

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
Crédoc

CRÉDOC
BIBLIOTHÈQUE

Collection
des rapports

Septembre 1988

N° 49



Système d'enquêtes 'Conditions de vie et Aspirations des Français'

LES OPINIONS SUR LA FAMILLE,
LES ASPIRATIONS VIS-A-VIS DE
LA POLITIQUE FAMILIALE

- Rapport triennal -



Crédoc - Collection des rapports.
N° 49. Septembre 1988.

CREDOC•Bibliothèque



Frédéric CHATEAU

R 132

Le Système d'enquêtes sur les Conditions de vie et Aspirations des Français

LES OPINIONS SUR LA FAMILLE,
LES ASPIRATIONS VIS-A-VIS DE
LA POLITIQUE FAMILIALE

- Rapport triennal -

Frédéric CHATEAU

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande
de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

Equipe composée de :

- . Ludovic Lebart, Directeur Scientifique
- . Françoise Boscher, Frédéric Chateau, Catherine Duflos, Françoise Gros, Laurence Haeusler, Lucette Laurent, Philippe Pleuvret.

C R E D O C

Président : Bernard Jouvin
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

Résumé du rapport, quelques résultats I - VIII

Introduction 1

Première partie : 1978-1987, 10 années d'évolution des images de la famille

Résumé de la première partie 5

I-1 la famille est le seul endroit où l'on se sent
bien et détendu 7

I-2 le travail féminin 16

I-3 l'image du mariage, une grande stabilité 22

I-4 les noyaux modernistes et traditionalistes 27

I-5 modernistes et traditionalistes ont changé en 10 ans 35

I-6 une synthèse des opinions 40

Deuxième partie : Idéal de fécondité et projet familial

II-1 Le nombre idéal d'enfants est un
indicateur du projet familial 51

II-2 Projet de fécondité et mode de vie 57

Troisième partie : Les politiques sociales de la famille, 1984-1986

Résumé de la troisième partie 69

III-1 une représentation synthétique des opinions 71

III-2 les situations familiales et le cycle de vie 79

III-3 la perception des politiques de la famille
dépend des conditions de vie 88

III-4 le logement au coeur des conditions de vie 98

III-5 demande de politique familiale et
images de la fécondité 107

III-6 les opinions sur la société 118

III-7 une évolution assez homogène 120

LES OPINIONS SUR LA FAMILLE, LES ASPIRATIONS VIS-A-VIS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

résumé du rapport

LES OPINIONS SUR LA FAMILLE

La place centrale de la famille dans la vie des Français est attestée depuis dix ans par la proportion constamment élevée des personnes (plus de 60% en moyenne) qui se déclarent en accord avec la proposition "la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu".

Cette question posée, depuis 1978, dans le cadre du système d'enquête "Conditions de Vie et Aspirations des Français" s'insère dans un ensemble plus large, destiné à suivre l'évolution des mentalités, parallèlement à la transformation des modes de vie.

De ce point de vue, l'extension de l'activité féminine d'une part, la transformation du mariage - baisse du nombre des mariages, augmentation du nombre des divorces - d'autre part, sont deux domaines sensibles dans l'évolution des modèles familiaux.

Aux extrêmes, deux modèles

Les trois thèmes évoqués - famille, mariage et travail féminin -, ne sont évidemment pas sans rapport, et leur synthèse permet d'opposer schématiquement deux modèles :

- une famille stable (mariage indissoluble), tenant une place centrale dans la sociabilité des individus (c'est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu), et symbolisée par le rôle de la mère au foyer (les femmes ne doivent travailler que si c'est nécessaire, ou, elles ne doivent pas travailler quand elles ont des enfants en bas âge)

- une famille plus souple (le mariage peut être dissout par simple accord), dans laquelle l'autonomie des individus est plus importante (ce n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu), et qui ne serait pas fondée sur une différenciation sexuelle des rôles sociaux aussi affirmée (les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent).

On appelle noyau moderniste ou libéral, l'ensemble des enquêtés qui ont répondu à la fois que *la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu*, que *les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent*, et que *le mariage peut être dissout par simple accord*. Symétriquement, on appelle noyau traditionaliste l'ensemble des enquêtés qui ont exprimé des réponses opposées, aux trois questions (*le mariage est une union indissoluble, ...*).

Ces deux groupes représentent respectivement 13% et 12% de la population, en moyenne sur les dix années étudiées. Les enquêtés qui en font partie ont donc systématiquement une attitude libérale ou une attitude traditionaliste, sur chacun des thèmes abordés : ils sont les plus proches des deux modèles extrêmes que nous avons décrits.

Le modèle "libéral" en progrès ...

L'évolution des pratiques conduit à penser que le second modèle se développe au détriment du premier. La progression des réponses les plus proches de la deuxième conception jusqu'au début des années 1980 semble confirmer la thèse d'une diffusion des idées modernistes sur la famille. Ainsi, la proposition selon laquelle la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu recueille 30% des suffrages en 1978 et 39% en 1982, soit 9 points de plus.

Par ailleurs, l'âge, le niveau de diplôme et le degré d'urbanisation du lieu de résidence des enquêtés ont des effets cumulatifs dans la détermination des réponses à ces trois questions. Par exemple, les jeunes diplômés habitant la région parisienne sont 84% à réfuter l'image autarcique de la famille, alors que les personnes de plus de 64 ans, peu diplômées, habitant les communes rurales ne sont que 8% à exprimer la même opinion.

Les thèses libérales sur la famille sont l'expression privilégiée des jeunes diplômés urbains; il pourrait s'agir, en quelque sorte, d'idées novatrices exprimées d'abord par une fraction "avancée", qui se diffuserait ensuite dans le reste de la population.

... puis en régression

Mais l'hypothèse d'une évolution quasi naturelle des modèles familiaux vers une sorte de partenariat plus égalitaire entre conjoints plus autonomes, dont le moteur serait la diffusion à partir d'une partie novatrice de la population, est doublement invalidée.

D'une part, on constate, en suivant l'évolution des réponses chaque année depuis 1978, que les idées modernistes progressent jusqu'en 1982 ou 1983 au même rythme dans toute la population (par exemple, chez les

plus diplômés comme chez les moins diplômés). D'autre part, à partir de ces années, les opinions modernistes plafonnent, et même, régressent en 1986 et 1987.

**En fait, des interprétations très concrètes
nuancent l'idée d'une évolution naturelle des
modèles familiaux**

Ainsi, l'expression la plus libérale à propos du travail des femmes est clairement associée à une image positive de l'activité professionnelle : parmi les femmes actives, les ouvrières sont 6 fois plus nombreuses (29%) que les cadres (5%) à estimer à l'inverse que "les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire".

Le critère de la catégorie professionnelle recoupe évidemment celui du niveau de diplôme, et l'expression traditionaliste sur la famille parmi les personnes peu diplômées est dans ce cas fortement motivée par les perspectives de carrières peu attrayantes qui s'offrent alors aux femmes.

On le voit, il n'y a pas de prise de position sur le travail des femmes - et dans le même temps sur leur place dans la famille -, qui ne soit dépendante des possibilités très concrètes d'insertion sur le marché du travail et des conditions de vie.

De ce point de vue, on peut sans doute relier au regain de l'optimisme sur l'évolution de la situation économique constaté à l'automne 1981, le bond en avant des idées modernistes sur la famille entre l'automne 1980 et l'automne 1981. Entre ces deux dates, la conception la plus traditionnelle du mariage (une union indissoluble) perd 5 points, tandis que l'opinion selon laquelle les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent, gagne 11 points.

**Opinion sur la famille et opinions sur la
société, un couple aux relations changeantes**

Si on ne peut certainement pas parler entre 1978 et 1987 d'une diffusion des idées modernistes sur la famille, il est en revanche incontestable qu'elles se sont banalisées.

Cette conclusion apparaît claire quand on étudie les noyaux de l'opposition traditionnel / libéral. Tout d'abord, si le noyau moderniste retrouve en 1987 un niveau (10%) comparable à celui de 1978, après avoir atteint son maximum en 1983 (16%), le noyau traditionaliste décroît continûment entre 1978 (15%) et 1986 (9%) pour amorcer en 1987

une légère remontée (11%) qu'il est encore difficile d'interpréter comme un retour à la situation de 1978.

Il y a dissymétrie entre les deux évolutions : l'affaiblissement du noyau moderniste après 1983 ne profite pas totalement au noyau traditionaliste, et c'est le groupe intermédiaire des enquêtés ayant des réponses moins systématiques qui a crû de 5 points. On ne peut donc pas parler d'un retour de balancier en fin de période.

En dix ans, les modernistes ont changé ...

Au-delà de ces évolutions numériques, les caractéristiques des enquêtés appartenant à ces groupes ont évolué en dix ans et les opinions qu'ils expriment ont connu un véritable bouleversement.

Les modernistes de 1978 sont volontiers contestataires - la justice fonctionne très mal (42% contre 27% en moyenne) -, alors qu'en 1987, ils semblent être rentrés dans le rang : à propos de la justice, ils ne sont pas plus critiques que le reste de la population (21%).

Nous avons cité l'exemple de la justice, mais il en va de même pour d'autres questions portant sur les changements et les réformes de la société, la médecine, ou encore les sciences et les techniques. Ainsi, entre 1978 et 1987, on assiste à une dissociation entre le libéralisme sur le plan des mœurs et une attitude progressiste ou contestataire.

... et les traditionalistes aussi

A l'inverse, les traditionalistes, plutôt conservateurs en début de période, ne le sont plus vraiment en 1987. Ainsi, à la question "*la société a-t-elle besoin de se transformer ?*", ils répondent volontiers "*non*" en 1978 (20% contre 16% en moyenne), mais, en 1987, ils ne sont plus que 11% à refuser les transformations (contre 16% en moyenne). Plutôt satisfaits et optimistes en 1978, ils le sont nettement moins en fin de période.

L'évolution de ces deux groupes montre une dissociation progressive entre les opinions dans le domaine des mœurs et les opinions politiques au sens large.

On assiste à une banalisation des idées modernistes : afficher des opinions libérales sur la famille n'implique plus une attitude contestatrice globale. D'autre part, les valeurs traditionnelles sur la famille sont associées en fin de période à un certain mécontentement, alors qu'elles étaient plutôt le fait de gens plus satisfaits que le reste de la population en 1978.

COMMENT LES FRANÇAIS JUGENT-ILS LA POLITIQUE FAMILIALE ?

Les prestations destinées à aider les familles sont-elles suffisantes, faut-il plus d'équipements collectifs ou plus d'aide en argent, les allocations familiales devraient-elles tenir compte des revenus des familles ?

Ces questions, et quelques autres, sont posées régulièrement aux Français, qui sont ainsi invités à juger la politique familiale, et à exprimer leurs souhaits et leurs attentes en la matière.

Trois types de jugements

Une étude typologique permet d'étudier simultanément l'ensemble des réponses des enquêtés à neuf questions relatives à la politique familiale.

On relève schématiquement trois types d'attitudes qui s'opposent à la fois sur le niveau global de la politique familiale et, sur les formes et les modes de gestion de cette aide.

- les insatisfaits

Les prestations sont insuffisantes, les allocations familiales devraient être supprimées pour les hauts salaires, le coût des équipements collectifs devrait être entièrement supporté par la collectivité et la meilleure solution pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles est d'augmenter l'aide en argent.

- les tenants des solutions collectives et redistributives

Le coût d'accès aux équipements collectifs devrait progresser avec le revenu, les allocations familiales devraient être calculées en fonction du revenu et, pour améliorer l'efficacité de l'aide aux familles, il faut plus d'équipements, voire plus de services.

- les satisfaits

Si actuellement, les allocations familiales sont les mêmes pour tous, c'est bien ainsi. Le coût d'accès aux équipements devrait être le même pour tous, les prestations familiales sont suffisantes.

Bien sûr, tous les enquêtés ne relèvent pas forcément de l'un de ces trois pôles qui sont reliés par un continuum d'attitudes intermédiaires.

Mais ces types d'attitudes expriment bien les tendances et les oppositions qui se dégagent de l'ensemble des réponses aux questions de politique familiale de l'enquête.

Quand le nombre des enfants présents au foyer augmente, les enquêtés se rapprochent du pôle des insatisfaits.

Le pourcentage des enquêtés qui, à la fois, jugent les prestations insuffisantes et préfèrent l'aide en argent pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles, croît continûment en fonction du nombre d'enfants présents (respectivement 36%, 39%, 48%, 53% et 67%).

En termes de proximité au pôle d'insatisfaction tel qu'il ressort de l'analyse simultanée de l'ensemble des réponses, le nombre d'enfants à charge est un facteur d'insatisfaction ou d'exigence plus grande vis-à-vis de la politique familiale. Il en va de même pour le niveau de revenu des familles, qui croît quand on s'éloigne de ce pôle.

En ce qui concerne le seul niveau des prestations, on peut noter cependant la satisfaction relative des familles de 3 enfants par rapport aux familles de 2 enfants (respectivement 71% et 79% d'insatisfaits).

Ceci s'explique sans doute par la progression des allocations entre ces deux types de familles et les avantages liés au troisième enfant à charge. Les familles de quatre enfants sont plus insatisfaites (88%).

On voit ici la différence entre les résultats d'une seule question, et la proximité plus globale à une attitude typée, définie par un ensemble de questions. Les enquêtés des familles de trois enfants sont "seulement" 71% à estimer les prestations insuffisantes, tout comme les familles à un seul enfant. Par contre, la mesure globale des attentes vis-à-vis de la politique familiale, est, elle, plus systématiquement liée au nombre d'enfants.

Les choix des enquêtés insatisfaits (aide en argent, allocations familiales supprimées pour les hauts salaires et gratuité des équipements) appellent deux remarques :

- une politique d'aide aux familles s'entend comme une aide au budget des familles (aide en argent et gratuité des équipements).

- enfin, choisir la gratuité des équipements plutôt qu'un coût d'accès progressif semble indiquer que la priorité est de rendre cet accès le plus léger possible au budget, par rapport à la volonté exclusive d'avantager les familles modestes.

Les attentes des familles correspondent à des besoins réels et mesurables

Qu'un nombre d'enfants à charge plus grand et des revenus plus faibles conduisent à souhaiter une augmentation des prestations familiales sous la forme la plus mobilisable, n'est pas a priori surprenant : ces deux critères correspondent précisément à l'orientation générale d'attribution de la plupart des prestations.

Cependant, ces positions n'expriment pas seulement l'intérêt des allocataires pour des mesures dont ils seraient les bénéficiaires les plus probables, mais au contraire, traduisent des griefs et des contraintes réelles dans la vie quotidienne des familles.

Ceci se vérifie à la fois en analysant les conditions de vie des enquêtés (variables objectives, ou factuelles), et leurs difficultés quotidiennes et insatisfactions, ou les restrictions qu'ils déclarent s'imposer (indicateurs subjectifs).

A nombre d'enfants constant, la proportion des enquêtés estimant les prestations insuffisantes décroît quand le nombre de leurs biens d'équipements ou éléments de patrimoine (c'est-à-dire leur niveau de vie) augmente : par exemple de 86% à 63% pour les familles de deux enfants.

Dans le même ordre d'idée, les enquêtés estimant les prestations insuffisantes et privilégiant l'aide en argent sont 70% à déclarer s'imposer régulièrement des restrictions contre 59% pour les autres - encore ces pourcentages globaux masquent-ils la diversité des situations sous-jacentes.

Le logement est un thème à propos duquel l'insatisfaction des familles est spécialement nette : la proportion des enquêtés estimant le nombre de pièces de leur logement insuffisant passe de 10% quand aucun enfant n'est présent au foyer à 48% avec 4 enfants.

Ce dernier indicateur d'insatisfaction est particulièrement intéressant, car il peut être contrôlé par une variable objective : l'analyse de ces déclarations en fonction du nombre de pièces du logement et de la taille de la famille montre leur parfaite cohérence avec les situations de logement. Les familles logées à l'étroit sont celles qui se plaignent le plus, et l'insatisfaction est parfaitement corrélée à l'indice de peuplement.

Les enquêtés appartenant aux familles ayant peu ou pas d'enfants qui sont en voie ou en cours de constitution, privilégient nettement les solutions redistributives et les formes collectives ou pré-affectées de l'aide aux familles.

Mais c'est aussi le cas des femmes actives, et plus généralement des couples bi-actifs, spécialement quand ils ont des enfants.

En fait, le choix entre équipements ou services d'une part, et aide en argent d'autre part, révèle une segmentation du public de la politique familiale, fondée sur le critère de l'activité des femmes.

Les projets familiaux et la politique familiale

Enfin, les relations entre fécondité et politique sociale de la famille sont éclairées par les réponses à la question "à votre avis, quel est le nombre maximum d'enfants qu'un couple peut envisager d'élever dans la société actuelle ?".

Les réponses progressent régulièrement de "aucun enfant" à "4 enfants et plus", du pôle d'insatisfaction vers le pôle redistributionniste. Les enquêtés qui estiment qu'il est possible d'élever 4 enfants ou plus, sont les plus satisfaits, ceux qui répondent "0 enfants" étant les plus exigeants.

Le nombre réel de leurs enfants présents au foyer et le nombre maximum d'enfants que les enquêtés estiment possible d'élever influent donc sur les attentes vis-à-vis de la politique familiale à l'inverse l'un de l'autre.

Parallèlement, le pourcentage des enquêtés répondant à la fois que les prestations sont insuffisantes et que la meilleure solution pour aider les familles est d'augmenter l'aide en argent, décroît très significativement en fonction du nombre maximum d'enfants que les enquêtés estiment possible d'élever.

On passe de 48% pour "1 enfant au maximum", à 33% pour "4 enfants et plus". Cet écart de pourcentage est plus sensible à nombre réel d'enfants constant.

Bien sûr, ce résultat ne permet pas d'établir une relation mécanique entre le niveau des prestations et la fécondité, mais les enquêtés qui expriment le plus de difficultés à assurer leur descendance dans la société actuelle (ils déclarent possible d'élever 1 enfant au maximum), sont aussi ceux qui ont les plus grandes exigences en matière de politique d'aide aux familles.

INTRODUCTION

Depuis 1978, la CNAF participe au système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français" - elle compte d'ailleurs parmi ses fondateurs.

Deux centres d'intérêt organisent les questions posées aux Français dans ce cadre contractuel : d'une part les images de la famille, d'autre part les aspirations en matière de politiques sociales; l'un et l'autre font maintenant l'objet de séries temporelles continues portant sur dix années. Ce rapport présente la synthèse des résultats obtenus pendant la période 1984-1986; la première partie couvre toutefois les années 1978 à 1987.

Sur le premier point, Ludovic Lebart (1986) a présenté une analyse très complète portant sur sept ans (1978-1984); les axes de son travail sont repris et enrichis des données relatives aux années 1985 à 1987 (première partie).

Outre les enquêtes annuelles qui se déroulent depuis 1978 à l'automne, et d'où sont issus la plupart des résultats, le CREDOC organise depuis 1984 une vague de printemps dont les caractéristiques techniques sont identiques à celles de l'enquête d'automne.

Ces enquêtes de printemps ont été l'occasion d'introduire un essai de mesure de l'importance relative attachée par les individus à divers aspects de leur vie (famille, activité professionnelle, amis ...). Une première approche de ces données a été réalisée par Michel Grignon (1987); le rapport qui présente cette exploitation est résumé ici (deuxième partie, et plus spécifiquement II-2 pour ce qui concerne les données des vagues de printemps).

La troisième partie du rapport traite des attitudes en matière de politiques sociales de la famille, pendant la période 1984-1986. La construction d'une représentation synthétique de ces attitudes, nous permet d'en éclairer les enjeux, au regard des conditions de vie (niveau de vie, fécondité, activité féminine ...) et des déclarations de fécondité idéale des enquêtés.

FAMILLE
D. EVOLUTION DES IMAGES DE LA
1978-1987, 10 ANNEES

Première partie

Résumé de la première partie

Trois questions relatives à la famille sont abordées ici :

- la famille est-elle le seul endroit où l'on se sent bien et détendu ?
- quelle conception du mariage (indissoluble ...) ?
- quelle opinion sur le travail des femmes ?

Une image autarcique de la famille s'oppose à un modèle plus ouvert sur l'extérieur, pour chacun de ces thèmes; ce qui semble expliquer la forte corrélation des réponses à ces trois questions. On parle à ce sujet d'une opposition entre des conceptions modernistes et traditionalistes de la famille.

Jeunes diplômés urbains, et âgés peu diplômés habitant les communes rurales sont les populations les plus typiques de ces deux attitudes.

Néanmoins, chaque question réfère à un domaine particulier, et l'examen plus serré des réponses fait apparaître des éléments d'interprétation plus concrets relatifs à ces domaines, qui atténuent la portée de cette interprétation très idéologique.

Cependant, en opposant les enquêtés qui ont répondu **systématiquement** de manière moderniste, à ceux qui ont répondu de manière **systématiquement** traditionaliste aux trois questions, on met en oeuvre une opposition qui procède plus strictement de deux systèmes de valeurs.

L'évolution de la composition socio-démographique et des opinions sur d'autres sujets que la famille de ces deux groupes d'enquêtés en dix ans permet d'observer que ceux qui affichent une attitude moderniste à propos de la famille ne sont plus, comme il y a dix ans, des contestataires, tandis que les traditionalistes d'aujourd'hui ne sont plus les notables conservateurs d'alors.

I-1 LA FAMILLE EST-ELLE LE SEUL ENDROIT OU L'ON SE SENT BIEN ET DETENDU ?.

Les représentations du rôle de la famille sont notamment abordées dans l'enquête "Aspirations", grâce à cette question, qui oppose, pour l'individu, l'idée d'une orientation dirigée vers la cellule familiale (le seul endroit où l'on se sent bien et détendu) à une sociabilité publique plus active (ce n'est pas le seul endroit).

Cette dernière conception est généralement qualifiée de "moderniste" par rapport à la représentation commune du modèle bourgeois de la famille du 19ème siècle - schéma commode, mais largement abusif.

En fait, nous justifions cette étiquette par le fait que les enquêtés qui répondent "non" à cette question, expriment aussi, comme nous le verrons, des idées qui vont dans le sens d'une approbation du développement récent, et tout à fait mesurable, de pratiques telles que le divorce (le mariage peut être dissout par simple accord), la cohabitation juvénile, ou encore le travail (entendu comme extérieur au foyer) des femmes.

Nous qualifions, d'autre part, les réponses opposées (la famille est le seul endroit ...) de "traditionalistes" pour des raisons exactement symétriques, sans que cette opposition recouvre, ici, autre chose que ces corrélations.

Un certain attachement à la famille, à la stabilité du mariage ou une vision un peu réductrice de la place des femmes font certes partie des valeurs traditionnelles, mais l'opposition moderne / traditionnel suggère beaucoup plus que ce que l'exploitation statistique de questions fermées permet d'aborder. Nous utiliserons donc ces termes dans le sens restreint de discours traditionnel ou moderne sur la famille, même si ce point n'est pas toujours précisé par la suite.

Il y a, certes, une certaine proximité sémantique entre cette question (essentiellement la locution "la famille est le seul endroit"), et l'idée d'une plus ou moins grande autonomie de l'individu vis-à-vis de sa famille.

On ne peut cependant pas assumer que cette interprétation très psychologique est pertinente pour chaque enquêté, et ne recouvre pas au contraire une multiplicité de sens; aussi, nous intéresserons-nous aux variations temporelles et aux dispersions plutôt qu'aux niveaux absolus de réponses.

La réponse que nous appelons donc "moderniste", a connu de 1978 à 1982 un succès croissant (passant de 30% à 39%). Depuis, les niveaux de réponses sont restés stables aux alentours de 37% jusqu'en 1986.

En 1987, les données de l'enquête d'automne viennent confirmer celles de l'enquête de printemps, et indiquent un **retour au partage de 1978** : de nouveau, 30% des Français adhèrent à l'idée selon laquelle la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu.

Cependant, **ces variations temporelles sont relativement faibles devant la dispersion des réponses selon l'âge des enquêtés** (figure I-1); puisque 15% des plus de 64 ans seulement contre 54% des moins de 31 ans choisissent la réponse "non" en moyenne sur les 10 années.

Sur cette même figure, on remarque que la baisse des opinions modernistes la dernière année affecte essentiellement les tranches d'âge "moins de 31 ans" et "45-64 ans", tandis que la tranche d'âge "31 à 45 ans" a opéré son repli entre 1985 et 1986.

Le niveau du diplôme d'instruction générale le plus élevé (figure I-2) est un facteur tout aussi discriminant que l'âge, malgré le caractère grossier du découpage adopté : en moyenne sur les 10 vagues de l'enquête, le pourcentage de réponses modernistes passe de 23% pour les enquêtés peu ou pas diplômés à 45% pour le niveau bepc-beps, et 64% pour les enquêtés ayant au moins le baccalauréat.

figure I-1 : La famille est-elle le seul
endroit où l'on se sent bien et détendu

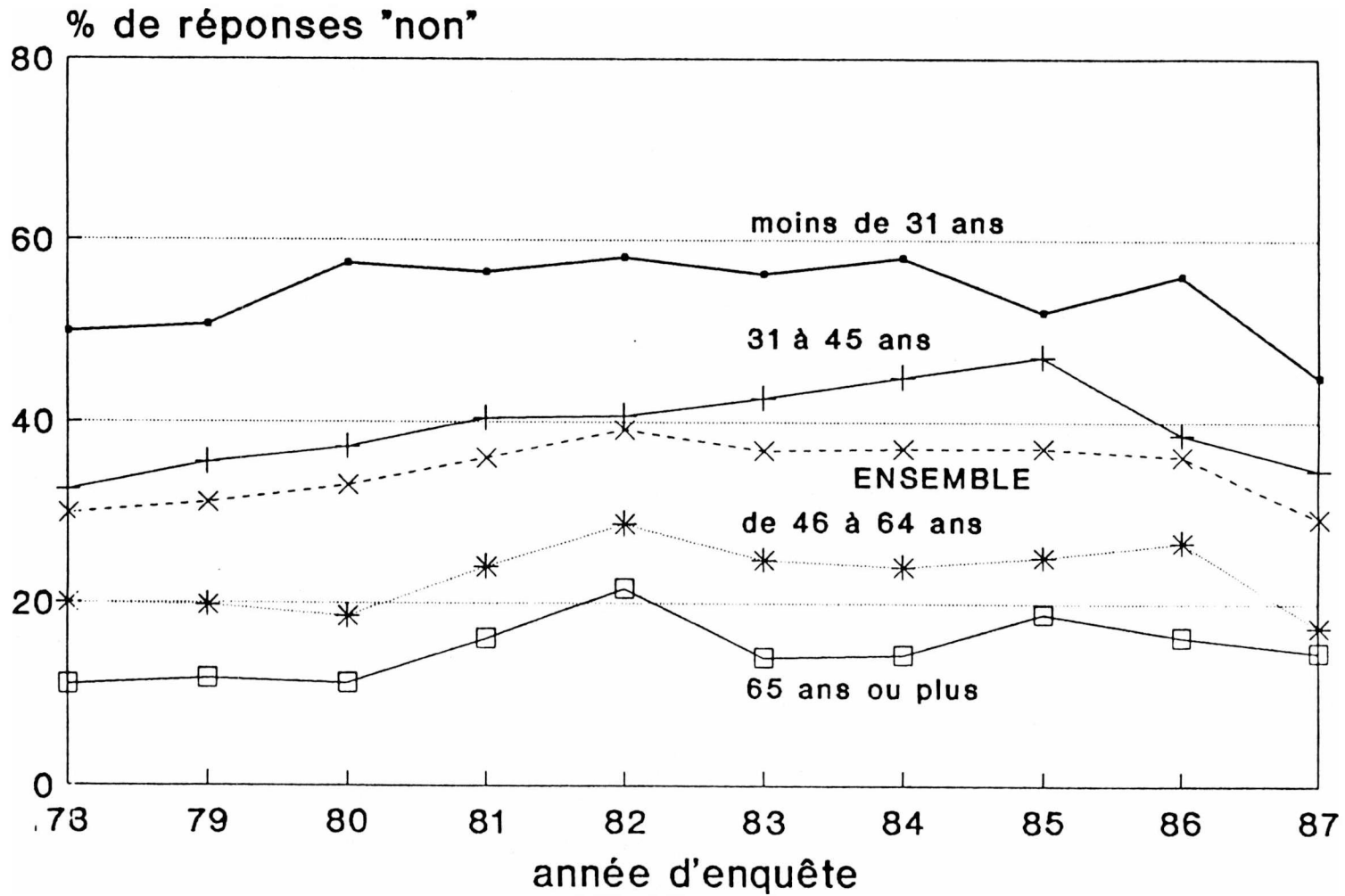
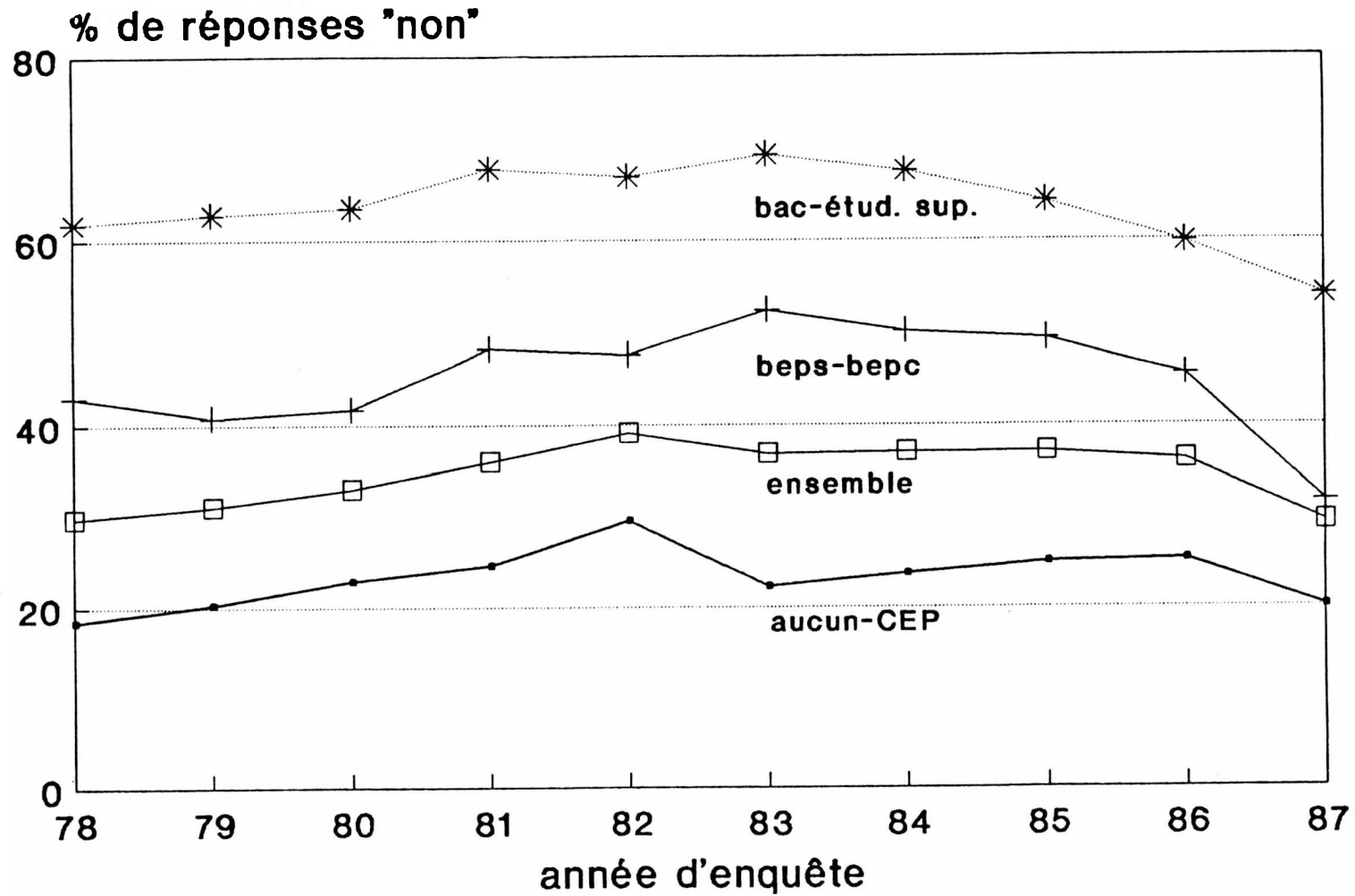


figure I-2: La famille est-elle le seul endroit où l'on se sent bien et détendu



On constate également à la lecture de la figure I-2 que le repli des réponses modernistes est le fait des catégories les plus diplômées.

Une autre caractéristique intéressante est l'influence du niveau d'urbanisation : les enquêtés résidant dans les communes rurales sont les plus traditionalistes, et les réponses modernistes croissent continûment selon la taille d'agglomération (tableau I-1).

Tableau I-1 : pourcentage de réponses modernistes selon la taille d'agglomération.

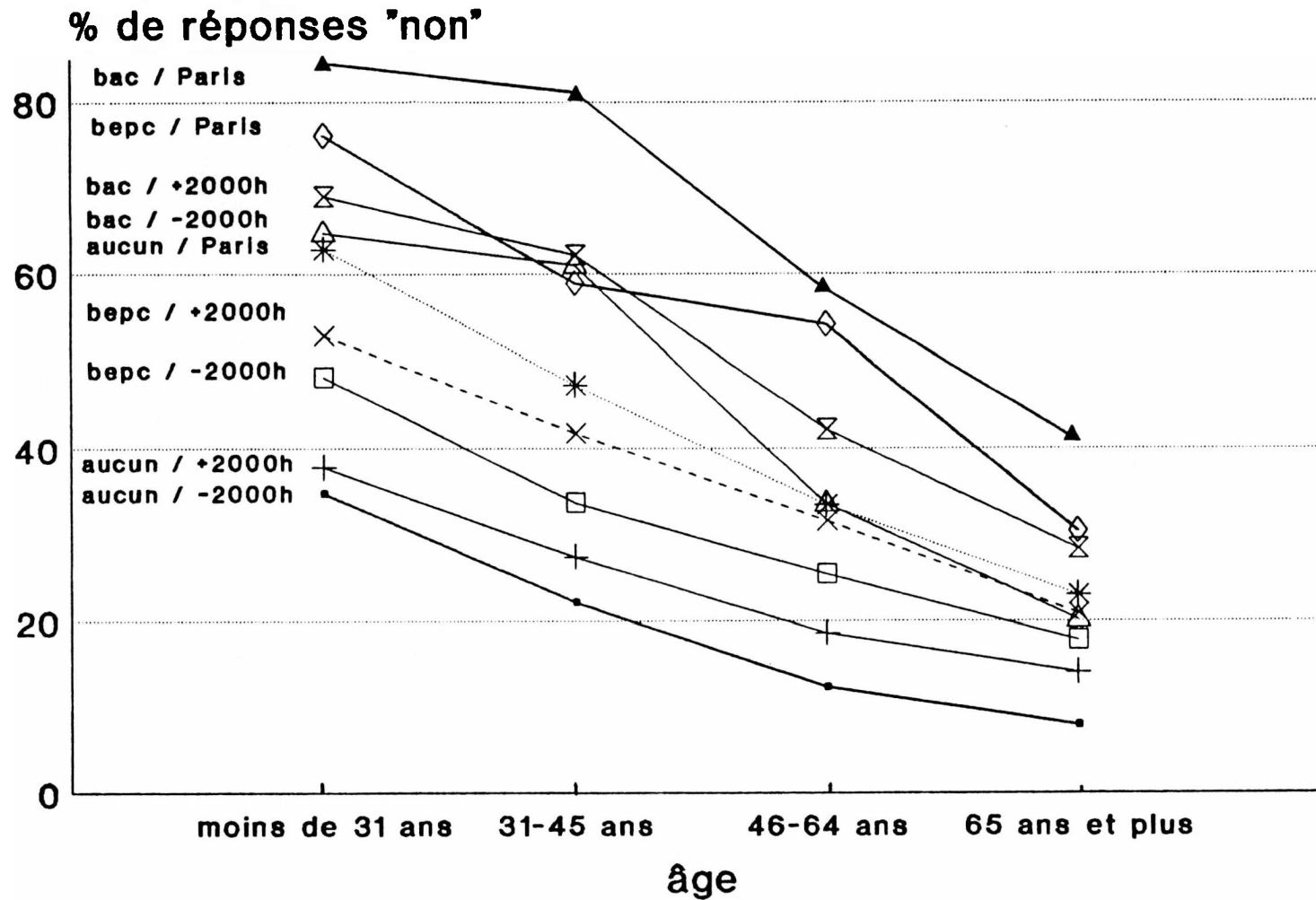
taille d'agglomération	réponses "la famille n'est pas le seul endroit où on sent bien et détendu"
moins de 2000 hab.	23,7%
2 000 à 50 000 hab	28,8%
50 000 à 100 000 hab.	33,4%
plus de 100 000 hab.	38,4%
Paris et d'agglomération	57,8%

La situation de l'agglomération parisienne paraît cependant nettement distincte de celle des autres types d'agglomération (près de 20 points d'écart).

Le pourcentage des réponses modernistes à cette question y est toujours plus élevé qu'ailleurs, mais c'est également là qu'il a décliné le plus fortement en fin de période, passant de 52% en 1978 à 63% en 1982 et à 40.5% en 1987, un niveau nettement inférieur à celui de 1978.

Les trois indicateurs que nous avons retenus ici ne sont pas indépendants : le niveau de diplôme décroît avec l'âge et les parisiens sont plus diplômés que les provinciaux; cet effet de structure pourrait très bien ramener ces trois résultats à une cause unique; nous allons voir qu'il n'en est rien.

figure I-3 : La famille est-elle le seul endroit où l'on se sent bien et détendu



L'âge, le niveau d'instruction et l'urbanisation ont des effets cumulatifs

En regroupant les échantillons des 10 vagues de l'enquête, on obtient un effectif suffisant (20 000 enquêtés) pour croiser ces trois critères. La figure I-3 représente les pourcentages de réponses modernistes selon ces trois catégories (on a porté en abscisse les tranches d'âge des enquêtés, et en ordonnée les taux de réponses modernistes).

Si on maintient constants deux quelconques parmi ces trois critères, les taux de réponses modernistes varient selon le troisième dans le sens des trois énoncés précédents :

- à âge et niveau de diplôme constants, les réponses modernistes croissent avec le niveau d'urbanisation,

- à taille d'agglomération et à âge constants, ce même taux croît avec le niveau d'instruction,

- enfin, en fixant la catégorie de "diplôme-taille d'agglomération", les réponses modernistes diminuent avec l'âge.

Aux deux extrémités de l'échelle, on trouve d'une part les habitants des communes rurales peu ou pas diplômés de plus de 64 ans (8% de réponses modernistes), d'autre part les habitants de la région parisienne de moins de 31 ans ayant un niveau de diplôme au moins égal au baccalauréat (84.5% de réponses modernistes).

Les couples et les familles moins modernistes

Pour ce dernier résultat, on peut également se demander si la fréquence relativement plus élevée des ménages d'une personne en région parisienne, pour lesquels la question n'a évidemment pas le même sens n'explique pas cet effet. En réalité, il n'en est rien :

- quel que soit le statut matrimonial des enquêtés, le pourcentage des réponses "la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu" croît avec le degré d'urbanisation.

Tableau I-2 : réponses "modernistes" sur la famille en fonction du statut matrimonial et du type d'agglomération.

taille d'agglomération	Statut matrimonial			
	séparé divorcé	célibataire	marié concubin	veuf(ve)
moins de 2000 hab.	45,3%	44%	20,9%	12,5%
2 000 hab. et plus	48,4%	59,7%	28,6%	16,8%
Paris et agglo.	65,5%	81,4%	48,5%	27%

De même, on peut supposer que la présence d'enfants, apportant un surcroît de sens à la vie familiale, peut être à l'origine de la décroissance des réponses traditionalistes selon la taille d'agglomération, la fécondité étant moins élevée en ville. La lecture du tableau I-3 montre que, si la remarque est justifiée, elle ne remet pas en cause l'effet de l'urbanisation évoqué plus haut.

Tableau I-3 : réponses "modernistes" sur la famille en fonction du nombre d'enfants et du type d'agglomération.

taille d'agglomération	nombre d'enfants				
	aucun	1	2	3	4 et plus
moins de 2000 hab.	38,7%	22,8%	21,8%	17,8%	13,5%
2 000 hab. et plus	53,6%	32%	27,4%	23,8%	19,2%
Paris et agglo.	76,6%	49,6%	42,9%	35,1%	31,4%

Le taux des réponses selon lesquelles la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu, progresse régulièrement selon les lignes et décroît non moins régulièrement selon les colonnes, indiquant un effet parfaitement cumulatif.

Le saut le plus important, quel que soit le type d'agglomération, concerne l'absence ou la présence d'enfants; le "rendement marginal" des enfants supplémentaires pour favoriser les réponses en faveur de la famille apparaissant comparativement plus faible. Cependant, cette dernière remarque appelle une certaine prudence, à cause du poids des célibataires dans la colonne 0 enfant. On ne peut évidemment pas trancher entre les deux causes possibles (absence d'enfants ou statut matrimonial) qui semblent expliquer les réponses modernistes des célibataires.

Quelles sont les caractéristiques associées aux réponses sur la famille ?

Nous venons de mettre en évidence quelques facteurs associés aux réponses à la question sur la famille-refuge, on peut synthétiser les oppositions corrélatives de ces deux attitudes en comparant les réponses de différents groupes aux pourcentages moyens de réponses "oui" (65%) et "non" (34.6%) pour l'ensemble des 10 vagues de l'enquête :

La famille est-elle le seul endroit où l'on se sent bien et détendu ?

	NON	OUI
ensemble :	34.6%	ensemble : 65%
bac ou plus, Paris :	76%	plus de 64 ans : 84.4%
jeunes, Paris :	74.2%	retraités : 83.8%
étudiants :	73.3%	5 enfants et plus : 83.6%
Bac ou plus :	63.7%	agés province : 81.1%
célibataires :	61.7%	CEP ou non-diplômés : 76.3%
cohabitants :	59.7%	propriétaires : 75%
agglo. Paris :	57.8%	femmes inactives : 71.8%
moins de 31 ans :	54%	
femmes actives :	45.2%	
locataires :	42.6%	

On peut procéder de même en examinant les réponses privilégiées à d'autres questions d'opinion, par ces deux groupes, et mettre ainsi en évidence quelques affinités d'opinion :

ceux qui pensent que "la famille n'est pas le seul endroit ..." déclarent également plus souvent que le reste de la population que :

- les femmes doivent pouvoir travailler dans tous les cas où elles le désirent (57.8% contre 37.3% en moyenne)
- le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties (55.7% contre 35.5% en moyenne),
- ils approuvent plus souvent la cohabitation juvénile sans ressources régulières (31.8% contre 24.2% en moyenne),
- ils jugent que la meilleure façon d'améliorer l'aide aux familles est d'accroître les équipements collectifs (32.2% contre 25.6% en moyenne).

ceux qui pensent que "la famille est le seul endroit ..." expriment des opinions plutôt opposées :

- le mariage est une union indissoluble (33.6% contre 25.6%)
- les femmes ne devraient jamais travailler quand elles ont des enfants en bas âge, ni quand un seul salaire est suffisant (66.2% contre 55.8% en moyenne).

On le voit, les opinions sur la famille sont corrélées entre elles, et l'idée d'une opposition traditionaliste / moderniste semble justifiée par le sens de ces corrélations.

I-2 LE TRAVAIL FEMININ

Le tableau I-4 retrace les évolutions des attitudes face au travail féminin selon une gamme de réponses assez large; on peut y voir la progression de l'item moderniste ("elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent"), qui gagne 11 points en 10 ans.

T A B L E A U I-4

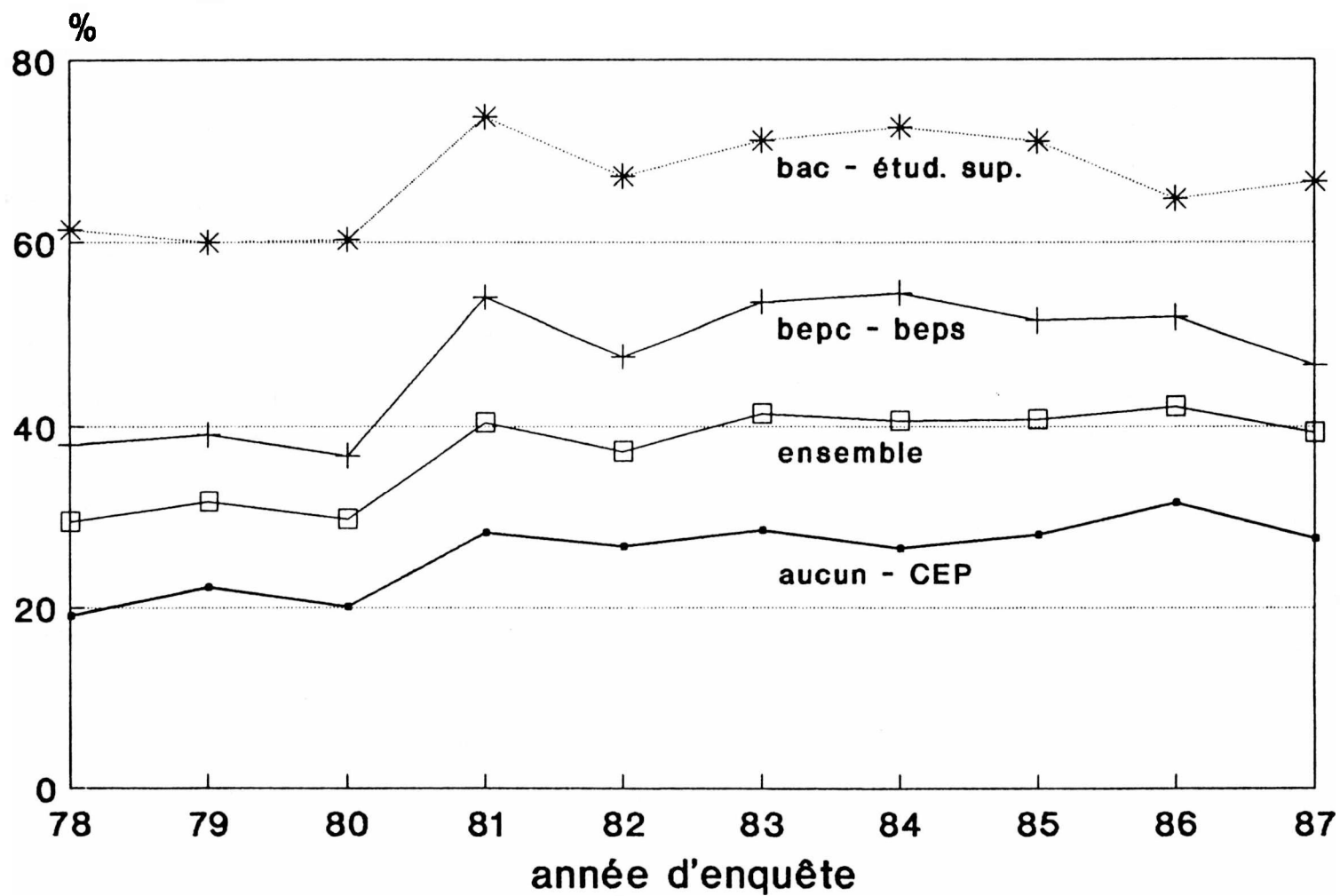
TRAVAIL DES FEMMES

Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ?

(En %)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
. Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas-âge	40,6	38,4	41,3	33,4	32,7	29,0	30,4	28,2	28,6	29,4
. Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	22,4	22,8	21,8	19,6	23,7	23,2	23,4	24,6	22,6	23,6
. Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent	29,5	31,7	30,6	40,4	37,3	41,4	40,6	40,8	42,2	39,3
. Elles devraient toujours travailler	1,1	1,2	1,7	1,3	1,8	2,3	1,2	2,1	2,1	2,3
. Elles ne devraient jamais travailler	5,5	4,5	3,7	4,6	3,9	2,9	3,7	3,5	3,1	4,3
. Ne sait pas	0,8	1,4	0,9	0,7	0,6	1,2	0,7	0,8	1,4	1,1
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

figure I-4 : Les femmes devraient travailler quand elles le désirent



Cette progression est due essentiellement à l'année 1981, et se fait au détriment des réponses "elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge".

Contrairement aux autres opinions modernistes sur la famille, qui tendent, quant à elles, à diminuer, cette réponse se maintient en fin de période, principalement, comme on peut le voir sur la figure I-4, grâce à la stabilité des réponses des enquêtés peu diplômés.

Le niveau d'instruction est le critère le plus discriminant, avant l'âge et le niveau d'urbanisation qui, de manière comparable à leur effet sur les réponses modernistes à la question sur la famille-refuge, accentuent les différences liées au niveau d'instruction (figure I-5).

Les réponses favorables au travail des femmes vont de 14% pour les plus de 64 ans peu diplômés vivant en commune rurale à 79% pour les jeunes parisiens diplômés.

On peut cependant s'étonner du niveau relativement faible de leur pourcentage, alors que le travail féminin n'a cessé de s'étendre.

Certes, la distinction selon le sexe et l'activité des enquêtés (tableau I-5) des attitudes face au travail féminin montre que les **femmes actives sont le groupe le plus favorable à la réponse "dans tous les cas où elles le désirent"**.

Elles manifestent leur accord avec cette proposition dans une proportion de 50% en moyenne sur les 10 ans contre 37% pour l'ensemble de la population.

On peut cependant remarquer a contrario qu'une femme active sur deux n'approuve pas cette proposition, et que 45% des femmes actives préfèrent des réponses impliquant des restrictions importantes, alors que la réponse "dans tous les cas où elles le désirent" n'exclut pas qu'il y ait précisément des cas où elles ne le désirent pas.

figure I-5 : Les femmes devraient travailler quand elles le désirent

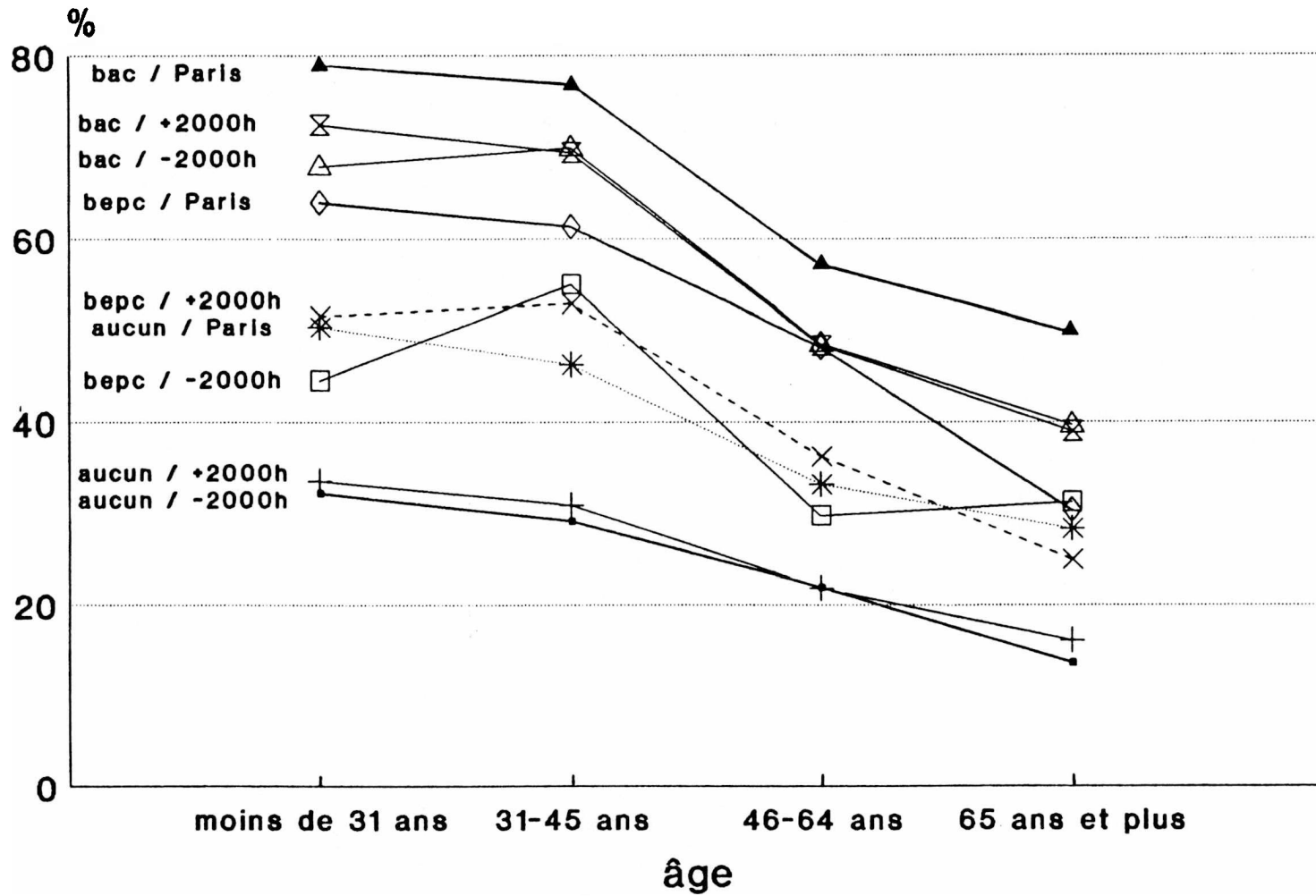


Tableau I-5 : réponses à la question sur le travail féminin selon le sexe et l'activité des enquêtés.

	hommes actifs	hommes inactifs	femmes actives	femmes inactives
opinion sur le travail travail des femmes :				
jamais avec des enfants en bas âge	30,8%	36%	27%	37,7%
seulement si nécessaire	22,5%	24,4%	18,3%	24,9%
dans tous les cas où elles le désirent	40%	29,1%	50,5%	31,3%

En fait, le partage des femmes actives entre une réponse évoquant une image positive du travail (ce que laisse entendre la locution "elles le désirent") et celles évoquant un travail plutôt subi (les réponses impliquant des restrictions), est lié au niveau de diplôme.

Respectivement 34.5%, 56.2% et 75.7% des femmes actives se prononcent pour le travail des femmes "dans tous les cas ..." selon qu'elles n'ont respectivement aucun diplôme ou le CEP, un diplôme du niveau BEPC-BEPS ou un diplôme au moins équivalent au baccalauréat.

Cette corrélation, qui renvoie à des situations professionnelles et des perspectives de carrières différentes, donne un contenu particulier et concret à l'association entre niveau de diplôme élevé et expression moderniste, quand il s'agit du travail féminin.

Le tableau I-6 permet d'examiner selon la profession qu'elles exercent les réponses des femmes actives; la réponse "que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire" (abrégée dans le tableau en "seulement si nécessaire") passe du simple au quintuple entre les cadres et les ouvrières.

Tableau I-6 : réponses à la question sur le travail féminin selon la profession-catégorie sociale (femmes actives).

opinion sur le travail des femmes :	Profession-catégorie sociale des femmes enquêtées			
	cadre sup	cadre moyen	employée	ouvrière
jamais avec des enfants en bas âge	11,8%	16%	25,9%	33,6%
seulement si nécessaire	5,5%	7,3%	18,2%	28,6%
dans tous les cas où elles le désirent	77,6%	72,8%	51,7%	32,4%

Il semble que ces réponses soient influencées par la nature du travail effectué, et pas seulement par la perspective plus idéologique impliquant explicitement une prise de position sur le rôle des femmes dans la société et dans la famille. Autrement dit, la question implique un double système de référence (la conception du rôle des femmes et l'attrait du travail), et l'interprétation de ces réponses dans les termes de l'opposition moderne/traditionnel est réductrice.

I-3 L'IMAGE DU MARIAGE, UNE GRANDE STABILITE

Entre une conception du mariage proche de la tradition catholique (une union indissoluble), et l'idée d'un simple partenariat (une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties), ou un attachement pragmatique (une union qui peut être dissoute en cas de problème grave), on peut conjecturer qu'il existe toute une gamme d'attitudes qui ne trouvent pas leur expression dans le choix d'une de ces trois réponses possibles à la question sur le mariage.

On peut même se demander si la question que nous posons depuis 1978, porte sur le couple, ou sur le cadre législatif et plus généralement normatif qui règle la bonne marche de l'institution matrimoniale -

T A B L E A U I-7

MARIAGE

Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la vôtre ?
Le mariage est :

(En %)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
. Une union indissoluble	29,1	29,3	28,1	23,9	24,5	23,9	24,4	23,7	23,5	25,9
. Une union qui peut être dissoute dans des cas très graves	32,4	34,6	33,4	36,0	36,9	35,2	33,9	34,5	35,8	35,3
. Une union qui peut être dissoute par un simple accord des deux parties	33,0	31,5	33,5	36,0	35,6	37,5	37,7	38,3	36,3	35,6
. Ne sait pas	5,5	4,6	5,0	4,1	3,1	3,4	4,0	3,5	4,4	3,4
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

encore qu'on puisse supposer que les enquêtés accordent leurs souhaits politiques, leur éthique et leur propre expérience de vie.

Le tableau I-7 permet de noter une certaine similitude entre l'évolution des réponses à la question sur le mariage et celle des réponses sur la famille-refuge (cf paragraphe I-1) : une progression de l'item selon lequel le mariage est "une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties" (de 32.8% à 38.3% entre 1978 et 1985), suivie d'un léger repli en fin de période (35.5% en 1987).

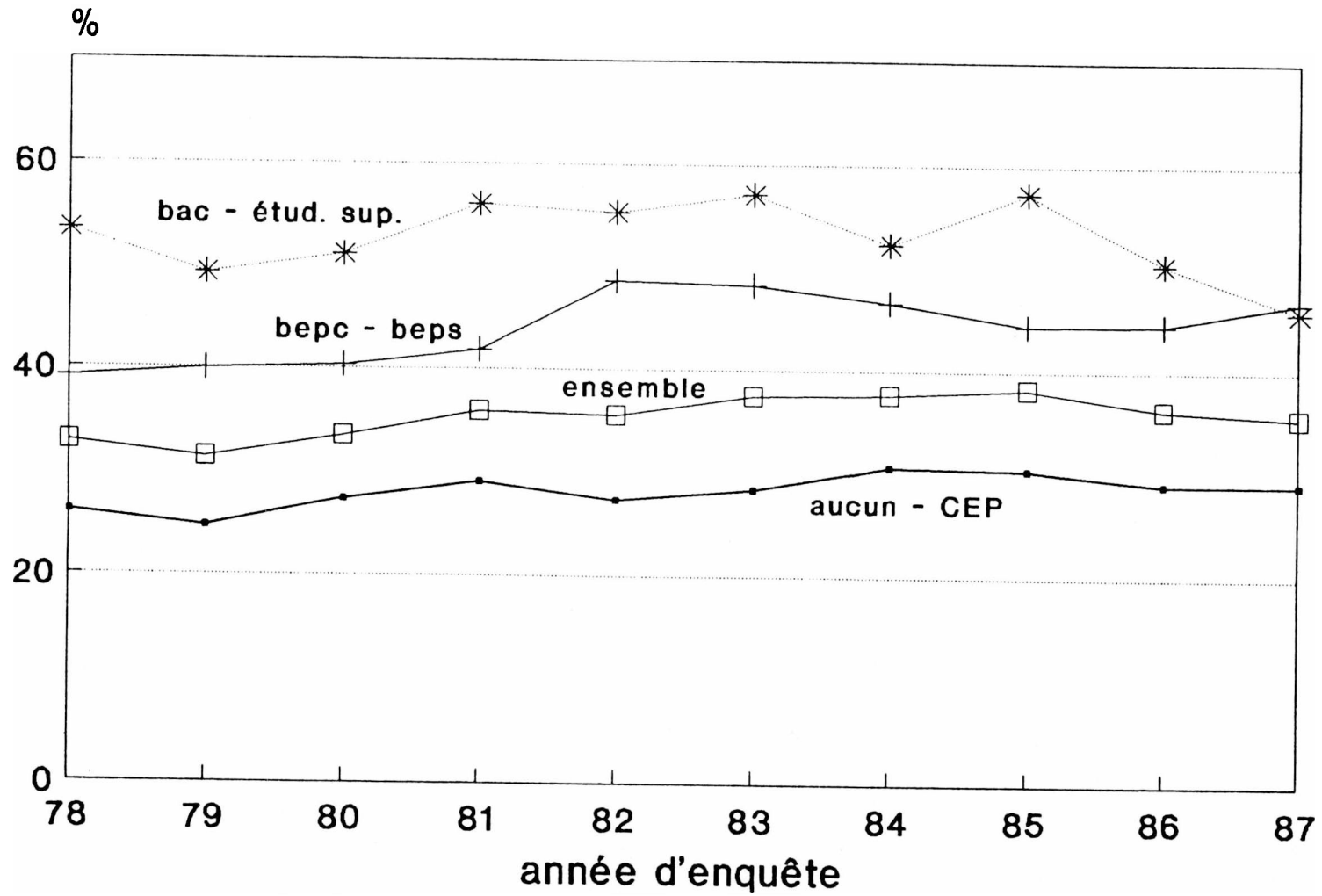
Si ces variations sont sans commune mesure avec les changements importants survenus au cours de la période (diminution du nombre des mariages et augmentation de l'union libre et des divorces), le tableau I-8 montre que le choix des réponses n'est pas sans rapport avec ces pratiques ou ces situations :

Tableau I-8 : réponses à la question sur le mariage selon la situation matrimoniale des enquêtés.

statut matrimonial :	opinion sur le mariage		
	indissoluble	dissout si problème grave	dissout si accord
cohabitant	5,6%	20%	68,6%
divorcé(e), séparé(e)	7%	32,4%	58,1%
célibataire	12,8%	24,9%	53,5%
marié(e)	29,8%	39,3%	28,1%
veuf(ve)	43,6%	35,2%	17,8%

En effet, les enquêtés célibataires, cohabitants et divorcés ou séparés, répondent beaucoup plus fréquemment que les enquêtés mariés, que le mariage "peut être dissout par simple accord".

figure I-6 : Le mariage est une union
qui peut être dissoute par simple accord



Les enquêtés mariés sont les plus pragmatiques, privilégiant la réponse "une union qui peut être dissoute en cas de problème grave".

Veufs et veuves ont vis-à-vis du mariage une position un peu particulière, et leurs réponses s'apparentent sans doute à un bilan ou une vision rétrospective d'une union qui n'a cessé qu'au moment du décès d'un des deux conjoints, plutôt qu'à un projet ou une attente. De surcroît, nous allons voir que l'âge, comme pour les réponses aux deux questions précédemment traitées, joue un rôle important dans l'attachement aux réponses traditionalistes.

Pour les tranches d'âge les plus élevées, il y a de ce fait une certaine hétérogénéité dans les situations matrimoniales, tout comme pour les plus jeunes où le poids des cohabitants est plus élevé.

Ici encore, un niveau de diplôme plus élevé joue en faveur des réponses les plus libérales, bien que, comme on peut le voir sur la figure I-6, l'écart ait tendance à se resserrer en fin de période; le repli des réponses que nous qualifions de "modernistes" (une union qui peut être dissoute par simple accord) est dû uniquement aux enquêtés les plus diplômés.

Il s'agit d'une véritable diffusion à rebours : les catégories les plus "avancées" opérant un repli vers des positions plus proches de la moyenne.

Là encore, âge, niveau de diplôme et degré d'urbanisation ont un effet cumulatif sur la détermination des réponses modernistes. Notons toutefois que, si les enquêtés les plus âgés, les moins diplômés et habitant les communes rurales sont les moins modernistes (12% d'entre eux déclarent que le mariage peut être dissout par simple accord), les parisiens les plus jeunes et les plus diplômés sont de ce point de vue légèrement en retrait (71%) par rapport aux parisiens moins diplômés et moins jeunes (74% pour les 31-45 ans de niveau BEPC-BEPS) qui y sont les plus favorables.

I-4 LES NOYAUX MODERNISTES ET TRADITIONALISTES

Nous avons vu (cf paragraphe I-1), que les trois questions dont nous venons d'exposer la structure des réponses, ne sont pas indépendantes, et semblent relever d'une opposition qualifiée à plusieurs reprises de modernisme/traditionalisme. Cependant, nous avons vu également que cette opposition très idéologique se double parfois de déterminations plus concrètes; c'est notamment le cas des réponses à la question portant sur le travail féminin.

Les enquêtés qui répondent simultanément de manière moderniste ou traditionaliste à ces trois questions forment les noyaux durs de cette opposition; leurs réponses systématiques incitent à penser qu'une représentation homogène du rôle de la famille s'appuyant sur un système de valeurs traditionnelles ou modernes tient dans leurs réponses une place plus importante.

On définit donc le "noyau moderniste" de l'échantillon comme étant l'ensemble des enquêtés qui répondent **à la fois** que :

- *la famille n'est pas le seul endroit où on se sent bien et détendu*
- *le mariage peut être dissout par simple accord des parties*
- *les femmes devraient travailler quand elles le désirent*

Cet ensemble représente 13.1% des 20 000 personnes dont on a recueilli l'opinion depuis 10 ans.

Il est maintenant clair que cette opposition n'épuise pas le sens des réponses à ces questions (nous l'avons vu à propos du travail des femmes); ainsi, les modernistes dans ce sens restreint représentent :

- 38% de ceux qui déclarent que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu
- 37% de ceux qui déclarent que le mariage peut être dissout par simple accord

- 35.2% de ceux qui déclarent que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.

Symétriquement, on définit un noyau traditionaliste par intersection des réponses traditionalistes à ces trois questions :

- *la famille est le seul endroit où on se sent bien et détendu*
- *le mariage est une union indissoluble*
- *les femmes ne devraient jamais travailler, ou jamais travailler quand elles ont des enfants en bas âge.*

Ces enquêtés représentent 11.7% de l'échantillon, mais,

- 45.6% de ceux qui estiment que le mariage est une union indissoluble
- 31.5% de ceux qui pensent que les femmes ne devraient jamais travailler, ou jamais travailler quand elles ont des enfants en bas âge.
- 18% de ceux qui déclarent que la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu

On peut remarquer que, des trois réponses, la plus liée à une attitude traditionaliste systématique est celle selon laquelle le mariage est une union indissoluble.

Ces deux populations s'opposent par construction selon les trois points de vue pris dans l'enquête pour tenter de caractériser les représentations de la famille. Le systématisme de leurs réponses à ces questions qui ont des enjeux assez différents permet d'utiliser ces deux groupes pour caractériser une sorte d'épure idéologique de l'opposition moderne / traditionnel.

Qui sont les "modernistes" ?

L'évolution numérique du noyau moderniste entre 1978 et 1987 est conforme à ce que laissent présager les évolutions des items modernistes

aux trois questions : une poussée en 1981 (15%, soit +4 points), stabilisation jusqu'en 1985, et repli net en 1986 et 1987 (9.6%) à un niveau inférieur à 1978 (10.3%). Là encore, la dispersion selon le niveau de diplôme est plus importante que les variations temporelles (figure I-7), et le repli le plus important concerne les plus diplômés (selon le critère région-âge, ce sont les jeunes parisiens qui connaissent le plus fort repli, bien que restant les plus modernistes).

Sur la figure I-8, on représente les pourcentages d'enquêtés appartenant à ce noyau selon les trois critères déjà mis en évidence : âge, diplôme et type de lieu de résidence ont encore un effet cumulatif, mais l'effet du type d'agglomération se résume maintenant à une opposition Paris-province.

Les catégories les plus représentées dans ce noyau sont :

- les enquêtés ayant au moins le bac 50.4% (20% en moyenne)
- les parisiens 35% (14.9% en moyenne)
- les moins de 31 ans 54% (29.1% en moyenne)
- les célibataires 38.9% (18.3% en moyenne)
- les locataires 67.8% (49.7% en moyenne)
- les cohabitants 14.6% (5.6% en moyenne)
- les étudiants 11.9% (4.2% en moyenne)
- les femmes actives 29.6% (19.1% en moyenne)
- les professions intermédiaires 8.6% (4.1% en moyenne)
- les divorcés ou séparés 9.9% (5.4% en moyenne)

Outre leurs réponses aux trois questions qui servent à la définition du groupe, les modernistes expriment plus volontiers que les autres enquêtés les opinions suivantes :

- tout à fait d'accord avec la cohabitation juvénile (42% contre 24% en moyenne)

- pourquoi un couple se marie-t-il le plus souvent : à cause de la pression des familles (10.8% contre 4% en moyenne)

figure I-7 : Evolution du noyau moderniste

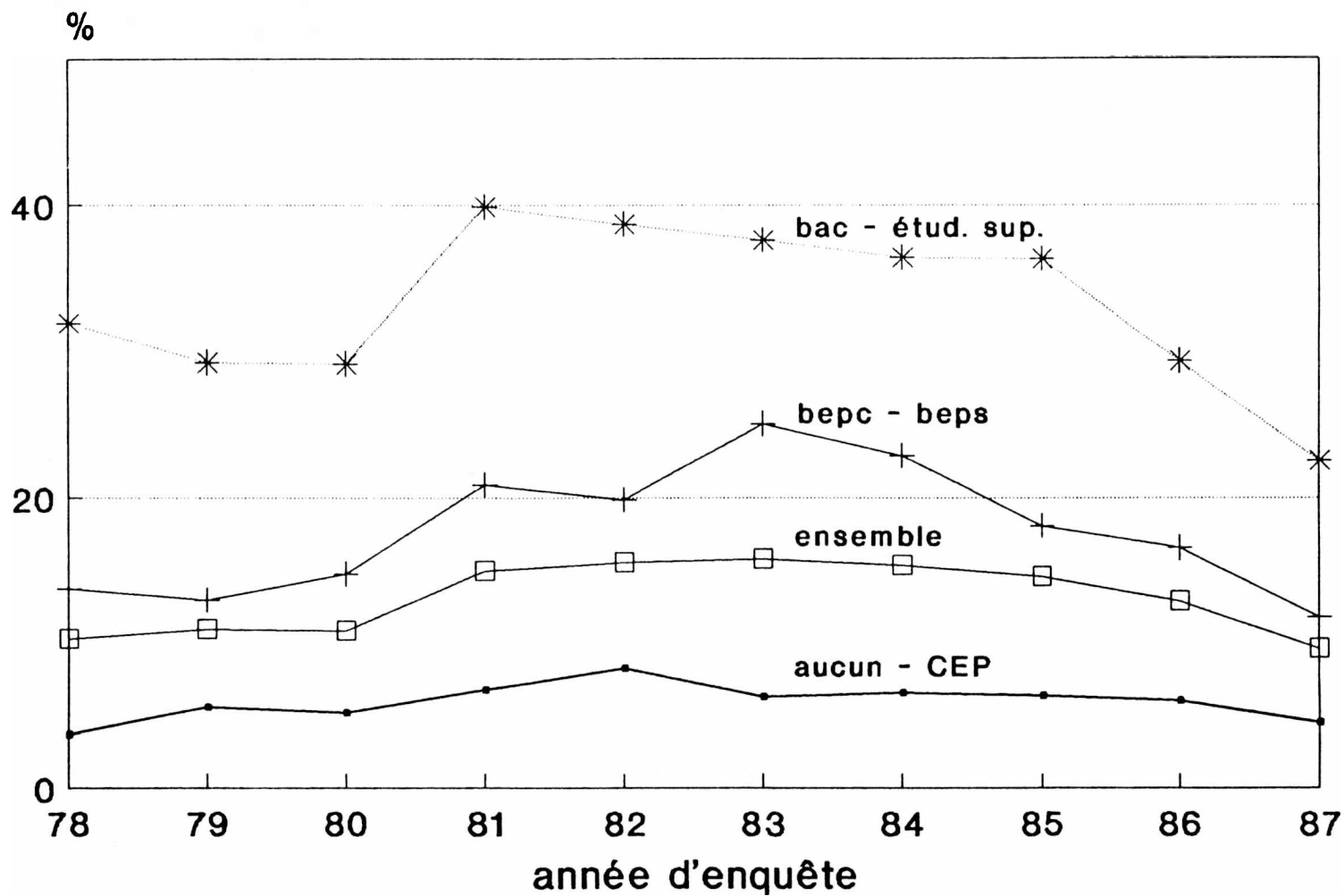
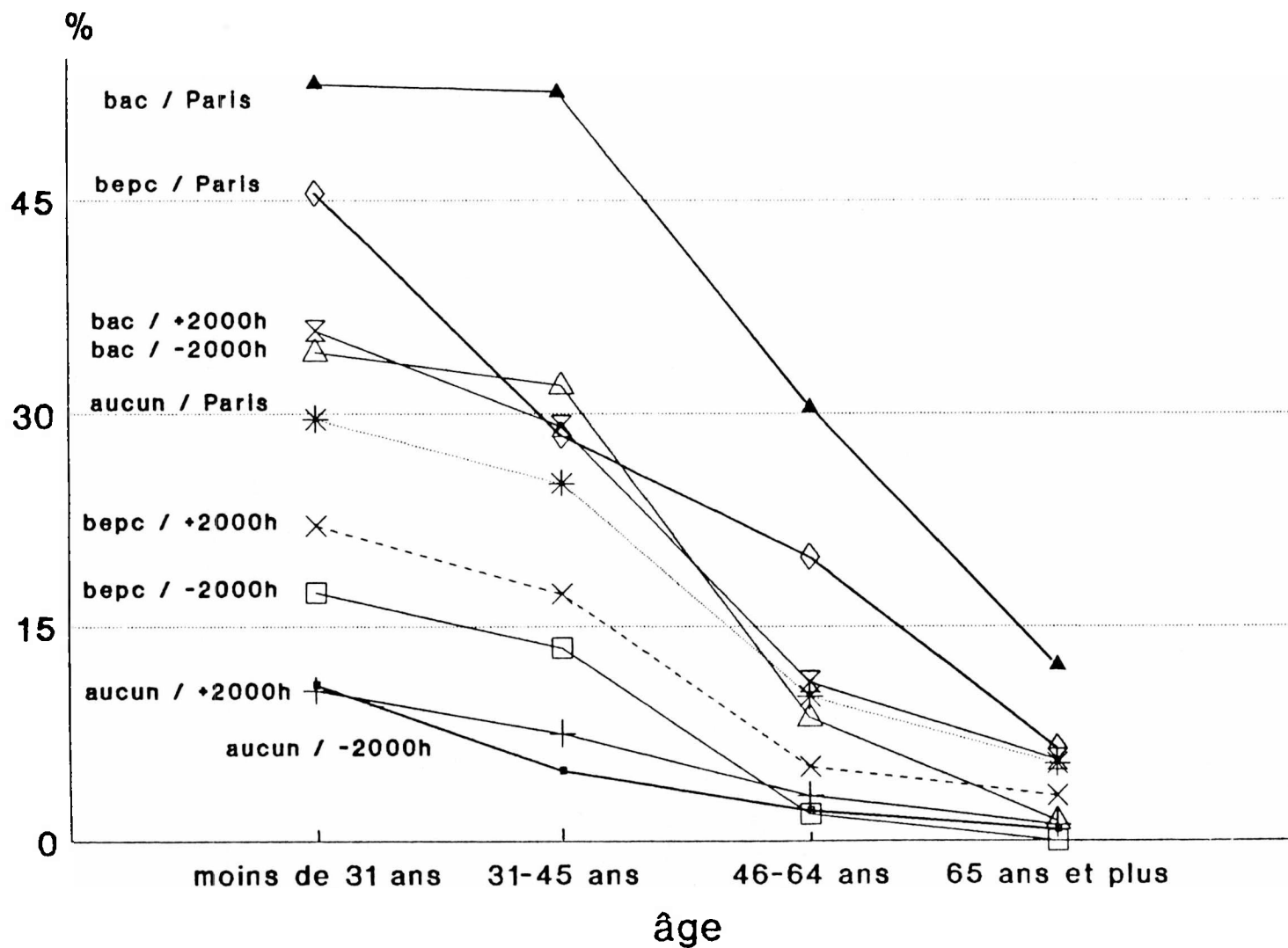


figure I-8 : Noyau moderniste



- pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles, il faut plus d'équipements collectifs (38.4% contre 25.6% en moyenne)

- il faut changer la société par des réformes radicales (32.1% contre 23.3% en moyenne)

- la santé, c'est un problème de cadre de vie : tout-à-fait d'accord (62.9% contre 54.3% en moyenne)

Qui sont les traditionalistes ?

Le noyau traditionaliste représente 11.7% des 20 000 individus de l'échantillon. La figure I-9 montre l'évolution de ce groupe de 1978 à 1987; l'évolution est en début de période symétrique de celle des modernistes : de 14.9% en 1978, ils passent à 10% en 1981. Cependant, après cette année, le noyau traditionaliste ne regagne pas le terrain perdu.

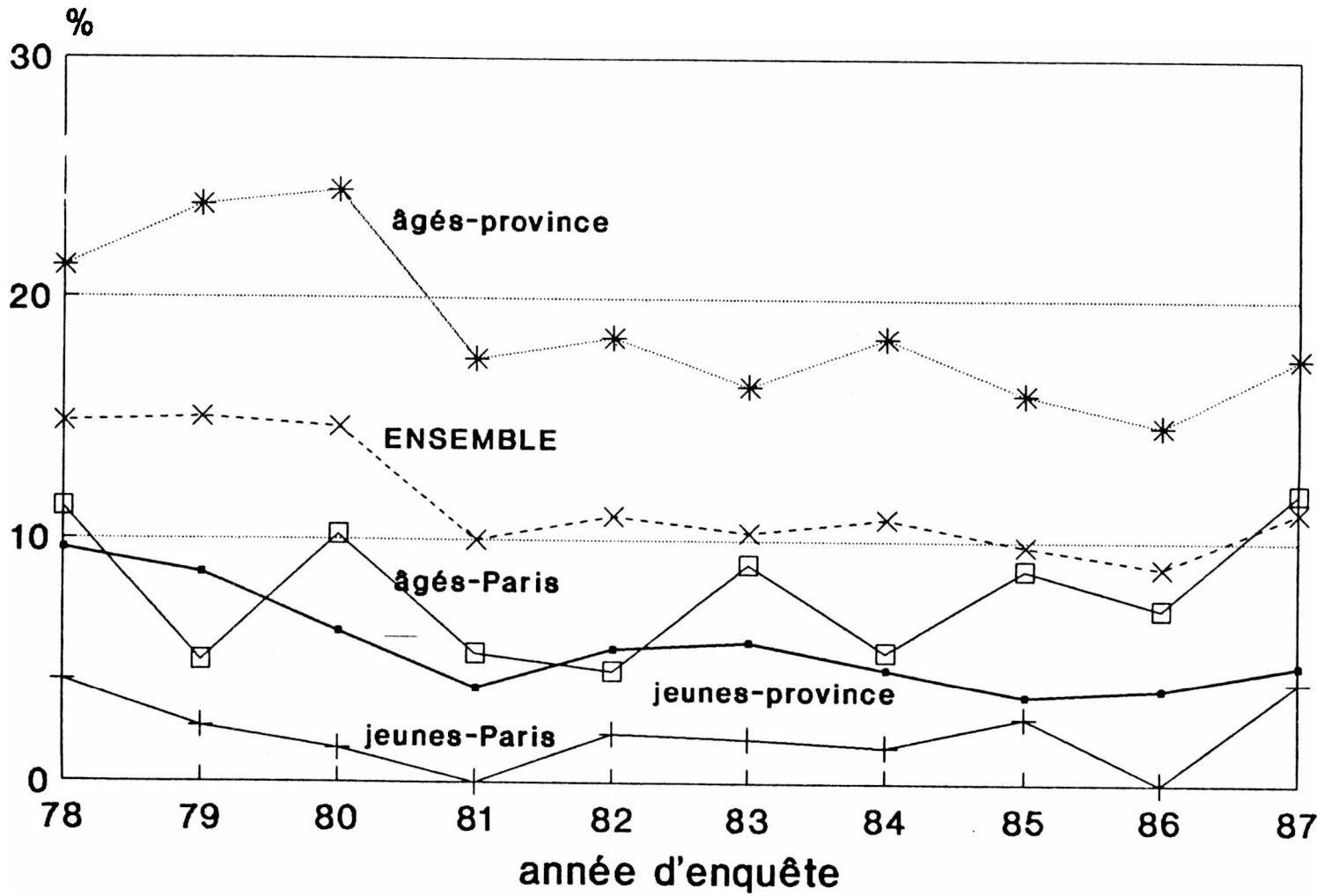
Il y a donc dissymétrie entre les deux évolutions, et on ne peut pas parler d'un retour de balancier en fin de période : si les opinions modernistes se retrouvent en 1987 à un niveau inférieur à celui de 1978, les opinions traditionalistes, elles restent à un niveau stable après 1981, et c'est le groupe intermédiaire formé par les enquêtés ayant des réponses moins systématiques qui a crû.

On peut également voir sur la figure I-9 que les effets de l'âge et de la région sur l'expression simultanée des trois réponses se cumulent, les jeunes provinciaux étant quasiment au niveau des parisiens âgés.

Les enquêtés appartenant au noyau traditionaliste, bien que ne formant pas le complément du groupe précédent, ont des caractéristiques opposées; ils sont plus souvent :

- provinciaux (93.9% contre 85.1% en moyenne)
- peu ou pas diplômés (85.7% contre 65.2% en moyenne)
- des plus de 65 ans (39.2% contre 19.6% en moyenne)
- retraités (37.9% contre 19.9% en moyenne)

figure I-9 : Evolution du noyau
traditionaliste



- propriétaires de leur logement (49.5% contre 36.1% en moyenne)
- des veufs(ves) (19.7% contre 10.7% en moyenne)
- habitant en pavillon (66.7% contre 54.4% en moyenne)
- mariés(ées) (71.3% contre 60.1% en moyenne)

Ces enquêtés s'expriment assez peu, et parmi leurs opinions caractéristiques, on trouve un nombre important de réponses "ne sait pas" à des questions portant sur des sujets d'intérêt général (société, justice, ...).

Leurs opinions assez tranchées sur la famille font figure à ce titre d'exception. Néanmoins, on peut relever les assertions suivantes, empreintes d'un certain conservatisme :

- la santé c'est l'affaire des médecins : tout-à-fait d'accord (21% contre 14.9% en moyenne)
- on est mieux soigné si on a des relations et de l'argent : pas du tout d'accord (47.5% contre 40.2% en moyenne)
- la répartition uniforme des allocations familiales, c'est bien ainsi (20.6% contre 15.7% en moyenne)
- opinion sur les conditions de vie dans les 5 ans à venir : pareil (38.5% contre 32.3% en moyenne)
- les découvertes scientifiques améliorent-elles la vie : pas du tout (16.7% contre 12.4% en moyenne)

En comparant ces chiffres avec les pourcentages des opinions caractéristiques du groupe des modernistes, on peut voir qu'ils sont beaucoup moins significatifs.

C'est-à-dire que l'opinion moderniste sur la famille s'accompagne d'un certain nombre de points de vue sur des thèmes variés pour former un discours d'ensemble à la tonalité plutôt progressiste.

Au contraire, les traditionalistes ne semblent pas trouver dans l'enquête les moyens d'exprimer de manière aussi tranchée une "vision du monde" aussi homogène.

I-5 Modernistes et traditionalistes ont changé en 10 ans

Au delà de l'évolution numérique de ces groupes, on peut détecter des changements sensibles entre la fin des années 1970 et les années 1986-1987. Pour les apprécier, nous allons comparer les caractéristiques des noyaux définis ci-dessus dans les échantillons formés d'une part des deux premières vagues de l'enquête, d'autre part des vagues 1986 et 1987.

Les modernistes s'adoucissent

Entre la première période (1978-1979) et la dernière (1986-1987), le noyau des enquêtés affichant des opinions modernistes sur la famille est de taille comparable (10.7% contre 11.3%), après avoir connu son plus haut niveau en 1983 (15.8%).

Cet apparent retour au départ masque une atténuation très sensible de ses caractéristiques socio-démographiques les plus typiques.

En effet, si les jeunes parisiens diplômés restent la catégorie la plus typique de ce groupe, c'est maintenant de manière moins exclusive; ainsi, les catégories suivantes sont nettement moins surreprésentées dans ce groupe en fin de période.

Les enquêtés habitant Paris et son agglomération ayant un diplôme de niveau baccalauréat au moins sont 4.6 fois plus nombreux dans le noyau moderniste que dans l'ensemble de l'échantillon en 1978-1979, mais seulement 3 fois plus nombreux en 1986-1987.

D'autres catégories voient ainsi leur représentation relative dans le groupe moderniste s'affaiblir :

- les bacheliers en général, mais plus particulièrement les diplômés de l'université ou des grandes écoles

- les habitants de l'agglomération parisienne

- les moins de 31 ans
- les enquêtés sans enfant

Au contraire, la tranche d'âge des 31-45 ans se renforce dans ce groupe, mettant ainsi en évidence un véritable effet de génération (les échantillons sont bien sûr indépendants, mais on peut penser que ceci est dû à l'arrivée dans cette tranche d'âge des enquêtés qui avaient moins de 31 ans en 1978-1979).

Si les caractéristiques de base du noyau moderniste s'adoucissent, les opinions associées connaissent un véritable bouleversement, qui indique une dissociation progressive entre le libéralisme sur le plan des mœurs et une attitude progressiste ou contestataire en politique.

Par exemple, les tenants de réformes radicales pour changer la société sont 3.3 fois plus nombreux dans le noyau moderniste qu'en moyenne dans la population en 1978-1979, mais ne s'écarte plus significativement de la moyenne en 1986-1987 (1.1 fois plus nombreux).

Il en est de même pour les enquêtés déclarant que la société a besoin d'être transformée, significativement plus nombreux (90% contre 75% en moyenne) en début de période dans ce groupe, mais plus en 1986-1987 (75% dans le groupe et 75% en moyenne).

La contestation de la justice ("la justice fonctionne très mal"), si elle est en légère perte de vitesse (27% en 78-79 contre 21% en 86-87) dans toute la population, l'est encore plus chez les modernistes (42% en 78-79 contre 21% en 86-87).

La contestation de l'"ordre médical", caractéristique du noyau moderniste en 78-79 ne l'est plus du tout en 86-87 :

- l'assertion "on est mieux soigné si on a des relations et de l'argent" recueillait 38% d'approbation (tout-à-fait d'accord) chez les

modernistes contre 25% en moyenne en 78-79; ces chiffres sont respectivement 31% et 30% en 86-87,

- les réponses "pas du tout d'accord" avec la proposition "la santé, c'est l'affaire des médecins" décroissent plus vite chez les modernistes (de 34% à 25%) qu'en moyenne (de 21% à 20%).

On observe un effet similaire dans le domaine de la politique familiale : le choix des équipements collectifs pour améliorer l'efficacité de l'aide aux familles décroît de 40% à 36% chez les modernistes alors qu'il croît de 21% à 23% en moyenne, les modernistes sont deux fois moins nombreux que la moyenne à trouver que le système de répartition des allocations familiales (ne tenant pas compte des revenus), "c'est bien ainsi" en 78-79, mais seulement 1.3 fois moins nombreux en 86-87.

L'évolution la plus spectaculaire des modernistes concerne l'informatique dont ils jugent le développement regrettable et dangereux (38% contre 20% en moyenne) (*) en début de période, alors qu'ils le trouvent souhaitable en 86-87 (44% contre 36%).

Cependant, ce dernier exemple illustre bien les limites méthodologiques de l'exercice que nous tentons ici : en effet, c'est le concept même d'informatique qui a dérivé pendant ces 10 ans avec "l'explosion" de la micro-informatique.

Ludovic Lebart (1986) a montré à ce sujet que s'est opéré un véritable renversement du profil des partisans et adversaires de l'informatique, qu'il interprète en relation avec l'image des techniques qui s'y rattachent : "vécu comme une menace pour les libertés en 1979,

(*) - Ces chiffres correspondent à l'année 1979, la question n'ayant pas été posée en 1978

ce qui expliquerait les réticences des personnes aux opinions modernistes" (*sur la famille-refuge*) ..., "elle serait maintenant plutôt considérée comme une menace pour l'emploi, d'où les réticences des personnes peu diplômées, l'attitude globale de régions comme le Nord".

Il ne semble pas que le contenu des autres questions que nous avons citées ait connu ce genre de bouleversement, mais que les modifications observées dans l'évolution des opinions des modernistes soient à relier à l'attitude des Parisiens et des diplômés, qui à partir de l'année 1984 ont évolué vers une satisfaction plus grande et une moindre volonté de changement.

Traditionalisme ne rime plus avec conservatisme

Le noyau traditionaliste diminue en volume pendant la période considérée, de 15% à 10%. Logiquement, ce resserrement s'accompagne du renforcement de certains des traits les plus caractéristiques du groupe.

Ainsi, les enquêtés peu ou pas diplômés, les personnes âgées de 65 ans ou plus (et les retraités), et les femmes inactives sont plus caractéristiques de ce noyau en fin de période.

Par exemple, les femmes inactives qui sont en proportion stable dans l'échantillon (33.5% en 78-79 et 33.8% en 86-87) représentent 39.3% des traditionalistes en 78-79 et 46.2% en 86-87. Les personnes de 65 ans ou plus, en légère diminution dans l'échantillon (20% à 19%) entre les deux périodes voient au contraire leur part du noyau traditionaliste augmenter (33% à 40%).

A l'inverse, les habitants des communes rurales, qui représentent environ 28% de l'échantillon aux deux périodes considérées, forment 42% du noyau traditionaliste en 78-79 et seulement 33% en 86-87.

De même, les ménages ayant un fort indice de niveau de vie (qui possèdent au moins cinq articles dans une liste de huit possibles, qui

va du piano au portefeuille d'actions), légèrement surreprésentés (11% contre 9% en moyenne) en début de période, sont sous-représentés dans ce groupe en 86-87 (12% contre 17% en moyenne), les traditionalistes apparaissant ici comme laissés à l'écart de l'élévation du niveau d'équipement moyen de la population.

Parallèlement, on note dans ce groupe l'apparition d'un certain pessimisme; par exemple, à propos de l'évolution de leurs conditions de vie dans les 5 ans à venir, les réponses "moins bien" passent de 28% à 33%, tandis que leur niveau a baissé dans l'ensemble de la population (de 32% à 30% en 86-87).

Ces modifications, si elles sont réelles, sont faibles au regard du retournement des traditionalistes concernant l'évolution de la société :

- à la question "estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?", ils répondent "non" plus fréquemment que la moyenne en début de période (20.2% contre 15.9% en moyenne), et moins fréquemment en 86-87 (11.2% contre 16.2% en moyenne); il est vrai qu'entre temps, la France a connu deux alternances politiques, et l'émergence d'un courant d'extrême-droite.

- pour réaliser ces changements, les partisans de réformes radicales sont, parmi eux, moins fréquents qu'en moyenne en 78-79 (16.5% contre 23.5% en moyenne), et plus fréquents en fin de période (27.2% contre 23.5% en moyenne).

L'évolution de ces deux groupes semble montrer une dissociation progressive entre les opinions dans le domaine des mœurs et les opinions politiques au sens large.

Plutôt que d'une véritable diffusion des idées modernistes que nous ne mesurons pas ici (les réponses à cette batterie de questions sont étonnamment stables), on peut parler d'une banalisation : afficher des opinions modernes sur la famille n'implique plus une attitude contestatrice globale.

Symétriquement, le noyau traditionaliste perd son image de notabilité conservatrice, au profit de l'émergence d'un courant qui associe un certain mécontentement aux valeurs traditionnelles sur la famille.

I-6 UNE SYNTHÈSE DES OPINIONS

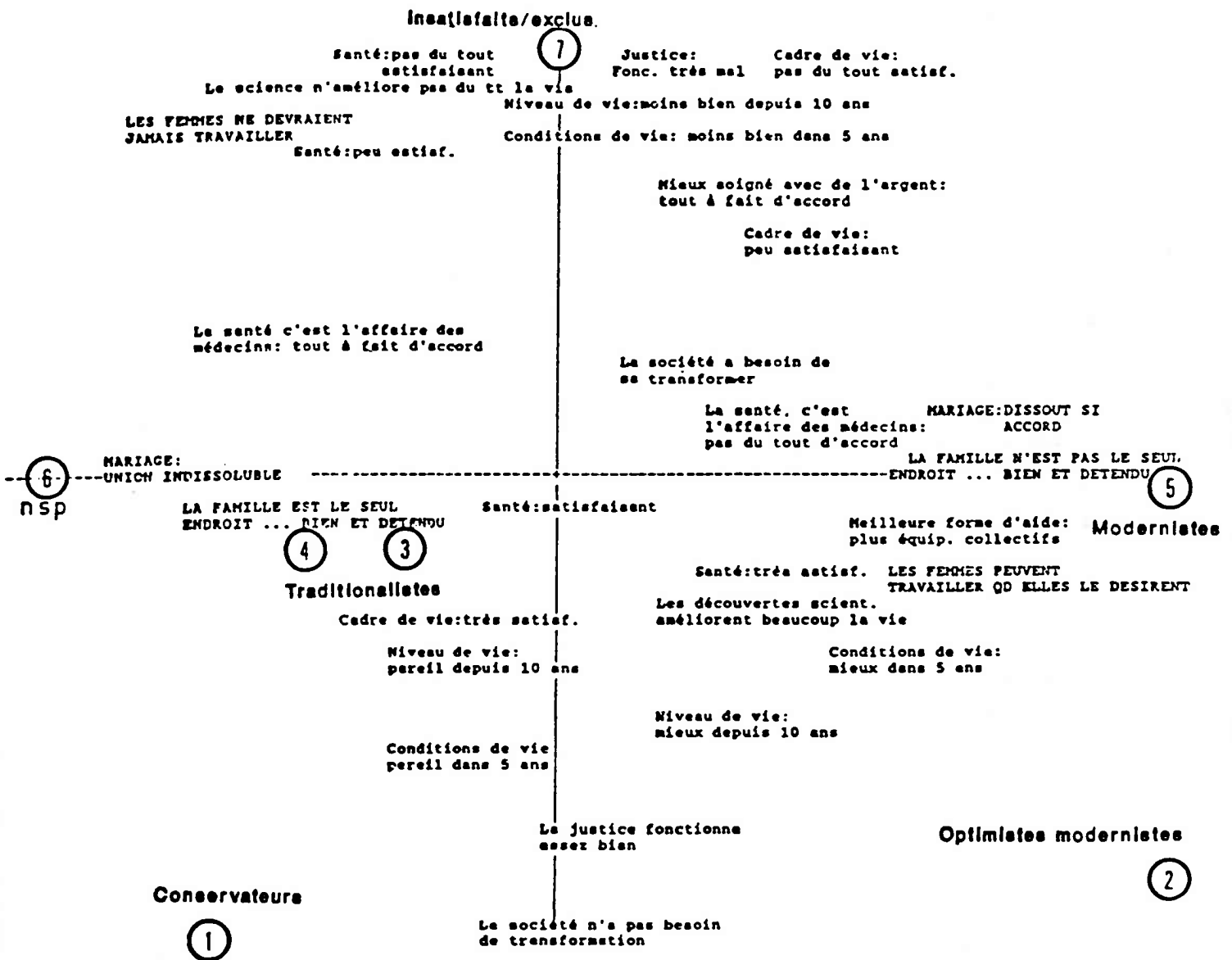
Nous venons de voir rapidement qu'entre les opinions exprimées à propos de la famille et celles relatives à des sujets d'ordre politique ou économique, on peut esquisser la construction d'un système de relations impliquant une vision plus globale.

D'autre part, l'opposition moderniste / traditionaliste est réglée par un maillage de situations concrètes assez fin qui apparaît aussi dans la détermination d'expressions portant plus largement sur le fonctionnement de la société, selon des couples d'opposition tels que optimisme / pessimisme, conservatisme / progressisme, satisfaction / insatisfaction, ou même isolement / intégration.

Une synthèse des réponses des individus dans ces différents registres d'expression a été réalisée par Ludovic Lebart (1986) à partir des données de sept ans d'enquêtes (1978-1984); les questions retenues pour cette synthèse portaient sur :

- l'évolution des conditions de vie (deux questions)
- la famille (les trois questions analysées précédemment)
- la défense de l'environnement, le cadre de vie et le progrès technique (trois questions)
- l'appréciation subjective de l'état de santé et le fonctionnement de l'institution médicale (trois questions)
- la politique familiale (une question)
- la justice et les transformations de la société (deux questions).

Figure I-10 : espace global des opinions, plan principal d'inertie



Il nous a paru intéressant d'intégrer au présent rapport une brève présentation de la mise à jour qu'en a faite Laurence Haeusler (1988) à partir des données recueillies au cours de dix années d'enquêtes (1978-1987).

Le premier résultat de cette mise à jour, est de montrer que les associations d'opinions déjà mises en évidence il y a trois ans sont encore les plus pertinentes pour rendre compte globalement de la dispersion des attitudes.

La figure I-10 (*) montre sur le plan principal d'inertie issu de l'analyse des réponses de 20000 enquêtés (2000 par année sur dix ans) à ces treize questions, comment sont organisées les affinités entre opinions.

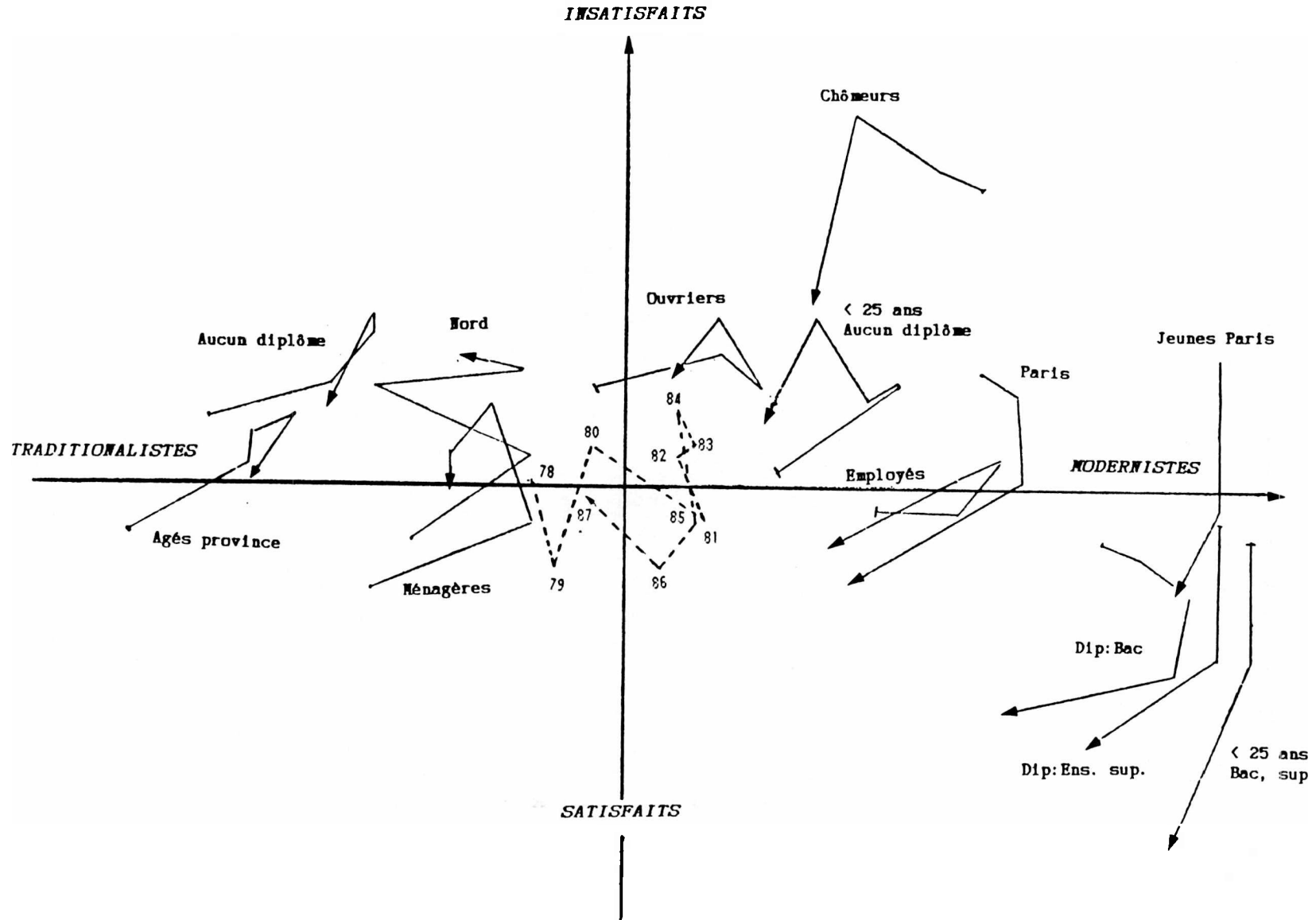
L'axe horizontal oppose les traditionalistes (à gauche) aux modernistes (à droite). L'axe vertical oppose les mécontents (en haut) aux satisfaits (en bas).

Dans cette représentation de l'espace des opinions, ont été projetées diverses catégories de population à différentes périodes (figure I-11). Par exemple, la ligne brisée intitulée "chômeurs", en haut et plutôt à droite du graphique, relie les positions moyennes des chômeurs (calculées d'après le profil de leurs réponses) en 78-79, 80-81, 82-83, 84-85, et 86-87, dans le sens de la flèche.

On peut parler ainsi de trajectoires au cours de la période des diverses catégories projetées, trajectoires qui matérialisent l'évolution de l'opinion de ces groupes.

(*) - Les chiffres en caractères gras entourés sont les centres des sept classes regroupant les enquêtés ayant des réponses proches dans l'espace dont la figure I-10 représente les deux axes principaux (voir encadré); il s'agit d'une partition de l'ensemble de la population, distincte des noyaux modernistes et traditionalistes, définis plus haut.

Figure I-11 : trajectoires de diverses catégories de population dans l'espace des opinions



UNE SYNTHÈSE TYPOLOGIQUE 1978-1987

Les Français regroupés en 7 classes, d'après leurs opinions

A partir des réponses d'un échantillon de la population à une batterie de questions suivies depuis 1978, il est possible de regrouper les Français en 7 classes qui fournissent une image synthétique de l'ensemble des affinités d'opinions.

Classe 1: LES CONSERVATEURS (13%) se distinguent essentiellement par le fait qu'ils se montrent satisfaits des institutions (la justice fonctionne assez bien), qu'ils ne souhaitent pas voir changer la société. Ils estiment que leurs conditions de vie resteront semblables dans les 5 ans à venir. Les personnes les plus représentées dans cette classe sont les personnes âgées, plutôt provinciales, et à niveau de vie élevé.

Age moyen: 52 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 9200 F

Indice de niveau de vie/équipement: 3,4

Province, plus de 40 ans: 60% (44% en moyenne)

Classe 2: LES OPTIMISTES MODERNISTES (11%) jugent très positive l'évolution de leur niveau de vie depuis 10 ans, et pensent que cette situation continuera dans les 5 prochaines années. Ils se montrent satisfaits de la société telle qu'elle existe. A propos de la famille, ils affichent une attitude de type moderniste : les femmes peuvent travailler quand elles le désirent, le mariage peut être dissout par accord mutuel. Le représentant-type de cette classe est jeune, diplômé, sans enfant. On y trouve des étudiants, des cadres supérieurs, et des cadres moyens. Le niveau de vie est élevé.

Age moyen: 34 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 12000 F

Indice de niveau de vie/équipement: 3,3

Cadre supérieur, profession libérale: 13% (5% en moyenne)

Profession intermédiaire (cadre moyen): 17% (10% en moyenne)

Célibataire: 32% (19% en moyenne)

Classe 3: LES TRADITIONALISTES SATISFAITS (15%) sont satisfaits de leur situation personnelle: santé, cadre de vie quotidien. Ils sont modérément optimistes sur l'évolution de leur niveau de vie, mais ils critiquent parfois la société (justice). Leurs opinions sur la famille sont nettement traditionalistes: la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu, le mariage est une union indissoluble ... On trouve dans cette classe beaucoup de provinciaux, de ménagères, de personnes peu diplômées, au niveau de vie moyen. La télévision est regardée tous les jours.

Age moyen: 46 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 9200 F

Indice de niveau de vie/équipement: 3,2

Province: 90% (81% en moyenne)

Diplôme d'enseignement général, aucun ou CEP: 66% (56% en moyenne)

(encadré)

Classe 4: LES TRADITIONALISTES PLUTÔT INSATISFAITS (20%) jugent plutôt négative l'évolution de leur niveau de vie, mais se montrent relativement satisfaits de leur état de santé et de leur cadre de vie quotidien. Leurs opinions relatives à la famille sont proches de celles de la classe 3, un peu plus souples sur le mariage (dissout si problème grave). Ils estiment aussi que la société a besoin de transformations. Ce sont avant tout des personnes âgées, provinciales, des retraités, au niveau de vie moyen.

Age moyen: 49 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 8500 F

Indice de niveau de vie/équipement: 3,2

Province plus de 40 ans: 57% (44% en moyenne)

Classe 5: LES MODERNISTES (18%) se caractérisent par leurs opinions relatives à la famille: elle n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu, les femmes peuvent travailler quand elles le désirent, le mariage peut être dissout par accord mutuel. Contrairement à ce qu'on observe dans la classe 2, beaucoup souhaitent un changement de la société, et critiquent les institutions. Ils se montrent modérément optimistes quant à l'évolution de leurs conditions de vie. On trouve ici beaucoup de jeunes parisiens, diplômés, mais à bas niveau de vie. Les cadres moyens sont fortement sur-représentés, mais également les employés.

Age moyen: 33 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 9800 F

Indice de niveau de vie/équipement: 2,8

Profession intermédiaire (cadre moyen): 18% (9% en moyenne)

Employé: 17% (11% en moyenne)

Cadres supérieur, profession libérale: 7% (5% en moyenne)

Célibataire: 35% (19% en moyenne)

Classe 6: LES "NE SAIT PAS" (11%): ils se distinguent par un nombre important de non-réponses à l'ensemble des questions actives. Ce sont avant tout des personnes âgées, des provinciaux, des ménagères, à faible niveau de vie.

Age moyen: 54 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 6600 F

Indice de niveau de vie/équipement: 2,7

Province plus de 40 ans: 62% (44% en moyenne)

Retraité: 34% (18% en moyenne)

Classe 7: LES INSATISFAITS/ EXCLUS (13%); sur tous les sujets, ils se montrent très pessimistes, ou très critiques: niveau de vie, justice, médecine, informatique. Leurs opinions sur la famille sont plutôt de type traditionaliste. Le niveau de vie est bas, le niveau de diplôme faible. Beaucoup de chômeurs et d'ouvriers appartiennent à cette classe.

Age moyen: 45 ans

Revenu mensuel du foyer actualisé: 7900 F

Indice de niveau de vie/équipement: 2,7

Chômeur: 10% (5% en moyenne)

Ouvrier: 28% (22% en moyenne)

Femme divorcée: 7% (4% en moyenne)

(encadré)

Au centre du graphique, en ligne pointillée, on suit la trajectoire de l'échantillon représentatif de la population française enquêté chaque année.

En suivant son parcours, on retrouve des résultats mis en évidence précédemment à propos des questions sur la famille : le déplacement continu de l'opinion vers le pôle moderniste entre 1978 et 1981, avec un bond en avant cette année. De 1982 à 1984, on assiste à la montée d'un certain mécontentement (déplacement vers le haut du graphique), puis, en 1985 et 1986, au retour à l'expression globale d'un niveau de satisfaction équivalent à celui de 1979, "à niveau de modernisme constant". Enfin, l'année 1987 renvoie l'échantillon vers la partie gauche du graphique, les points 1978 et 1987 étant assez proches l'un de l'autre.

Un rapide coup d'oeil nous montre que les catégories qui s'écartent le plus du centre, sur l'axe horizontal, sont celles qui ont été mises en évidence précédemment à propos des questions portant sur la famille : jeunes, parisiens et diplômés sur la droite du plan, non diplômés, provinciaux (âgés) et personnes âgées vers la gauche.

Il est intéressant de comparer l'orientation générale de l'évolution de ces différentes catégories à la dérive de l'ensemble de l'échantillon. Ainsi, les ouvriers semblent évoluer au même rythme que l'ensemble de l'échantillon, leur parcours semblant résulter par simple translation du parcours moyen.

Par contre, toutes les catégories caractérisées par un fort modernisme (sur la droite du graphique) ont des points d'arrivée situés plus à gauche que leur point de départ, ce qui n'est pas le cas du parcours moyen. Mais surtout, elles se distinguent de ce dernier par un fort déplacement vers le bas (vers le pôle de satisfaction).

On retrouve là un résultat proche de ce que nous énoncions au paragraphe précédent : les modernistes voient leurs traits

caractéristiques s'affaiblir, et leurs opinions sur la société s'adoucissent.

Au contraire, les trajectoires des catégories situées sur la gauche du graphique sont toutes orientées vers le haut (vers le pôle de mécontentement); ces groupes illustrent en partie l'abandon de la part des traditionalistes d'un mode d'expression assez conservateur sur la société.

Deuxième partie

IDEAL DE FECONDITE, PROJET
FAMILIAL ET MODE DE VIE

II-1 LE NOMBRE IDEAL D'ENFANTS EST UN INDICATEUR DU PROJET FAMILIAL

"A votre avis quel nombre d'enfants devrait avoir une famille ?"

Depuis sa création, en 1978, l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC contient une question sur le nombre idéal d'enfants, c'est-à-dire sur la descendance finale que "devrait avoir toute famille française aujourd'hui". Les interrogations de ce type sont toujours ambiguës et l'interprétation des réponses particulièrement délicate. En effet s'intéresse-t-on aux aspects normatifs du problème ou aux désirs individuels ?

Dans le premier cas, on aborde l'aspect collectif de la natalité et le répondant énonce la norme. Dans le second cas, l'enquêté répond en termes d'avantages-coûts pour lui-même et exprime ses propres aspirations.

Soucieux de mieux apprécier cette notion de fécondité idéale, l'INED en 1950 ajoutait une question sur le nombre idéal d'enfants "pour une famille de (son) milieu social". Le fait que les résultats soient toujours nettement plus faibles pour cette deuxième question suggère que l'indicateur de fécondité idéale mesure tout à la fois l'aspiration individuelle et la norme collective.

L'introduction dans le questionnaire "Aspirations" de 1985 du libellé de la question INED sur "l'idéal de fécondité selon le milieu social" a permis de montrer que l'enquête du CREDOC distingue bien entre "idéal général" et "idéal local".

Pour apprécier la cohérence individuelle des déclarations sur le nombre idéal d'enfants, on s'intéresse au revenu fictif par personne de chaque catégorie de famille si l'idéal de fécondité était atteint.

On calcule un revenu fictif par personne en divisant le revenu total du foyer auquel appartient l'enquêté par le nombre "idéal" de personnes au foyer (deux parents et le nombre d'enfants que l'enquêté juge idéal).

Le résultat significatif de ce calcul ne réside évidemment pas dans les niveaux absolus, mais bien dans la stabilité du revenu individuel fictif quand la taille réelle du foyer augmente (cf. Tableau II-1). Ce qui signifie que le nombre idéal d'enfants est suffisamment stable et significatif au niveau individuel pour fixer durablement la situation financière de l'individu, quelle que soit par ailleurs sa situation démographique réelle. Par exemple, cela ne signifie nullement que l'indicateur CREDOC de fécondité idéale soit un prédicteur parfait de descendance finale, mais seulement qu'il manifeste une certaine cohérence instantanée avec les autres déclarations de chaque individu.

Tableau II-1 : Le revenu fictif par personne est indépendant du nombre réel de personnes dans le foyer.

automne 1984.

REVENU PAR PERSONNE SI L'IDEAL DE FECONDITE EST ATTEINT (en F/mois)	Nombre idéal d'enfants			
	0	1	2	3 et plus
Nombre réel d'enfants :				
0	5 450	2 890	2 140	1 630
1	-(*)	3 140	2 280	1 570
2	-	3 130	2 470	1 970
3	-	-	2 420	1 770

(*) - effectifs trop faibles pour mener une estimation significative

Guide de lecture : La première case signifie que le revenu moyen des couples sans enfant, n'en désirant aucun, est de 5 450 F par personne et par mois.

Cette cohérence des différences individuelles semble indiquer que la part de l'aspiration personnelle et de la situation vécue est au moins aussi importante que celle de la norme et de la mode dans les déclarations des enquêtés du CREDOC sur le nombre idéal d'enfants.

Notre objectif est de comprendre les attitudes face à la fécondité comme un des éléments du mode de vie, c'est-à-dire expliquées par celui-ci, tout en le constituant. On fait donc l'hypothèse que ces attitudes se regroupent pour chaque individu au sein d'un "projet de fécondité", comparable aux autres projets socio-économiques du mode de vie (projets familial, immobilier ou professionnel).

Pour d'évidentes raisons de calendrier, la descendance réelle instantanée ne peut constituer un bon indicateur de ce projet. En effet, selon le rythme d'étalement des naissances au cours du cycle de vie, la même descendance instantanée chez deux couples du même âge peut signifier deux descendes finales très différentes.

Les déclarations d'idéal de fécondité ne sont pas affectées par un tel effet de calendrier et peuvent donc fournir la base d'un indicateur des projets de fécondité.

Afin de s'assurer de la fiabilité d'un tel indicateur on vérifie les deux points suivants :

- tout d'abord, que les **déclarations d'idéal de fécondité ne sont pas affectées par de trop forts effets de cycle de vie** qui ruinerait l'espoir d'en faire un descripteur de projet familial (on vérifie en quelque sorte la stabilité des déclarations par rapport à l'état initial).

- puis, que ce projet ainsi décrit **correspond dans une certaine mesure à une descendance réelle** et n'est pas un simple fantasme (on vérifie alors l'adéquation des déclarations à l'état final).

Pour ces vérifications, on ne s'intéressera qu'à la population des individus "à partenaires réguliers" (mariés ou concubins), plus susceptibles d'avoir un projet de fécondité non conditionné par la réussite du projet matrimonial

On suit, depuis 1978, pour des classes d'âge regroupant six années de naissances, l'évolution chronologique sur sept ans de leur idéal de fécondité moyen, qu'on assimile, pour des générations à peu près homogènes, à l'évolution des "projets de fécondité".

On construit donc des "cohortes fictives" en regroupant tous les individus âgés de 18 à 23 ans en 1978 et en les comparant aux individus âgés de 24 à 29 ans en 1984. Cette comparaison est alors assimilée à un suivi de la génération née entre 1955 et 1960 entre les deux dates extrêmes de l'enquête. On "suit" ainsi les générations nées entre 1949 et 1954, entre 1943 et 1948, et entre 1937 et 1942; cette dernière année correspond à l'âge de 47 ans, qu'on retient arbitrairement comme la limite de la période de fécondité (les hommes aussi étant interrogés, on fait l'hypothèse d'une faible différence d'âge entre conjoints).

On obtient ainsi l'évolution de quatre "cohortes" entre 1978 et 1984, toutes quatre remarquables par leur stabilité.

Tableau II-2 : Chaque génération reste fidèle à son idéal de fécondité

Génération née entre ...	Nombre idéal en		Variation
	1978	1984	
1955 et 1960	2,07	2,08	+ 0,5 %
1949 et 1954	2,05	2,15	+ 4,8 %
1943 et 1948	2,04	2,19	+ 7,4 %
1937 et 1942	2,27	2,31	+ 1, %

Population des individus mariés et concubins seulement

En effet, seule la génération née entre 1943 et 1948 modifie sensiblement ses déclarations de fécondité idéale entre 1978 (où elle est âgée de 30 à 35 ans) et 1984 (où elle est âgée de 36 à 41 ans) ces dernières augmentant de 7,4 %.

De même, on peut constater la faible différence d'attitude entre générations face à la fécondité idéale. Seule la génération née entre 1937 et 1943 (elle a de 42 à 47 ans en 1984) se distingue des autres, en 1978 comme en 1984, en estimant le nombre idéal d'enfants plutôt aux alentours de 2,3 que de 2,1 comme les générations plus récentes.

La stabilité de chaque cohorte entre 1978 et 1984 semble montrer que les choix de fécondité idéale varient peu avec l'âge pour un individu donné; il s'agirait donc d'une véritable stratégie de fécondité fixée très tôt par l'individu et non d'une adaptation permanente des projets de fécondité aux situations rencontrées au cours de la vie.

En termes techniques, on serait tenté d'évoquer le peu d'incidence des effets "cycle de vie", puisque chaque génération maintient son idéal de fécondité aux différents passages du cycle de vie.

Cependant on ne peut pas généraliser à l'ensemble du cycle de vie d'une seule cohorte l'ensemble des passages d'une étape du cycle de vie pour chaque cohorte. En effet, pour affirmer que le nombre idéal d'enfants moyen d'une cohorte ne change pas au long de son cycle de vie, il faudrait disposer de chiffres sur l'ensemble de ce cycle de vie, ce que l'on ne peut obtenir dans le cadre d'une enquête vieille de huit ans seulement.

Il est cependant clair que les projets de fécondité ne font que peu de concessions au cycle de vie individuel et ne s'adaptent pas en permanence à la baisse, comme on pouvait le craindre, sous l'effet des contraintes financières ou du manque de temps.

Outre la stabilité sur 1978-1984, le parfait raccordement des différentes cohortes sur le nombre réel d'enfants (tableau II-3) permet de risquer une interprétation extrême des séries "nombre idéal" et "nombre réel" d'enfants (figure II-1). Tout se passe comme si l'idéal de fécondité restait à peu près stable au long du cycle de vie, ou tout au moins connaissait des variations sans commune mesure avec celles de la descendance effective, à un niveau pas trop éloigné de celui de la descendance finale.

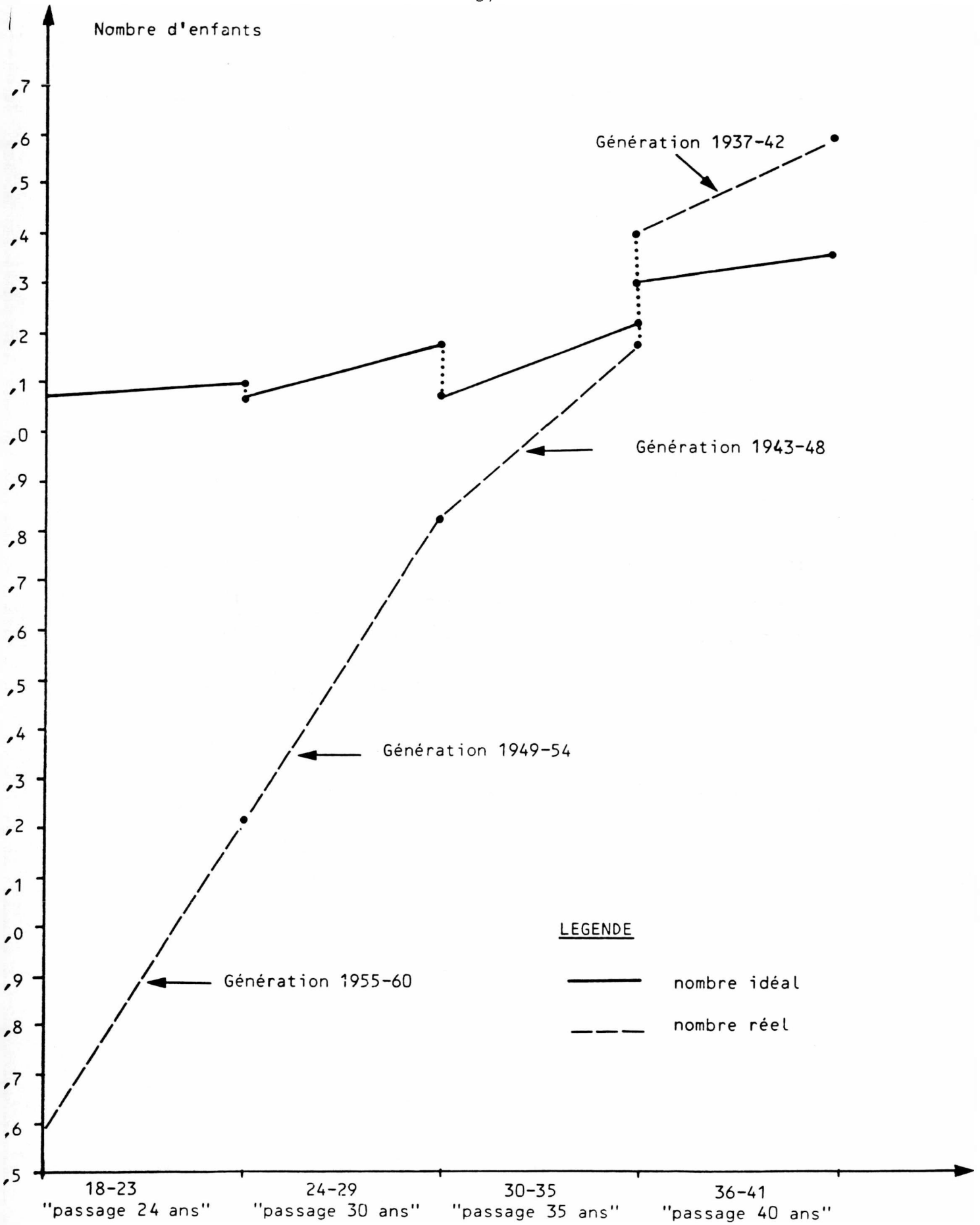
Tableau II-3 : Les cohortes se raccordent sur le nombre réel d'enfants.

Génération née entre :	Nombre réel d'enfants en		Nombre idéal 1984
	1978	1984	
1955 et 1960	0,55	1,18	2.08
1949 et 1954	1,18	1,80	2.15
1943 et 1948	1,80	2,13	2.19
1937 et 1942	2,36	2,56	2.31

On peut donc affirmer que le nombre idéal d'enfants, tel qu'il est déclaré dans l'enquête "Conditions de vie et aspirations des Français", n'est pas systématiquement lié à l'âge de l'enquêté (donc à sa situation dans le cycle de vie), et ni totalement sans rapport avec la descendance finale effective.

On utilisera le nombre idéal d'enfants comme un indicateur relatif du projet de fécondité pour situer celui-ci dans l'ensemble des attitudes et opinions devant les facteurs du mode de vie.

FIGURE II.1



Population des enquêtés mariés ou concubins

II-2. PROJET DE FECONDITE ET MODE DE VIE

En considérant le mode de vie comme un ensemble de situations, de possessions, de comportements et d'attitudes d'un individu, on s'interdit toute hypothèse a priori sur la place du projet de fécondité dans une liaison causale. Dès lors, il ne s'agit pas d'expliquer la descendance par un facteur (ou un choix de facteurs), ni de placer la fécondité en amont du mode de vie et d'en faire dériver le reste.

L'approche "multi-variée" proposée n'appréhende le phénomène "mode de vie" qu'en termes de concordances et de rapprochements observés.

On analyse les opinions et les attitudes à l'égard de la famille et de la vie privée au moyen d'une analyse factorielle des correspondances multiples dans laquelle les variables d'opinions sont actives. Outre les déclarations sur le nombre idéal d'enfants, on retient les réponses aux questions suivantes :

- Notez, de 1 à 7, l'importance du **travail** dans votre vie personnelle.
- Notez, de 1 à 7, l'importance des **amis** dans votre vie personnelle.
- Notez, de 1 à 7, l'importance de votre **parentèle** dans votre vie personnelle.
- Le mariage est-il :
 1. une union indissoluble,
 2. une union qui peut être dissout en cas de problème grave,
 3. une union qui peut être dissout sur simple accord des parties
- La famille est-elle le seul endroit où l'on se sent bien et détendu ?
 1. oui
 2. non

On considère très souvent qu'une enquête d'opinions fournit des oppositions simples entre deux déclarations bien marquées : le contraste est alors fréquemment imputé au retard sur l'innovation de certaines

populations. Dans ce cas, la situation se ramène à un centre, où se retrouve la très large majorité des individus en marche vers l'opinion "moderne", et deux pôles, respectivement celui des retardataires traditionalistes et celui des novateurs "branchés".

Une telle vision est particulièrement inadaptée face aux attitudes vis-à-vis de la famille. En effet, cette "marche vers l'opinion légitime" devrait se traduire par un déplacement constant du centre de gravité du nuage d'opinions vers le pôle qualifié de plus moderniste lors des premières analyses en 1978. Or, des travaux du CREDOC ont montré qu'entre 1978 et 1983, "non seulement la structure des opinions apparaît stable, mais aussi que le déplacement enregistré touche toutes les catégories de population. Il n'y a donc pas de rattrapage des positions moyennes ... mais plutôt diffusion des nouvelles attitudes à l'ensemble de la population et ceci à vitesse pratiquement constante".

En outre, il y a plusieurs façons d'être moderniste ou traditionaliste : les attitudes vis-à-vis de la famille forment un complexe de projets se déployant dans plusieurs directions.

L'espace des opinions sur la vie privée et la famille ne se réduit donc pas à un axe traditionaliste-moderniste, mais présente plutôt trois dimensions. Outre l'opposition entre un modèle traditionnel et un modèle d'avant-garde, figurée sur le premier axe de l'analyse, on trouve une opposition entre des individus modérés et extrémistes sur le second axe, enfin une opposition entre des individus plutôt isolés (plus exactement appartenant à un foyer plutôt isolé du reste de la société) et des individus immergés dans la vie sociale.

La figure II-2 présente, projetées sur le plan principal d'inertie, les modalités actives de cette analyse; l'axe 1 résulte manifestement d'une opposition traditionaliste/moderniste. L'axe 2 sépare les positions modérées des déclarations plus tranchées. Le plan ainsi constitué suggère un continuum d'opinions allant schématiquement des "modernistes convaincus" aux "traditionalistes également convaincus" en passant par des "neutres modérés".

Les déclarations sur le nombre idéal d'enfants se répartissent régulièrement de 0 à 4 sur ce continuum. En outre, les traditionalistes seraient globalement moins affirmatifs que les modernistes : le côté gauche du continuum d'opinions se situe moins haut sur l'axe 2 que le côté droit.

Cependant, vis-à-vis du travail, les traditionalistes rassemblent les réponses extrêmes. Ces deux dernières observations s'expliquent assez bien par la structure socio-professionnelle sous-jacente : les ménagères et les personnes âgées ayant tendance à exprimer des opinions peu tranchées (graphique II-3).

De même, la présence de nombreux retraités parmi ces traditionalistes est à l'origine de l'opinion "le travail occupe peu ou pas de place dans ma vie privée".

Le troisième axe oppose de manière claire des individus peu concernés par l'environnement social à ceux attribuant à la fois au travail, à la famille et aux amis une importance très forte. On avait donc une opposition entre des personnes "isolées" et des personnes très "intégrées".

Là encore, les opinions se déroulent selon un continuum en "U", des "isolés-convaincus" aux "intégrés-convaincus" en passant par des neutres-modérés" (figure II-4). La structure socio-démographique sous-jacente indique que l'intégration croît avec le revenu et diminue fortement avec l'âge.

La répartition des professions-catégories sociales montre bien qu'intégration et conviction ne sont pas synonymes : les cadres supérieurs, plus intégrés que les ouvriers-employés, sont plus modérés qu'eux. On retrouve néanmoins l'ensemble "retraités-paysans-ménagères" nettement du côté de l'isolement (figure II-5).

Même si aucun lien de causalité n'apparaît entre les différentes attitudes, des coïncidences ont été mises à jour entre modernisme des

déclarations sur la famille, intégration sociale et capacité à exprimer des opinions extrêmes. De même, anomie-traditionalisme et opinions "refuges" se sont trouvées fréquemment associées.

Ces rapprochements opèrent dans un "continuum" le long duquel se déploient régulièrement les déclarations modérées ou très influencées par l'anomie sociale.

FIGURE II.2

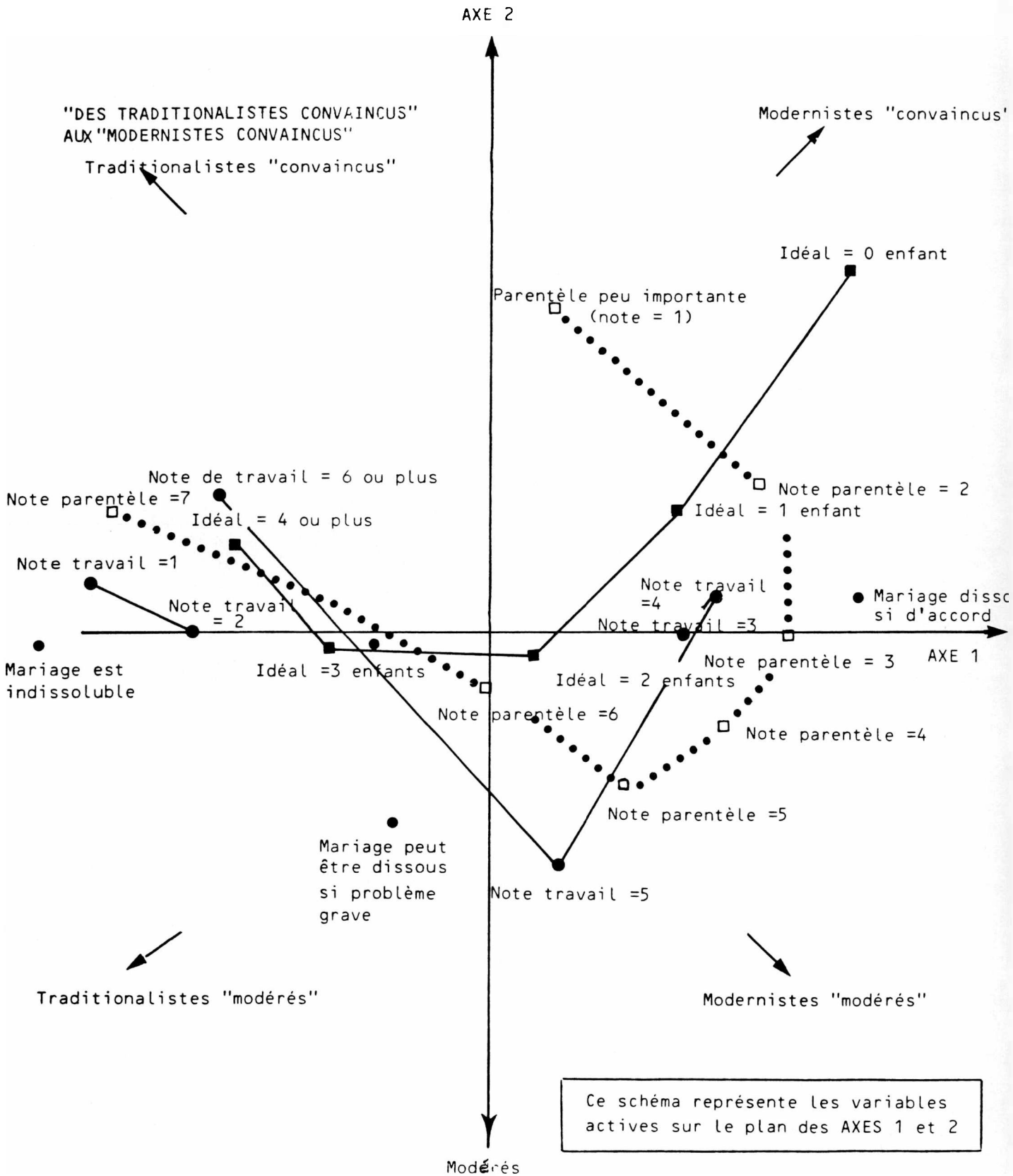


FIGURE II.3

LE ROLE DES C.S. DANS L'OPPOSITION
TRADITIONALISTES/MODERNISTES

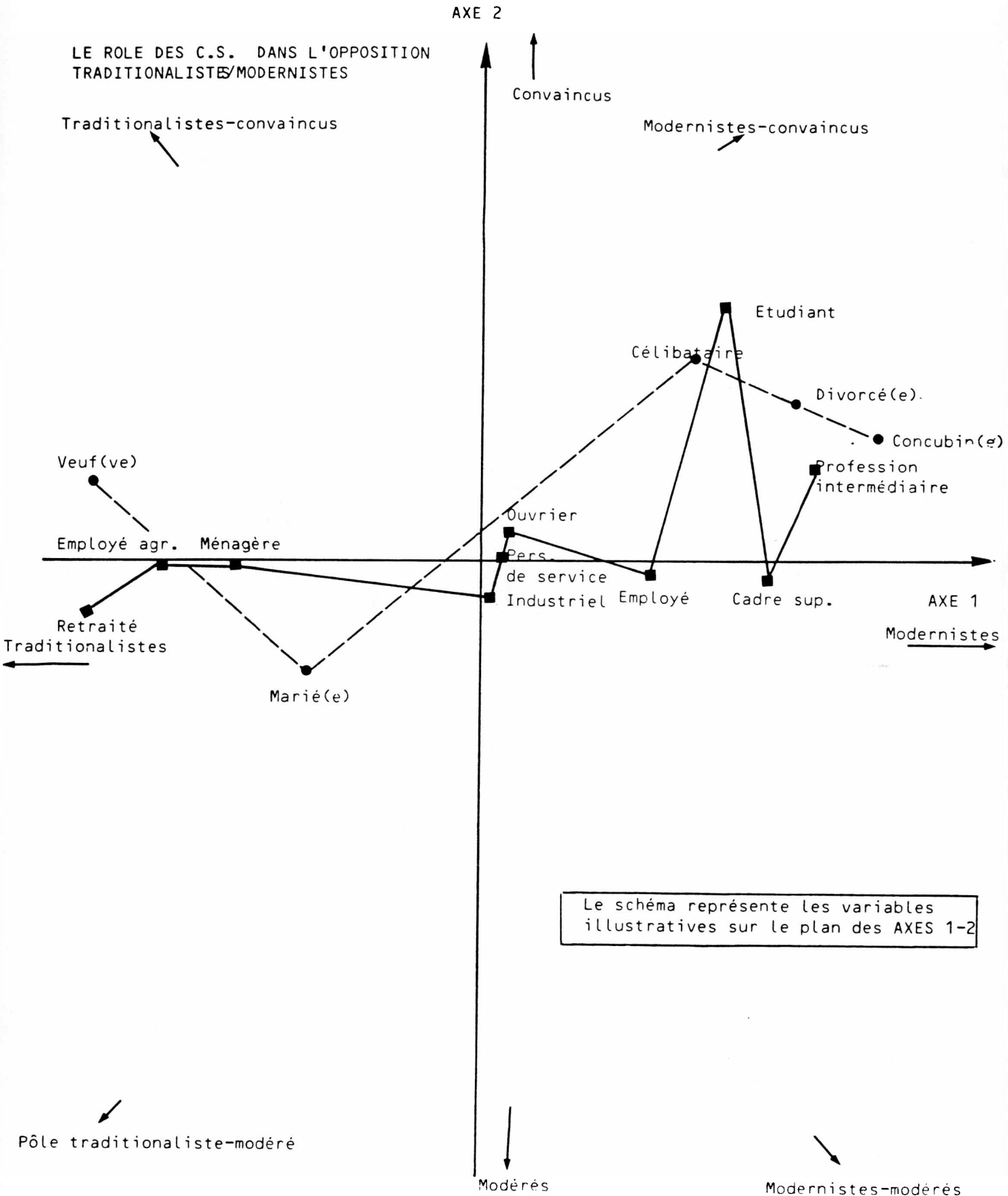
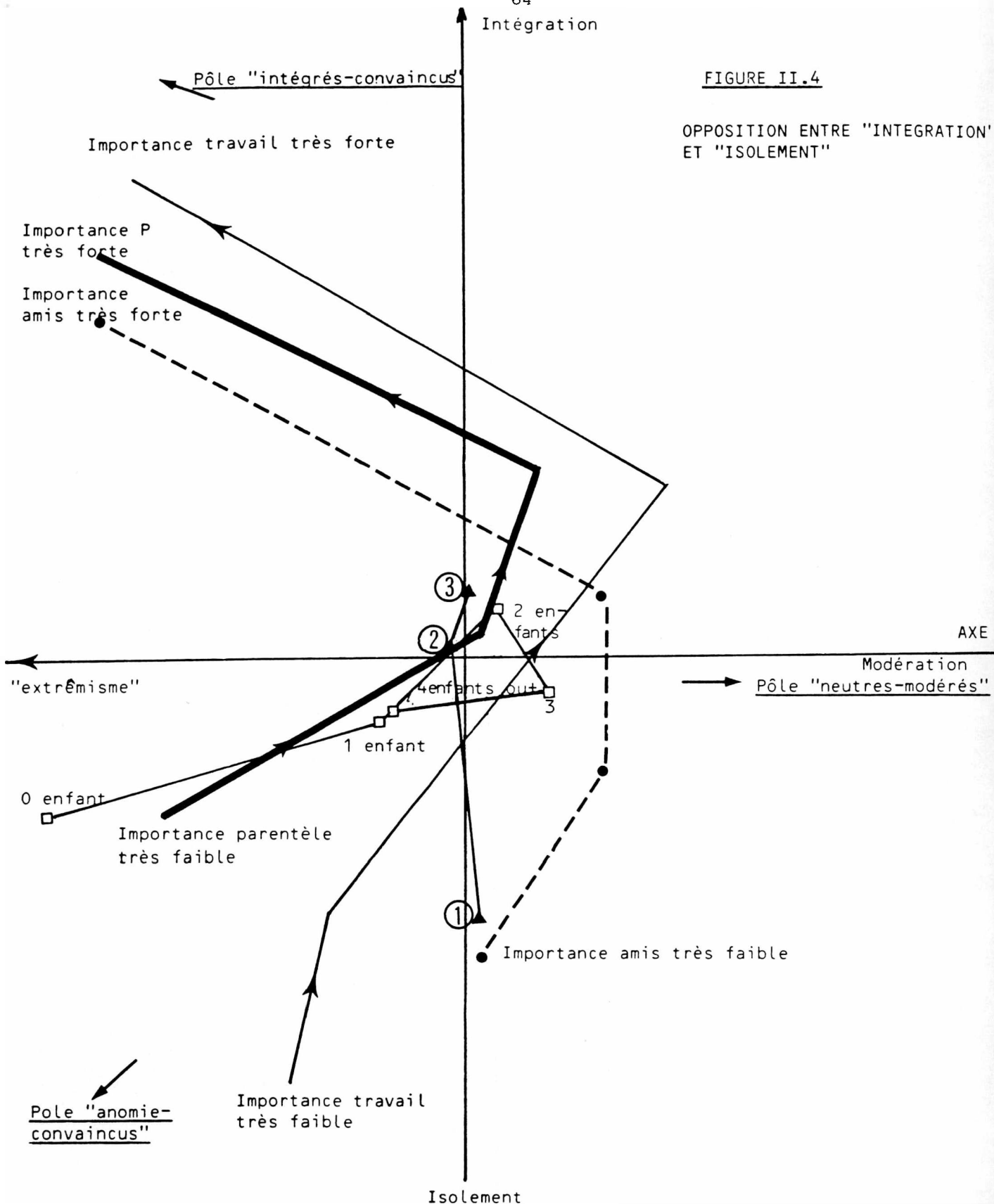


FIGURE II.4

OPPOSITION ENTRE "INTEGRATION" ET "ISOLEMENT"

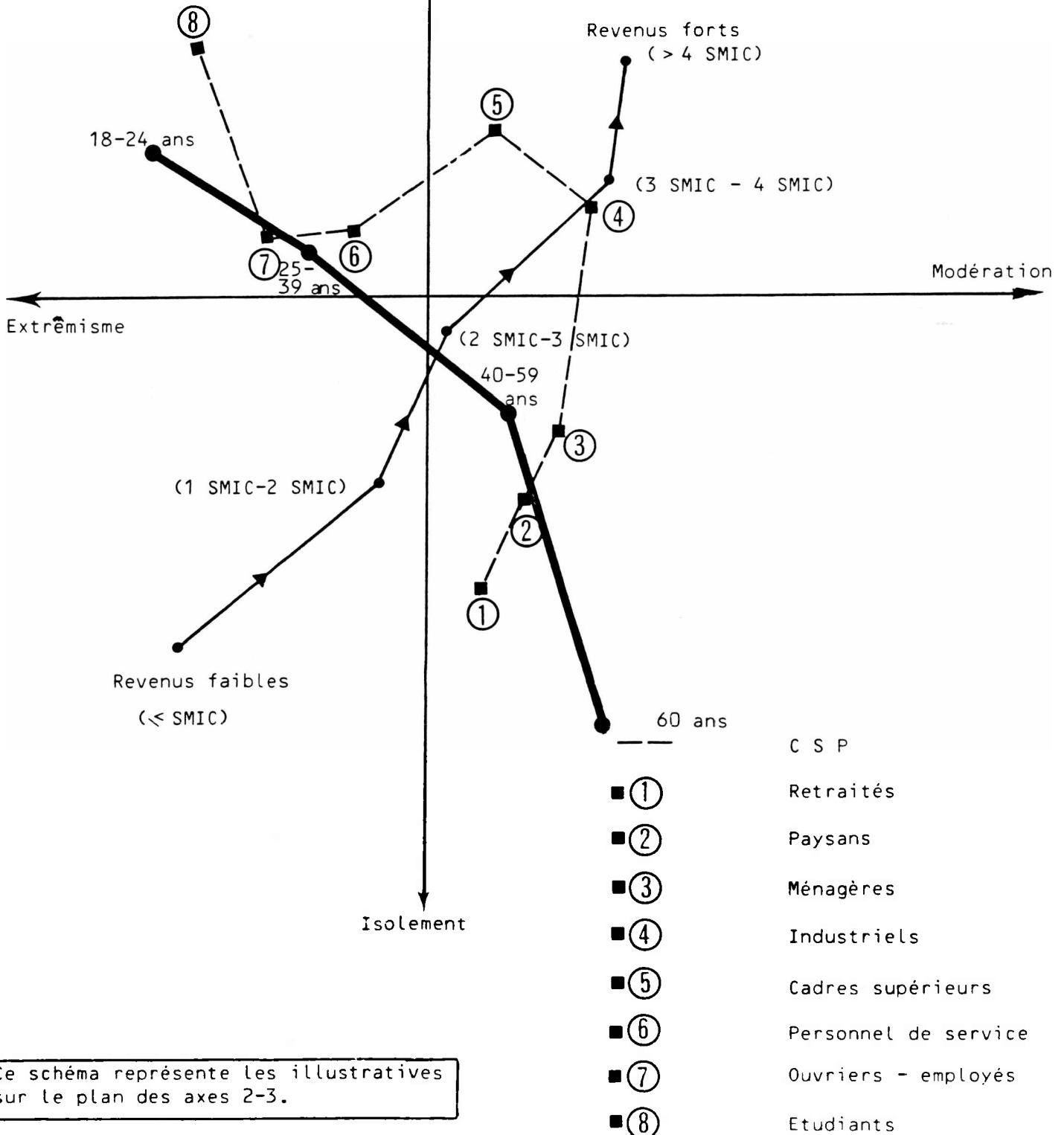


Le schéma représente les actives sur le plan des axes 2-3

- ▲ ① Travail du ménage incombe à la femme
- ▲ ② Travail du ménage incombe plutôt à la femme
- ▲ ③ Travail du ménage incombe aux deux conjoints
- Nombre idéal d'enfants

FIGURE II.5

LE ROLE DES REVENUS ET DE
L'AGE SUR LE DEGRE D'ISOLEMENT



Ce schéma représente les illustratives
sur le plan des axes 2-3.

Troisième partie

LES POLITIQUES SOCIALES
DE LA FAMILLE

Résumé de la troisième partie

L'analyse simultanée des réponses des Français à neuf questions portant sur les politiques sociales de la famille permet de mettre en évidence une double opposition portant sur le niveau de l'aide et la forme de cette aide.

D'une part, les enquêtés s'opposent sur le montant des aides qui sont perçues comme insuffisantes ou suffisantes, et d'autre part sur la forme et les modes de gestion de cette aide.

Schématiquement, on peut recenser trois types d'attitudes :

- le niveau des prestations est insuffisant, leur but est de corriger les inégalités sociales, on privilégie l'aide en argent et la gratuité des équipements

- sans prendre position sur son montant, on est surtout attaché à la gestion et à la forme collective de l'aide, ainsi qu'à sa fonction redistributrice (progressivité en fonction des revenus, choix des équipements collectifs)

- le niveau des prestations est suffisant, le coût d'accès aux équipements et le calcul des allocations familiales ne doivent pas tenir compte des revenus.

Le nombre des enfants présents au foyer des enquêtés, le niveau de vie des ménages, l'activité féminine ou encore le logement sont parmi les variables explicatives de la distribution des enquêtés dans cette configuration.

Les enquêtés qui déclarent un nombre idéal d'enfants faible ont des réponses qui les rapprochent de ceux qui ont deux enfants ou plus pour estimer les prestations insuffisantes et souhaiter une augmentation de l'aide en argent et la gratuité des équipements.

Au cours des trois années étudiées, on assiste à une baisse globale de l'insatisfaction et à la montée de l'individualisme, bien que ce dernier phénomène prenne des sens différents, selon qu'il concerne les catégories les plus aisées, ou les plus insatisfaites. En termes certainement caricaturaux, cette baisse de l'attraction des valeurs collectives, correspondrait pour les premières à un "égoïsme" croissant, et pour les autres à un sentiment d'exclusion plus répandu.

III-1 UNE REPRESENTATION SYNTHETIQUE DES OPINIONS

Pour comprendre quelles lignes de forces organisent les opinions des Français en matière de politiques sociales, et quelles logiques sous-tendent leurs prises de positions, nous avons analysé simultanément les réponses à 9 questions de politiques sociales des 6000 individus interrogés en 1985, 1986 et 1987.

L'objet de ce travail est double : d'une part dégager le réseau de relations qui lie les réponses à ces questions entre elles, et en éclairer ainsi le sens; d'autre part, construire un système de représentation dans lequel chaque enquêté est situé par l'ensemble de ses réponses à ces neuf questions.

Disposant ainsi d'une échelle d'attitudes sur laquelle se placent les enquêtés, échelle plus fine, et a priori plus solide que les réponses à une ou deux questions, on peut représenter également les situations moyennes de tels ou tels regroupements opérés selon des caractéristiques dont on veut apprécier les relations avec le champ des opinions sur les politiques sociales ainsi structuré.

Les 9 questions retenues sont :

C11. Estimez-vous intéressant que le père ou la mère puissent s'arrêter de travailler 2 ans, après le congé maternité, sans rémunération, mais avec la garantie de retrouver son emploi ?

- | | |
|--------|-------------|
| 1. Oui | (90.2%) (1) |
| 2. Non | (9.7%) |

M1. Vous savez que les familles qui ont des enfants touchent des prestations destinées à les aider et à compenser les charges que représentent ces enfants. Pensez-vous que cette aide est globalement ?

- | | |
|-----------------|---------|
| 1. Suffisante | (30.2%) |
| 2. Insuffisante | (64.9%) |
| 3. Ne sait pas | (4.9%) |

(1) - les chiffres entre parenthèses sont les pourcentages représentant les réponses des 6000 individus des trois vagues d'enquête.

M2. Parmi les solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour accroître l'efficacité de cette aide ?

- | | |
|--|---------|
| 1. Une augmentation de l'aide en argent | (44.5%) |
| 2. Un accroissement des équipements collectifs | (28.9%) |
| 3. Un accroissement des services | (17.6%) |
| 4. Ne sait pas | (9.1%) |

M3. Le coût d'accès aux équipements et aux services devrait-il ?

- | | |
|--|---------|
| 1. Etre pris en charge entièrement par la collectivité | (26.4%) |
| 2. Etre le même pour tous | (32.1%) |
| 3. Augmenter avec le revenu | (39.9%) |
| 4. Ne sait pas | (1.7%) |

M4. Actuellement, les allocations familiales sont les mêmes pour toutes les familles, quel que soit leur revenu, trouvez-vous ... ?

- | | |
|--|---------|
| 1. Que c'est bien ainsi | (16.2%) |
| 2. Qu'elles devraient être supprimées à partir d'un certain salaire | (16.6%) |
| 3. Qu'elles devraient être calculées en fonction du salaire (diminuées progressivement quand le salaire augmente). | (61.5%) |
| 4. Ne sait pas | (5.7%) |

M5. De quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ? Faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes :

- | | |
|---|---------|
| 1. Cela leur donne la possibilité de vivre | (62.9%) |
| 2. Cela leur enlève tout sens des responsabilités | (35.7%) |
| 3. Ne sait pas | (1.4%) |

Note - Une question pourtant intéressante n'a pu pas être retenue :

- en France comme dans de nombreux pays étrangers, en cas de maladie, de chômage, pour les personnes âgées, les familles ..., des prestations sont distribuées. A votre avis, pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils les plus insuffisants ?.

En effet, le mode de questionnement a changé pendant la période; la question était ouverte en 1984, alors qu'en 1985 et 1986, une liste d'items était proposée aux enquêtées. Le retour en 1987 au mode ouvert a montré depuis que les importantes variations entre les réponses de 1984 et 1985 étaient bien dues à ce changement technique. Les enquêtés de 1984 d'une part, et ceux de 1985 et 1986 d'autre part, n'ont donc pas répondu exactement à la même question. On peut se reporter pour plus de précisions au rapport préliminaire de la phase 10 , pages 102 à 104 - CREDOC N°35, mars 1988.

M6. *Estimez-vous que les prestations familiales servent :*

- | | |
|--|---------|
| 1. <i>Plutôt à corriger les inégalités de revenu</i> | (57.7%) |
| 2. <i>Plutôt à favoriser la natalité</i> | (40.1%) |
| 3. <i>Ne sait pas</i> | (2.2%) |

M7. *Si des parents âgés sont dans le besoin, à votre avis, qui doit s'en occuper principalement ?*

- | | |
|--------------------------------|---------|
| 1. <i>Les enfants</i> | (75.7%) |
| 2. <i>Les pouvoirs publics</i> | (24.2%) |

M8. *En cas de difficultés entre des parents divorcés (ou séparés), est-ce une bonne chose que les pouvoirs publics interviennent pour faire payer les pensions alimentaires ?*

- | | |
|-----------------------|---------|
| 1. <i>Oui</i> | (92.7%) |
| 2. <i>Non</i> | (6.8%) |
| 3. <i>Ne sait pas</i> | (0.5%) |

La classe des "ne sait pas" exclue de l'analyse

La première source de dispersion de la population décrite par l'ensemble des réponses à ces 9 questions, est l'usage important de la réponse "ne sait pas" par un petit groupe d'enquêtés (756 , soit 12.6% de l'échantillon). Leurs caractéristiques sont celles observées habituellement chez les non-répondants, quel que soit le sujet abordé : personnes âgées en général, mais plus spécialement des femmes de plus de 65 ans non diplômées, des personnes appartenant à des familles typées - personnes seules (veuves), couples sans enfant présent au foyer.

Ces enquêtés sont moins concernés par les deux volets de politiques sociales abordés ici (famille, pauvreté), mais de plus, une certaine propension, de leur part, au repli sur la réponse "ne sait pas" est attestée par l'usage qu'ils en font également face à des questions moins ciblées. Ce groupe, peu intéressant du point de vue du contenu des réponses, est écarté de l'analyse qui va suivre. Celle-ci porte maintenant sur les 5244 individus restants.

Les politiques sociales, deux logiques pour prendre position

Le champ des opinions sur les politiques sociales apparait dominé par deux dimensions complémentaires. La figure III-1 représente les modalités actives, sur le plan principal d'inertie; on peut y lire ce système d'oppositions.

Tout d'abord, de gauche à droite, l'axe principal oppose ceux qui veulent voir les prestations augmenter à ceux qui trouvent que cela n'est pas nécessaire.

Nous verrons plus loin que cette opposition est structurée par un effet de niveau de vie (revenus, niveau d'équipement, locataires opposés aux propriétaires, ...). Cette dimension, qui mesure l'expression subjective des besoins, est organisée autour des réponses suivantes :

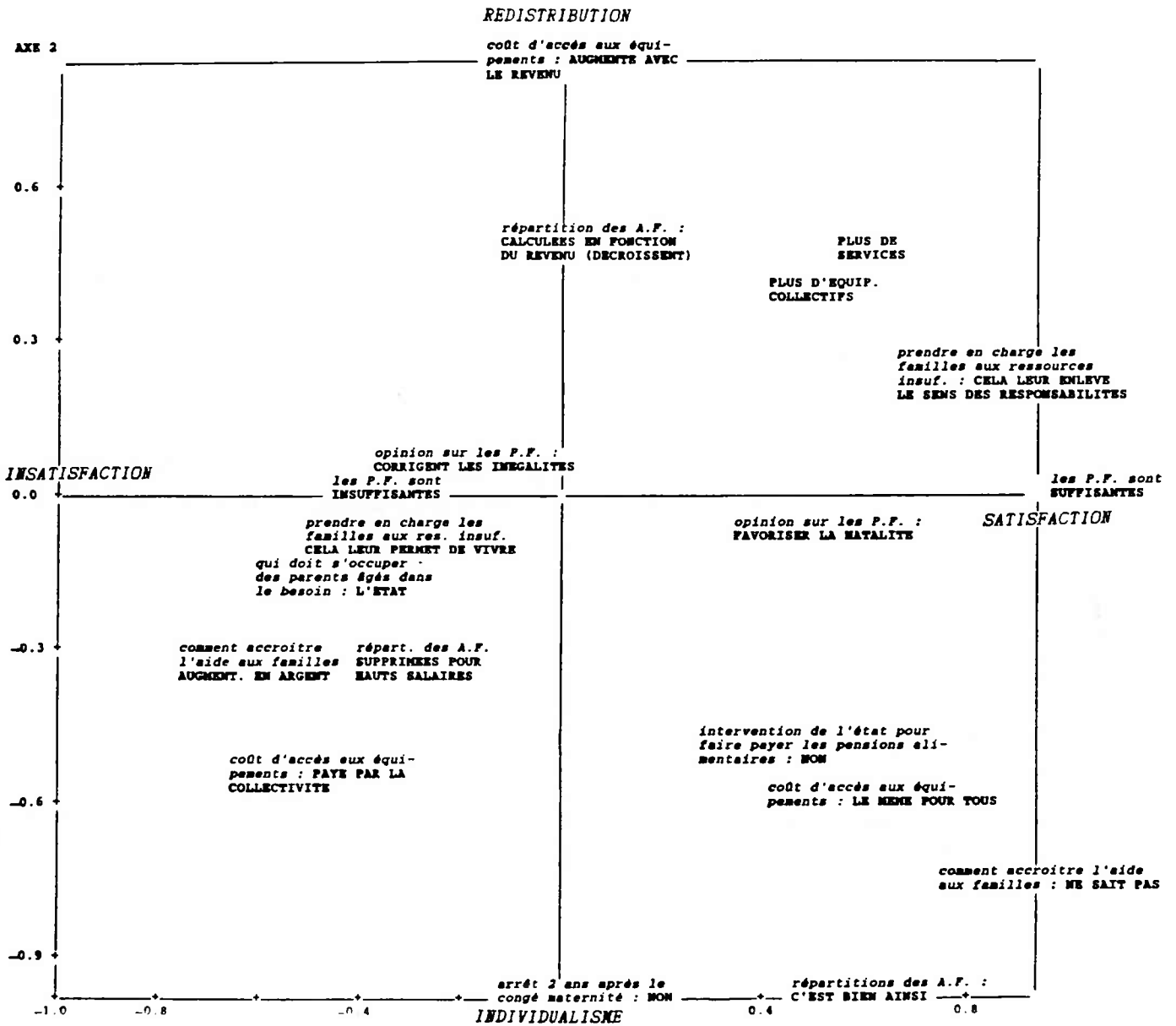
à gauche, les insatisfaits

- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles : **augmentation de l'aide en argent**
- Les prestations familiales sont globalement : **insuffisantes**
- Si la collectivité prend en charge les familles aux ressources insuffisantes : **cela leur permet de vivre**
- Le coût d'accès aux équipements devrait être : **pris en charge par la collectivité**
- Qui doit s'occuper des parents âgés dans le besoin : **les pouvoirs publics**

à droite, les plus satisfaits

- Les prestations familiales sont globalement : **suffisantes**
- Si la collectivité prend en charge les familles sans ressource : **cela leur enlève tout sens des responsabilités**
- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles : **M.S.P.**
- Actuellement, les AF sont les **mêmes** pour toutes les familles : **c'est bien ainsi**
- Le coût d'accès aux équipements devrait être : **le même pour tous**
- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles : **plus de services**

Figure III-1 : plan principal d'inertie, modalités actives les plus contributives, analyse portant sur 5244 individus.



L'autre logique (verticalement sur la figure III-1) qui sous-tend les réponses à ces questions semble plus idéologique, et concerne plus les modes de gestion de l'aide. Elle oppose ceux qui adhèrent aux idées de progressivité en fonction du revenu et de gestion socialisée d'une aide pré-affectée (services et équipements), à ceux qui les rejettent.

en haut, un pôle "redistributif et socialisé"

- Le coût d'accès aux équipements devrait : **progresser avec le revenu**
- Actuellement, les AF sont les mêmes pour toutes les familles, il faudrait qu'elles soient **calculées en fonction du revenu**
- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles : **plus d'équipements collectifs**
- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles : **plus de services**

en bas, les "individualistes"

Un rejet commun des idées de redistribution et de gestion collective des aides projetée en bas du graphique des réponses dont la signification est souvent en contradiction, et qui s'opposent sur le premier axe :

- en bas, et à gauche

- Le coût d'accès aux équipements devrait : **être pris en charge entièrement par la collectivité**
- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles : **augmenter l'aide en argent**
- Actuellement, les AF sont les mêmes pour toutes les familles, il faudrait qu'elles soient **supprimées pour les hauts salaires**

- en bas, et au centre

- Arrêt deux ans après le congé maternité avec garantie de retrouver son emploi : **pas intéressant**

- en bas, et à droite

- Actuellement, les AF sont les mêmes pour toutes les familles, **c'est bien ainsi**
- Le coût d'accès aux équipements devrait : **être le même pour tous**
- Comment accroître l'efficacité de l'aide aux familles, **ne sait pas**

Ce plan factoriel constitue une synthèse des enjeux que recouvrent pour les enquêtés les neuf questions analysées : enjeux quant au volume de la politique familiale et quant à ses objectifs. Pour autant, la lecture des corrélations qui s'y dessinent n'épuise pas le sens de certaines des questions; ainsi, celle portant sur l'intervention des pouvoirs publics dans les problèmes liés au divorce y est très mal représentée, mais il s'agit, il est vrai, d'un thème un peu marginal.

Il est remarquable que les réponses "les allocations familiales devraient être calculées en fonction du revenu" et "le coût d'accès aux équipements doit augmenter avec les revenus" se projettent au milieu de l'axe principal, les enquêtés qui choisissent ces items exprimant un niveau de satisfaction moyen.

Les plus insatisfaits du niveau des prestations (à gauche du graphique) privilégient les réponses "les allocations familiales devraient être supprimées pour les hauts salaires" et "le coût des équipements devrait être entièrement pris en charge par la collectivité".

La réponse "supprimées pour les hauts salaires" apparaît être une version radicale ou extrême de la proposition selon laquelle le calcul des allocations familiales devrait tenir compte du revenu. La gratuité des équipements, par contre, est une proposition plutôt en régression par rapport à la progressivité du coût, dans la perspective d'avantager les familles les plus modestes. On peut penser pourtant que la gratuité est plus souvent citée parce que c'est encore la meilleure solution pour l'accès aux équipements de ces familles pour lesquelles un coût même progressif apparaît encore trop lourd.

Ce thème renvoie au choix par les mêmes de l'aide en argent; l'intensité de la demande d'aide s'assortit ainsi du choix des aides les plus concrètes et les plus immédiates au budget des familles.

Qui pense quoi ? Une approche synthétique et quantifiée.

Cette représentation constitue un espace quantifié de l'expression des besoins et des aspirations vis-à-vis des politiques familiales telles que les neuf questions permettent de les apprécier.

La position de chaque enquêté y est déterminée par ses réponses à l'ensemble des questions (et plus particulièrement à celles citées ci-dessus qui ont les plus fortes contributions sur les axes 1 et 2).

Nous allons utiliser cet outil pour décrire les déterminants de la formation de cette expression subjective des besoins. En effet, les écarts relatifs des positions dans cet espace de différents groupes d'enquêtés, expriment globalement les divergences d'expression entre ces groupes. Avec quelques précautions d'ordre statistique, on peut alors assumer que les critères ayant servi à la définition de ces groupes sont des facteurs explicatifs d'écarts dont la signification réfère à la double opposition mise en évidence plus haut.

La projection sur le plan factoriel de ces descripteurs (en général socio-économiques) constitue ainsi la trame de cet exposé, et pourrait suffire à traiter les différents sujets abordés. Néanmoins, dans la plupart des cas, cette présentation est illustrée par des tableaux plus classiques, bien que ceux-ci ne montrent que des résultats partiels par rapport à l'échelle d'attitude globale que nous avons construite.

Le cas du nombre d'enfants (figure III-2, tableaux III-2 et III-3) explicite les avantages respectifs des deux présentations.

Nous verrons ainsi que les situations familiales et les effets du cycle de vie, puis, le statut social et professionnel et le niveau de vie, influencent fortement et de manière cumulative l'expression d'une revendication ou au contraire d'une certaine désaffection vis-à-vis des enjeux de la politique familiale.

Les conditions de vie (logement, budget ...) seront également détaillées, ce qui nous permettra de trouver un début d'explication aux réponses a priori étonnantes des habitants de la région parisienne.

Ensuite, cette représentation étant éclairée par un fort ancrage factuel, nous analyserons les relations entre cette expression des besoins en matière de politique familiale et la place dans cet espace des déclarations de fécondité idéale - elle aussi étonnante.

Enfin, nous nous intéresserons aux trajectoires dans cet espace de différentes catégories d'enquêtés entre les années 1984, 1985 et 1986, pour voir que la structure ainsi mise en évidence se translate plus qu'elle ne se déforme.

Rappelons que, sauf mention contraire, la population étudiée dans la suite du texte comporte 5244 individus, le groupe des "ne sait pas" ayant été écarté.

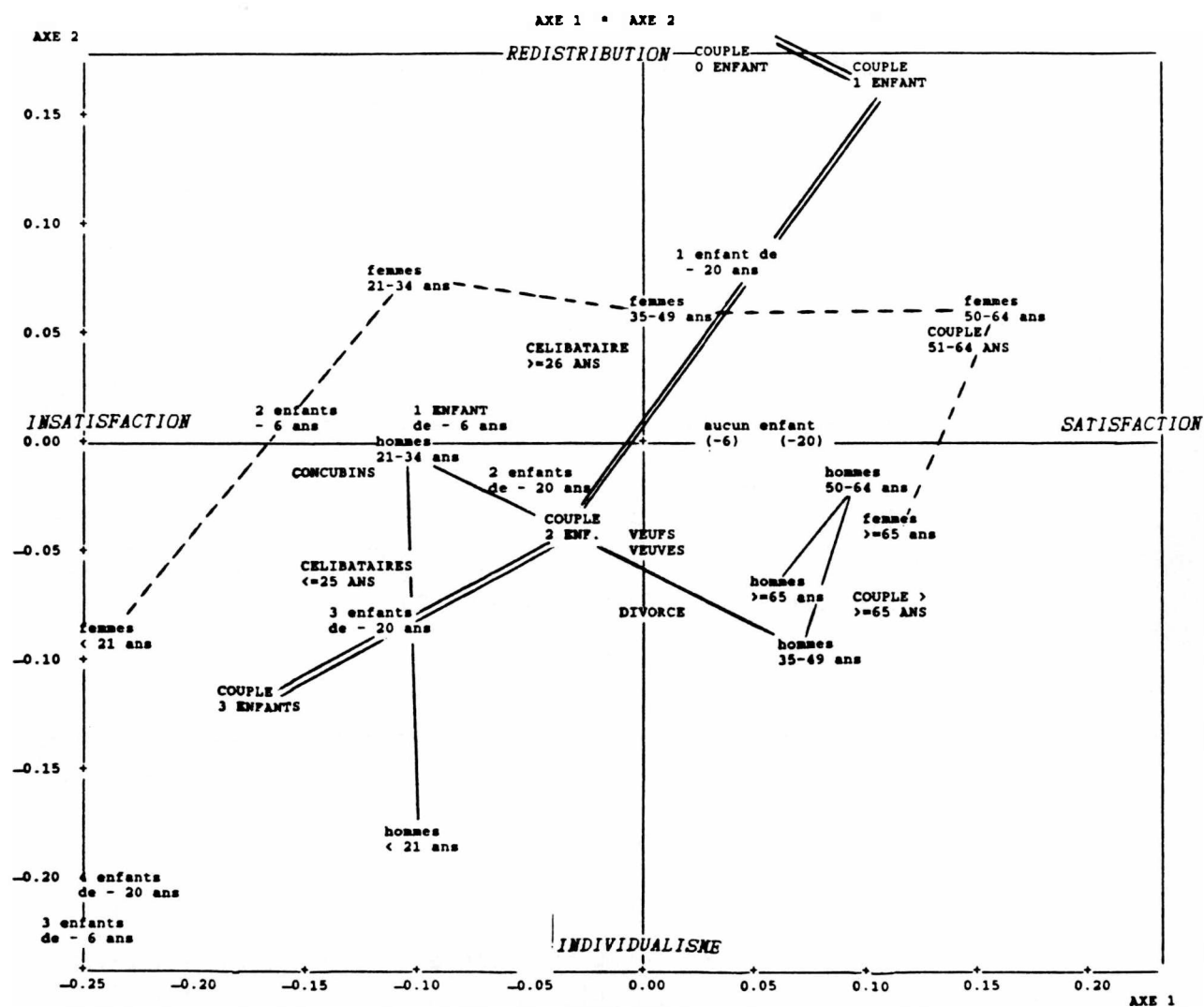
III-2 LES SITUATIONS FAMILIALES ET LE CYCLE DE VIE

La figure III-2 représente, sur le plan principal, les coordonnées moyennes des individus regroupés par tranche d'âge et sexe, par nombre d'enfants présents au foyer (de moins de 20 ans et moins de 6 ans) ou par type de famille.

Le nombre des enfants apparait bien lié à la demande de prestations; les familles ayant de 4 à 0 enfants de moins de 20 ans (il s'agit des enfants présents au foyer) s'échelonnent régulièrement le long de la première bissectrice.

Le tableau III-1 montre la progression des réponses "ces prestations sont insuffisantes" selon le nombre d'enfants présents, avec une exception : les enquêtés appartenant aux familles de trois enfants estiment les prestations moins fréquemment insuffisantes que ceux

Figure III-2 : plan principal d'inertie, situations familiales et cycle de vie



appartenant aux familles de deux enfants. Cette satisfaction relative du niveau des prestations s'explique sans doute par le saut important des prestations entre ces deux types de familles (3).

Tableau III-1 : pourcentage de réponses "les P.F. ne suffisent pas" selon le nombre d'enfants

	nombre d'enfants				
	0	1	2	3	4 ou plus
effectif	3068	851	811	377	124
P.F. insuffisantes	65%	71,4%	78,9%	71%	87,8%

Ce saut qui semble modérer l'expression directe d'une insatisfaction portant sur le seul niveau des P.F., n'atténue pas pour autant l'expression plus diffuse des demandes (et difficultés ou tensions budgétaires, comme nous le verrons par la suite) telle que la restitue le plan factoriel, qui prend en compte les réponses de chaque enquêté aux neuf questions actives de l'analyse.

Le tableau III-2 fournit les pourcentages d'enquêtés ayant répondu **simultanément** les P.F. sont "insuffisantes" à la question *M1*, et "augmenter l'aide en argent" à la question *M2* portant sur les solutions pour améliorer l'aide aux familles, selon le nombre d'enfants.

(3) - Par exemple, le bilan des versements aux familles à un seul actif selon leur descendance finale (bilan simulé hors AL, à législation 1982 constante), montre, pour les revenus médians, des écarts de versements entre les types de familles qui sont : 9.1% entre les familles à 1 enfant et celles qui ont 2 enfants, 16.3% entre 2 et 3 enfants, et 7.4% entre 3 et 4 enfants. D'après Gérard Lattès (1987).

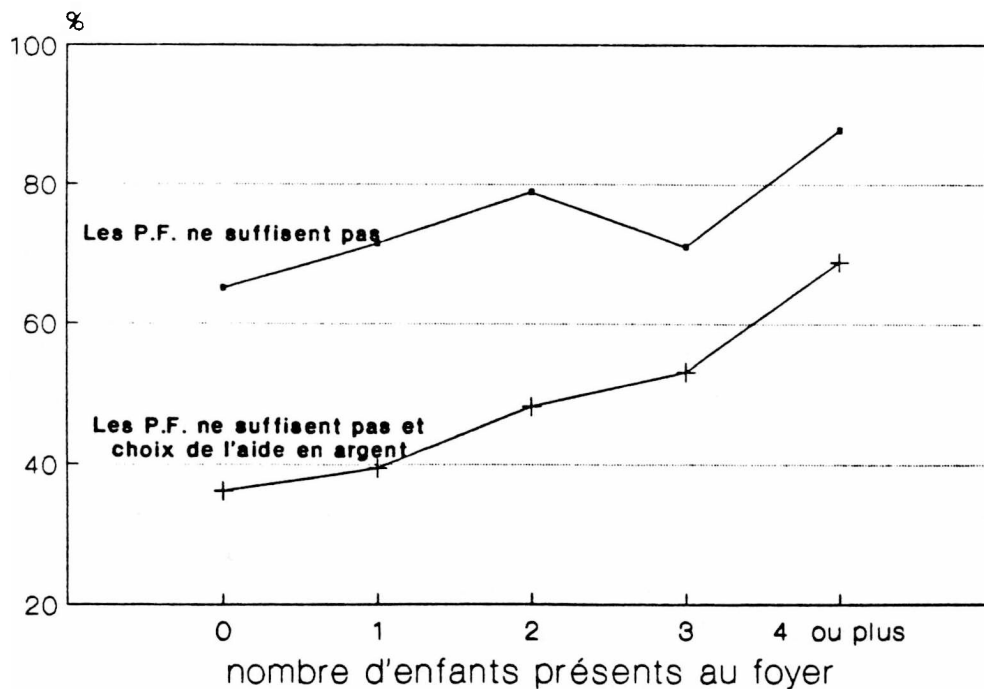
Tableau III-2 : conjonction des réponses "les P.F ne suffisent pas" et "augmenter l'aide en argent"

	nombre d'enfants				
	0	1	2	3	4 et plus
P.F. insuffisantes et aide en argent	36,2%	39,5%	48,3%	53,2%	68,8%

La conjonction des réponses "P.F. insuffisantes" et "augmentation de l'aide en argent", rend mieux compte de la progression continue des enquêtés selon le nombre de leurs enfants sur la figure III-2, qui traduit une demande décroissante quand la taille de la famille diminue.

Cet exemple illustre l'intérêt d'un système de représentation qui synthétise les réponses à plusieurs questions à la fois; la figure III-3 permet de voir que le croisement des deux réponses - plus proche de la signification du plan factoriel - est un indicateur plus sensible au nombre d'enfants, que ne l'est la réponse à une seule question.

Figure III-3 : "les P.F. ne suffisent pas" et conjonction de ces réponses avec le choix de l'aide en argent.



D'après la distribution selon l'âge des enquêtés du nombre d'enfants présents au foyer, le mouvement de décohabitation équilibre les naissances autour de 43 ans.

Pour tenir compte de cet effet de cycle de vie sur la variable "nombre d'enfants présents", on a construit une variable "type de famille" (4), qui possède les modalités suivantes:

- marié, plus de 65 ans
- marié, plus de 50 ans, ou plus de 45 ans si 1 enfant parti
- pour les autres enquêtés mariés, on distingue :
 - marié, aucun enfant
 - marié, 1 enfant
 - marié, 2 enfants
 - marié, 3 enfants et plus
- ... autres statuts matrimoniaux (5 modalités)

On observe sur le plan factoriel (cf figure III-2) que les points représentant les types "couple 2 enfants" et "couple 3 enfants" sont proches des modalités "2" et "3" de la variable "nombre d'enfants présents au foyer", mais les positions des couples sans enfant et avec 1 enfant s'écartent des modalités "0" et "1" de cette variable.

Ceci montre que les familles constituées ou en voie de constitution, mais non encore sujettes au départ des aînés, se répartissent régulièrement le long de la première bissectrice selon le nombre des enfants : des familles nombreuses en bas à gauche aux familles de faible taille vers le haut et la droite.

(4) - Cette nomenclature est inspirée d'une typologie des ménages réalisée par Yvette Houzel à partir de l'âge, du nombre d'enfants, du nombre de personnes du ménage et du statut matrimonial. Pour une description de ces types de familles, on peut se reporter au rapport final de la phase VI (automne 1983) de l'enquête "Aspirations".

En d'autres termes, quand le nombre de leurs enfants augmente, non seulement les enquêtés répondent plus souvent que le montant des prestations familiales est globalement insuffisant, mais encore, ils choisissent aussi plus souvent les aides qui concernent le plus directement leur budget (augmentation en argent, équipements gratuits), leur volonté de justice sociale apparaissant alors prendre une dimension très concrète (A.F. supprimées pour les hauts salaires)

Cette tendance place clairement les familles du côté opposé aux aides que nous qualifions plus haut de socialisées, et met en évidence l'intensité (voire l'urgence ressentie) des besoins exprimés par les enquêtés qui se projettent à gauche du plan, peu compatible avec le caractère médiatisé de ces dernières.

Les points représentant les couples plus âgés occupent des positions à droite du graphique pour les hommes comme pour les femmes, explicables par la fin de la période où les enfants sont présents au foyer; les plus âgés deviennent moins exigeants.

Cependant, l'âge des enquêtés joue un rôle contradictoire du point de vue du cycle de vie. En effet, les positions des tranches d'âge plus jeunes, de la gauche au centre du graphique, ne correspondent pas à l'avancement dans la "carrière matrimoniale" (le nombre d'enfants croissant régulièrement avec l'âge jusqu'à 43 ans). On peut penser que l'avancement dans la carrière professionnelle (et la progression du niveau de vie corrélative) compense en partie l'effet de la fécondité, pour expliquer la décroissance continue de la demande avec l'âge.

L'activité des femmes différencie l'expression des enquêtés plus nettement que le sexe

Les femmes, à tranche d'âge constante, se projettent toujours plus haut sur le plan factoriel que les hommes, ce qui traduit leur attachement relatif aux équipements et aux services plutôt qu'à l'aide en argent, ainsi qu'aux opinions réformistes. En fait, ceci est le fait des femmes actives.

Ainsi, le choix des équipements collectifs ou des services pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles discrimine assez bien les choix des hommes et des femmes : les hommes actifs choisissent plus souvent l'aide en argent que les femmes actives, mais moins souvent que les femmes au foyer (tableau III-3).

Tableau III-3 : pourcentage d'enquêtés préférant un accroissement des services ou des équipements collectifs :

sexe de l'enquête situation professionnelle	féminin	masculin	poids
actif	56,3%	51,3%	2771
chômeur	46%	36,8%	355
ménagère	47,7%	-	912
retraité	55,8%	57%	907
ENSEMBLE	52,6%	51,1%	5232

On peut remarquer la position nette des chômeurs en faveur du choix de l'aide en argent, ce qui s'interprète en fonction de leur situation économique - nous verrons ci-après que les réponses à cette question sont bien sûr dépendantes des revenus des enquêtés.

Les ménagères se prononcent également pour le choix de l'aide en argent (près de 9% de plus que les femmes actives); il est vrai que les équipements leur sont moins destinés, alors que leur inactivité (sur le marché du travail) génère un coût d'opportunité que peut compenser éventuellement l'aide en argent. On peut penser, par ailleurs, que les femmes actives préféreraient une aide affectée concernant des tâches et des responsabilités qu'elles assument principalement (malgré leur activité), plutôt que de l'argent qui s'intègre dans le budget du ménage.

La répartition de ces opinions selon la situation d'activité des femmes en tenant compte de la présence (ou non) d'enfants au foyer permet une telle comparaison (tableau III-4).

Les femmes actives (et les hommes actifs dont la femme est active) choisissent toujours plus fréquemment les services ou les équipements, et les femmes inactives (et les hommes actifs dont la femme est inactive) l'aide en argent.

Tableau III-4 : pourcentage d'enquêtés préférant un accroissement des services ou des équipements collectifs :

activité du couple et sexe de l'enquêté ;	présence d'enfants		
	avec enfants	sans enfant	ensemble
femme seule active	48,6%	60,5%	57,3%
femme seule inactive	28,8%	48,7%	45,9%
couples (l'homme est actif) ;			
homme (conjointe active)	51,7%	62,8%	55,4%
homme (conjointe inactive)	34,4%	53,4%	39,6%
femme active	52,3%	57,2%	53,8%
femme inactive	43,3%	50,4%	45,3%

On peut noter un écart significatif entre les déclarations des hommes et des femmes des couples mono-actifs avec enfants, celles-ci choisissant plus volontiers les équipements et les services.

Il semblerait que pour cette catégorie de couple, il y ait bien une différence liée au sexe de l'enquêté, dans le choix de la meilleure aide possible, les hommes trouvant apparemment moins d'intérêt au développement d'aides concernant principalement des tâches déjà effectuées par leur femme.

Par contre, les déclarations des hommes et des femmes des couples bi-actifs en faveur des équipements et des services sont très proches.

Sur ce point, on peut se demander si la situation de l'offre insuffisante en places de crèche (5), ne déséquilibre pas les items de cette question; les équipements collectifs apparaissent, de ce fait, avoir une réalité plus lointaine que l'aide en argent (en d'autres termes, n'y a-t-il pas une forte élasticité de la demande d'équipements par rapport à l'offre ?).

Nous verrons ci-après que l'effet revenu joue également en faveur du choix des équipements et des services, les enquêtés ayant des revenus plus faibles choisissant au contraire l'aide en argent.

Il est possible que les couples bi-actifs disposant de revenus plus élevés (l'écart constaté entre les couples bi-actifs et ceux où seul l'homme travaille est d'environ 4000 Fr), un tel effet-revenu explique pour partie les écarts constatés ci-dessus.

Pour éclairer ce point, on examine les déclarations des enquêtés sur leurs difficultés budgétaires (tableau III-5).

En fait, les écarts constatés ci-après, mises à part les déclarations des hommes ayant des enfants, ne révèlent pas un sentiment de tension budgétaire beaucoup plus fort chez les couples mono-actifs, par rapport aux couples bi-actifs.

(5) - *Frédérique Leprince cite les chiffres de 120 000 places de crèche en 1985, pour une demande potentielle évaluée à 1 million - F. Leprince, L'accueil des jeunes enfants, L.E.S. 1985.*

Tableau III-5 : pourcentage d'enquêtés déclarant s'imposer régulièrement des restrictions :

	présence d'enfants		
	avec enfants	sans enfant	ensemble
activité du ménage et sexe de l'enquêté :			
femme seule active	85,9%	62,5%	68,8%
femme seule inactive	84,8%	59,9%	63,4%
couples (les hommes sont actifs) :			
homme (conjointe active)	63,9%	58,4%	62,1%
homme (conjointe inactive)	75,8%	59,9%	71,4%
femme active	72,5%	68,3%	68,3%
femme inactive	74,7%	70,7%	71,6%

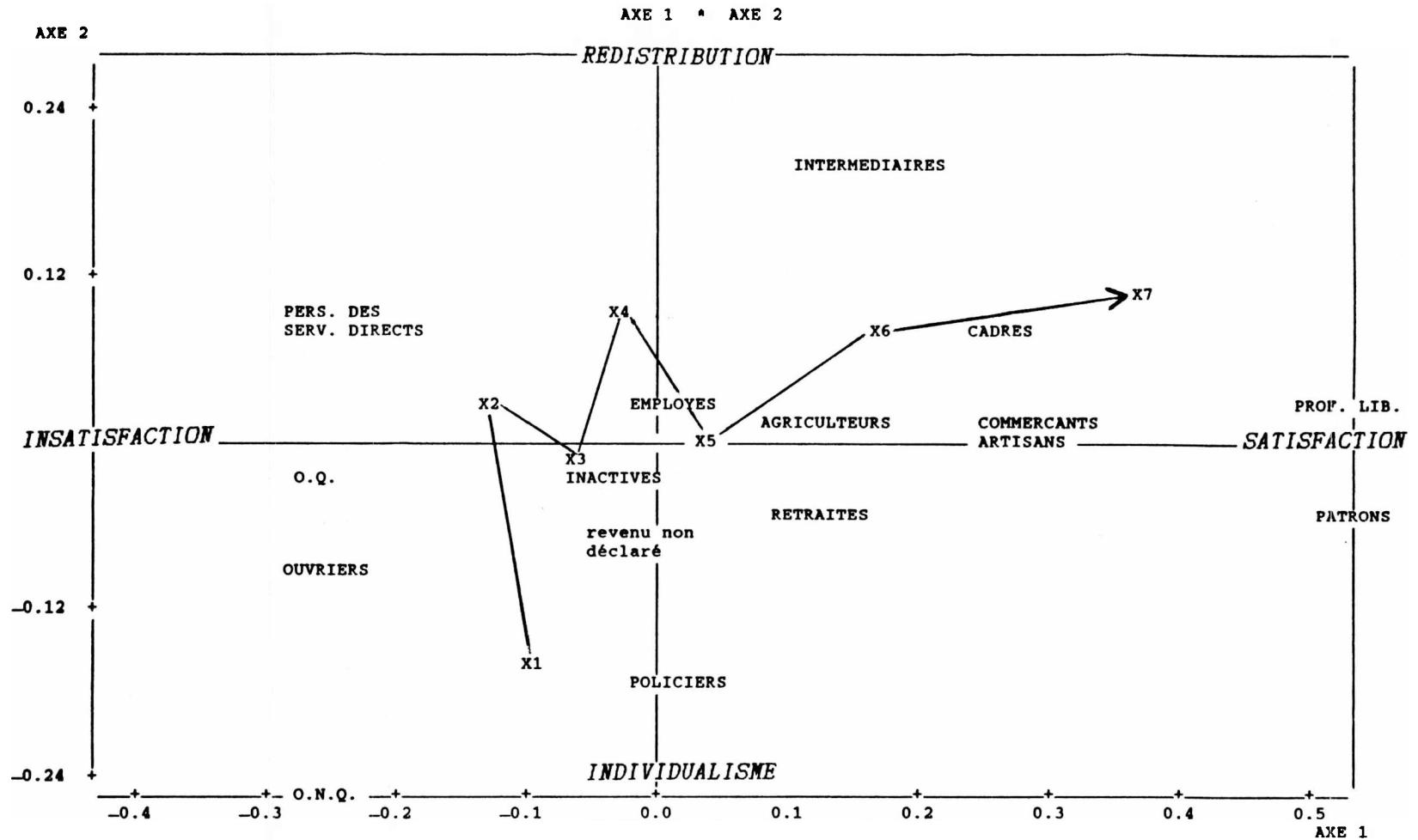
C'est l'indice que les enquêtés se différencient en fonction de l'activité féminine face au choix "équipements-services contre aide en argent", pour des raisons qui vont au-delà de la simple tension budgétaire conduisant à choisir l'aide en argent. Autrement dit, il s'agit bien d'une différenciation des opinions qui révèle une segmentation du public de la politique familiale.

III-3 LA PERCEPTION DES POLITIQUES DE LA FAMILLE DEPEND DES CONDITIONS DE VIE.

La projection sur le plan factoriel que nous avons déjà utilisé plus haut, du niveau de revenu du foyer auquel appartient l'enquêté et de sa profession-catégorie sociale (figure III-4), met en évidence une opposition de statut social corrélée avec les deux axes principaux.

On voit les enquêtés se répartir autour de la première bissectrice de manière assez régulière selon les revenus et les statuts sociaux, les ouvriers (au sud-ouest) s'opposant ainsi aux cadres (au nord-est).

Figure III-4 : plan principal d'inertie, projection des variables de statut social et de revenus



- Les seuils de revenu mensuel retenus sont, en francs actualisés 1986, 4 000 Fr, 6 000 Fr, 8 000 Fr, 10 000 Fr, 12 000 Fr et 15 000 Fr.

Corrélativement, les réponses simultanées "augmenter l'aide en argent" et "les P.F. sont insuffisantes", déjà étudiées plus haut (cf tableau III-2), décroissent régulièrement selon la tranche de revenu, à nombre d'enfants maintenu constant (tableau III-6).

Symétriquement, à tranche de revenu constante, la proportion de ces réponses croît avec le nombre d'enfants (c'est alors le revenu par unité de consommation qui décroît).

La définition des lignes et des colonnes du tableau III-6 est bien sûr à mettre en parallèle avec l'orientation générale de l'attribution des prestations (si l'on excepte les prestations spécialisées) : nombre d'enfants à charge et conditions de ressources.

Ceci explique sans doute la stabilité relative des réponses à l'intérieur de la colonne "0 enfant" et la variation moindre des réponses à l'intérieur de la ligne "plus de 12 000 Fr".

Tableau III-6 : pourcentage d'enquêtés estimant les P.F. insuffisantes et préférant une augmentation de l'aide en argent :

tranche de revenu mensuel	nombre d'enfants			
	0	1	2	3 et plus
moins de 4 000 Fr	39,3%	- effectifs faibles -		
4 000 F - 7 999 Fr	35,7%	47,2%	51,2%	70,2%
8 000 F - 11 999 Fr	34,6%	35,1%	49,8%	57,5%
plus de 12 000 Fr	28,6%	26,5%	35,6%	36,2%

Dès lors, on peut se demander si l'effet mis en évidence n'est pas un simple effet de clientèle : les enquêtés ayant d'autant plus tendance à réclamer un accroissement du volume des prestations sous la forme la plus mobilisable, qu'ils en sont les bénéficiaires les plus probables.

L'examen d'un certain nombre d'indicateurs du niveau de vie va nous montrer, au contraire, que cette demande correspond effectivement à l'expression de difficultés et de contraintes dans les modes de vie.

**la demande de prestations mobilisables
correspond à des difficultés quotidiennes**

Le simple examen du pourcentage des enquêtés déclarant "être obligés de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de (leur) budget" (6), dans les cellules du tableau précédent donne une indication des difficultés corrélatives (tableau III-7).

Tableau III-7 : pourcentage d'enquêtés déclarant se restreindre :

tranche de revenu mensuel	nombre d'enfants			
	0	1	2	3 et plus
moins de 4 000 Fr	69,2%	- effectifs faibles -		
4 000 F - 7 999 Fr	62,2%	76,5%	90,5%	87,2%
8 000 F - 11 999 Fr	55,3%	71,3%	76,8%	76,1%
plus de 12 000 Fr	41,0%	53,3%	55,5%	67,4%

Ce tableau ne permet pas d'affirmer en toute rigueur que les enquêtés qui ont déclaré s'imposer des restrictions sont bien les mêmes que ceux qui trouvent les P.F. insuffisantes et souhaitent une augmentation de l'aide en argent.

(6) - Il faut noter que les questions sur les tensions budgétaires et l'estimation du niveau de vie sont posées dans l'enquête **avant** les questions de politique sociales, et que celles-ci ne peuvent pas induire les réponses à celles-là.

Par contre, il montre que les deux indicateurs varient dans le même sens en fonction du nombre des enfants et des revenus, et procèdent donc des mêmes logiques d'ancrage dans les situations.

Le tableau III-8 montre, au contraire, une corrélation globale entre les deux indicateurs, mais atténuée les effets liés à la diversité des situations sous-jacentes, les enquêtés n'étant plus distingués selon le nombre de leurs enfants présents, et leurs revenus.

Tableau III-8 : pourcentage d'enquêtés déclarant se restreindre :

	comment accroître l'aide aux familles		
	augmenter l'aide en argent	plus d'équip, collectifs	plus de services
les P.F. sont :			
suffisantes	57.9%	52.4%	56.6%
insuffisantes	70.1%	64.5%	62%

Les figures III-5 et III-6 présentent la projection d'un certain nombre d'indicateurs de tension budgétaire, et de conditions ou de niveau de vie, sur le plan factoriel déjà utilisé.

On peut voir (figure III-5) la progression des réponses à la question "les dépenses de logement représentent dans votre budget une (...) charge", depuis "ne fait pas face" jusqu'à "sans gros problème". De même, la possession de divers équipements (réfrigérateur, télévision couleur, ...) et la motorisation progressent le long de l'axe horizontal (figure III-6). Quand le niveau de vie s'élève, la demande de prestations devient moins fréquente.

Le pourcentage des enquêtés jugeant les prestations insuffisantes décroît régulièrement avec l'indice d'équipements (73%, 70% et 60% pour respectivement 0-1-2, 3-4, et 5 à 8 équipements possédés).

Figures III-5 et III-5 bis : plan principal d'inertie, projection d'indicateurs de tension budgétaire

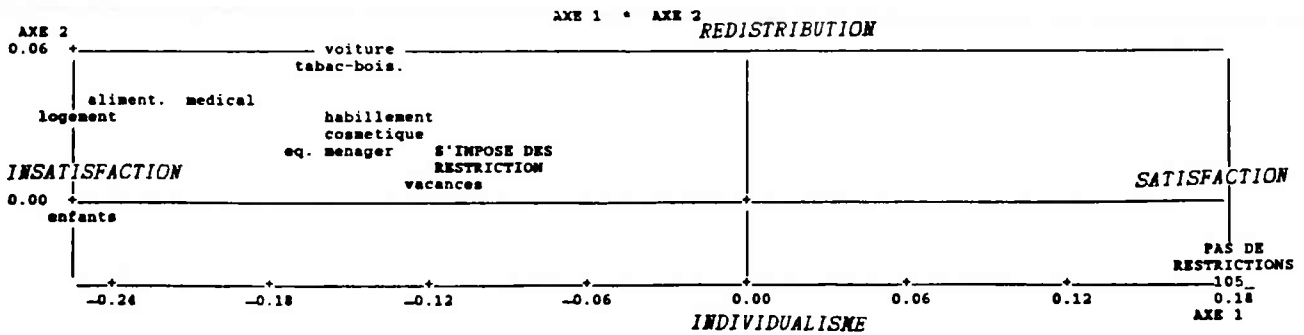
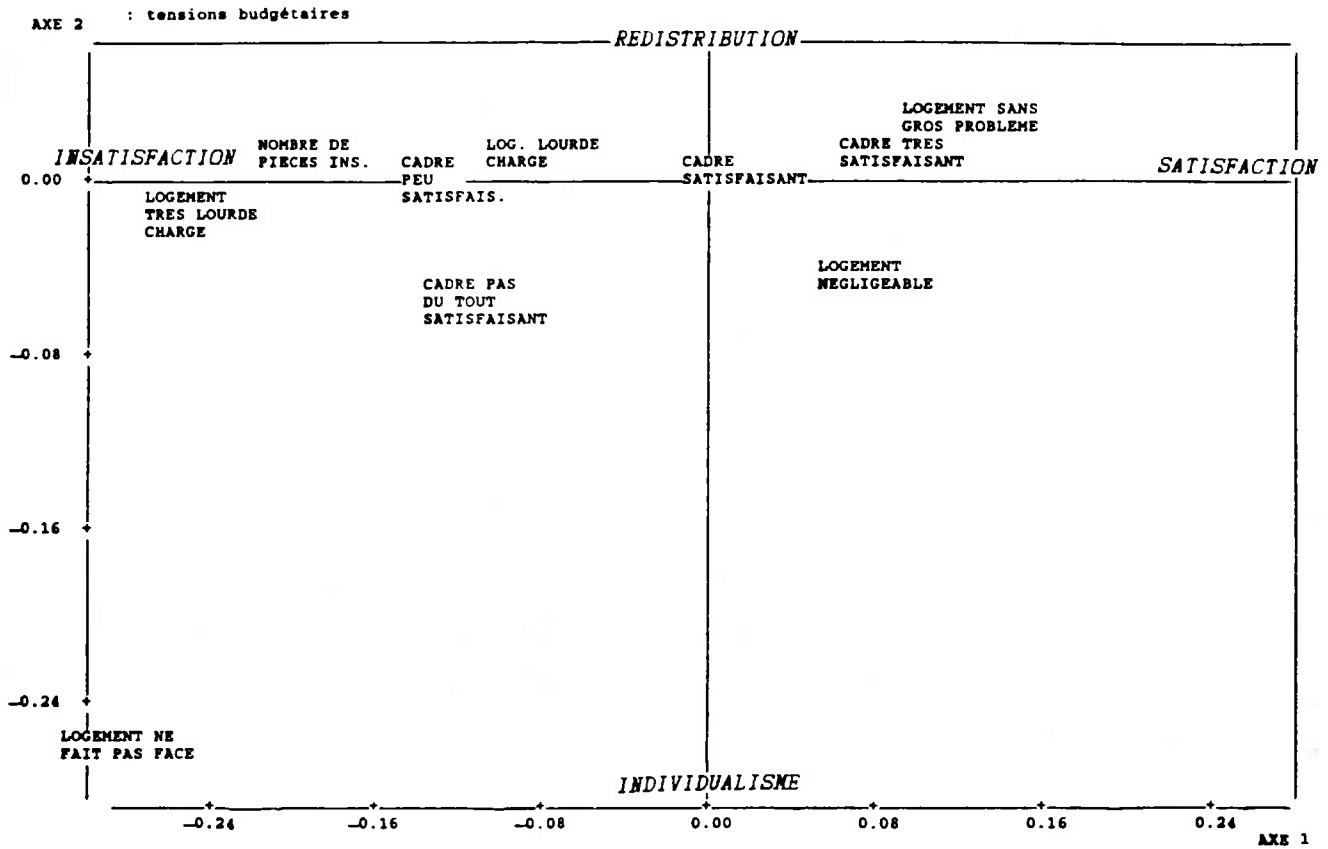
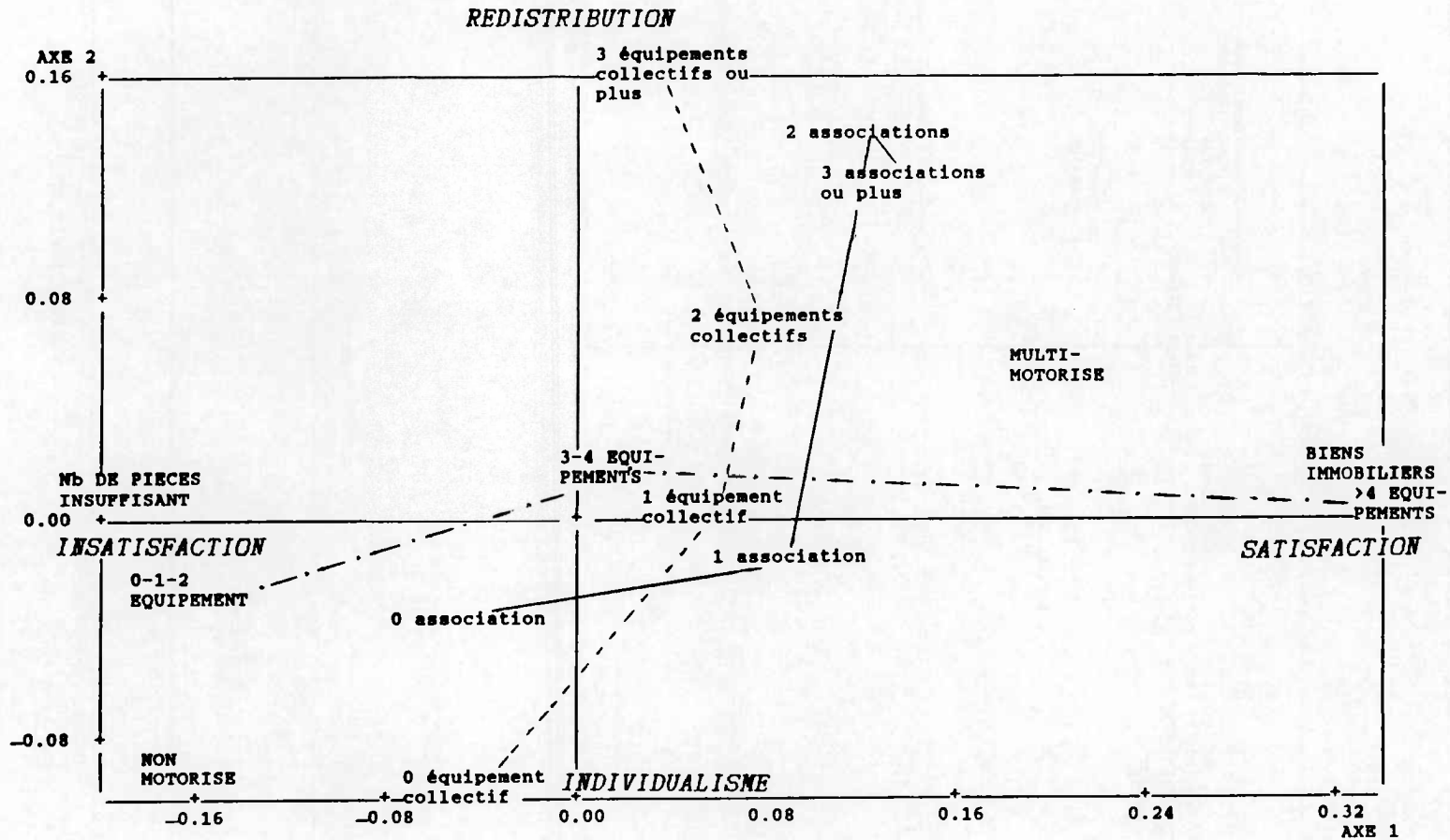


Figure III-6 : plan principal d'inertie, projection d'indicateurs de possession d'équipements, et d'intégration sociale



Cette décroissance s'observe également pour chaque classe formée par un nombre d'enfants constant, mais avec une amplitude plus forte quand les enquêtés ont des enfants (tableau III-9).

Tableau III-9 : pourcentage d'enquêtés jugeant les P.F. insuffisantes :

indice d'équipement	nombre d'enfants			
	0	1	2	3 et plus
0-1-2 équipements	68,2%	76,3%	86,4%	79%
3-4 équipements	65,2%	70,5%	79,4%	76,9%
5 à 8 équipements	58,8%	63,4%	63,4%	58,5%

On peut noter que les ménages les mieux équipés sont toujours moins nombreux que les autres, quelles que soient les situations familiales, à estimer les prestations insuffisantes.

Difficultés et insatisfaction, le niveau de vie, mais aussi l'intégration sociale,

Sur la figure III-6, nous avons projeté en outre deux indices d'intégration sociale que sont la fréquentation des équipements collectifs (théâtre, piscine, bibliothèque ...) et l'indice de participation à la vie associative. On voit se déployer nettement les deux dimensions décrites plus haut.

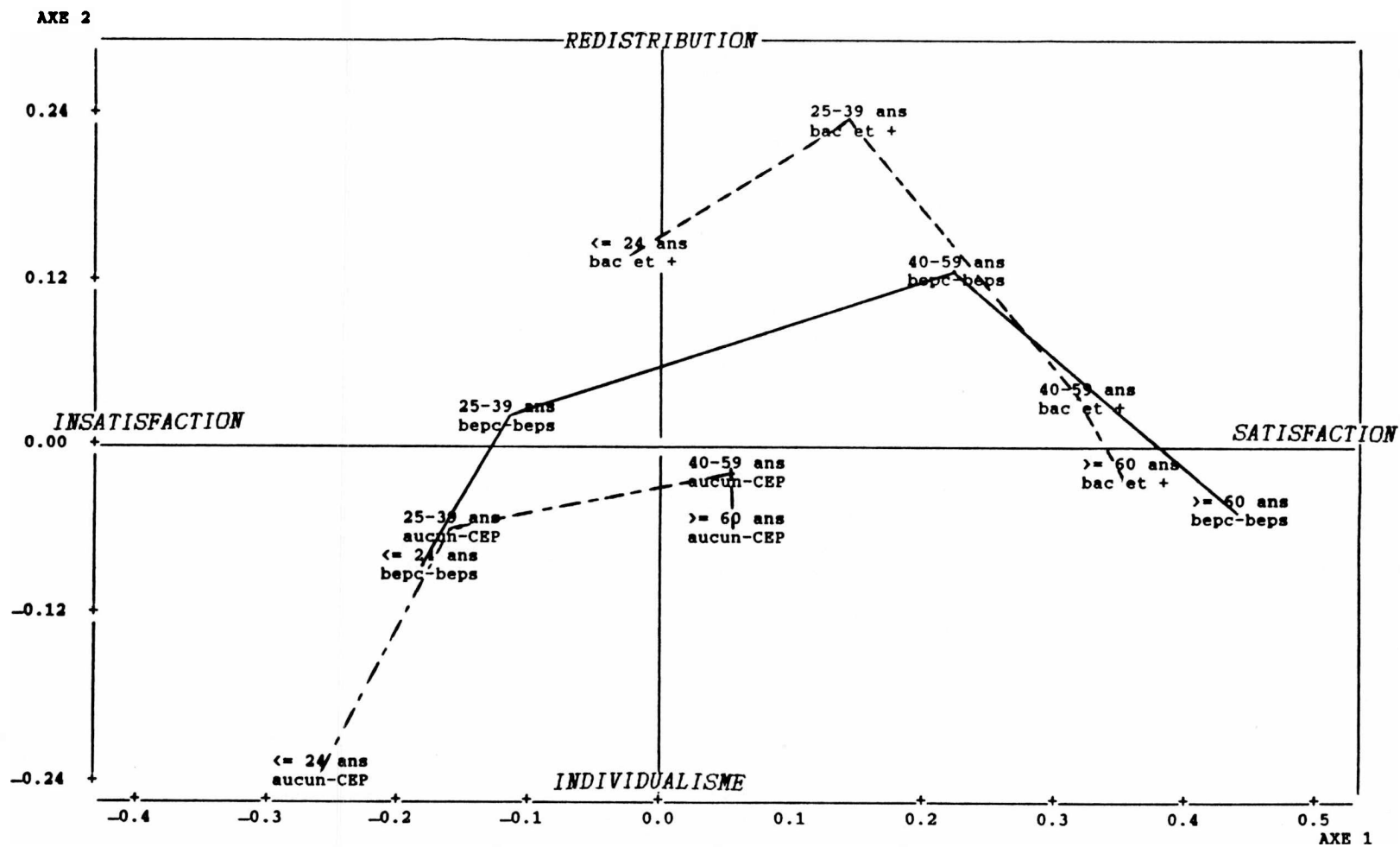
Alors que les ménages faiblement équipés s'opposent sur le premier axe aux ménages fortement équipés, le second axe distingue les enquêtés selon leur participation à la vie associative et leur fréquentation des équipements.

Ces pratiques, ici très corrélées avec le souhait de voir les prestations gérées ou distribuées de manière socialement active (c'est l'interprétation que nous avons donnée à l'axe vertical), révèlent une capacité à concevoir (et éventuellement à utiliser) l'aide publique à travers ses différentes médiations institutionnelles.

Cette dimension distincte de la richesse économique (représentée sur la figure III-6 par l'indice d'équipement), est évidemment très corrélée au niveau de diplôme (figure III-7).

On peut voir également sur la figure III-6 que les items "0 équipement collectif fréquenté" et "aucune participation associative" sont décalés vers la gauche du graphique, vers les bas revenus et les conditions de vie peu favorables. La population se projetant dans le quart Sud-Ouest du graphique correspond à celle qui cumule le plus handicaps économique et culturel.

Figure III-7 : plan principal d'inertie, projection du niveau de diplôme des enquêtés, croisé avec leur âge.



III-4 LE LOGEMENT AU CENTRE DES CONDITIONS DE VIE

Les charges de logement constituent, on l'a vu rapidement (figure III-5), un des éléments explicatifs de la position des enquêtés en faveur d'un accroissement des prestations. Nous allons maintenant traiter ce point de manière plus détaillée.

Le logement est abordé dans l'enquête de deux points de vue complémentaires : il occasionne des dépenses (une charge plus ou moins lourde à supporter), mais c'est aussi une consommation qui apporte plus ou moins de satisfaction et répond plus ou moins bien à un besoin.

Ainsi, la corrélation entre les réponses "les P.F. sont insuffisantes" et "le nombre de pièces du logement est insuffisant" ne s'explique pas par la seule proximité sémantique des deux libellés, mais bien par les conditions de vie des familles.

Tableau III-10 : pourcentage (*) d'enquêtés trouvant le nombre de pièces de leur logement insuffisant :

nombre de pièces	nombre d'enfants				
	0	1	2	3	4 et plus
1 pièce	35,8%	-	-	-	-
2 pièces	15,9%	74,1%	79,2	-	-
3 pièces	8,1%	25,2%	65,5%	87,1%	-
4 pièces	4,8%	10,2%	22,7%	37,5%	68,2%
5 pièces	4,1%	4,1%	7,8%	25,4%	50,7%
6 pièces et plus	2,9%	0%	7,2%	4,2%	18,7%
ensemble	9,6%	17,1%	24,9%	27,3%	47,7%

(*) pourcentages calculés sur l'ensemble de la population

On voit que les enquêtés qui estiment insuffisant le nombre de pièces de leur logement sont répartis selon la taille de leur famille et la taille de leur logement de manière tout-à-fait cohérente.

De surcroît, ces chiffres mettent en évidence une norme subjective de logement qu'on pourrait établir à 3 pièces pour 1 enfant, 4 pièces pour 2 et 3 enfants, 5 ou 6 pièces pour 4 enfants et plus; les enquêtés se trouvant dans ces situations sont majoritairement satisfait du nombre de pièces de leur logement.

La figure III-8 présente les caractéristiques d'habitation des enquêtés, projetées sur le plan factoriel; au vu de ce qui précède, il est logique de trouver le nombre de pièces du logement se projeter régulièrement le long de l'axe horizontal de gauche à droite, ainsi que les différents types d'immeubles : HLM, collectifs non HLM et pavillons.

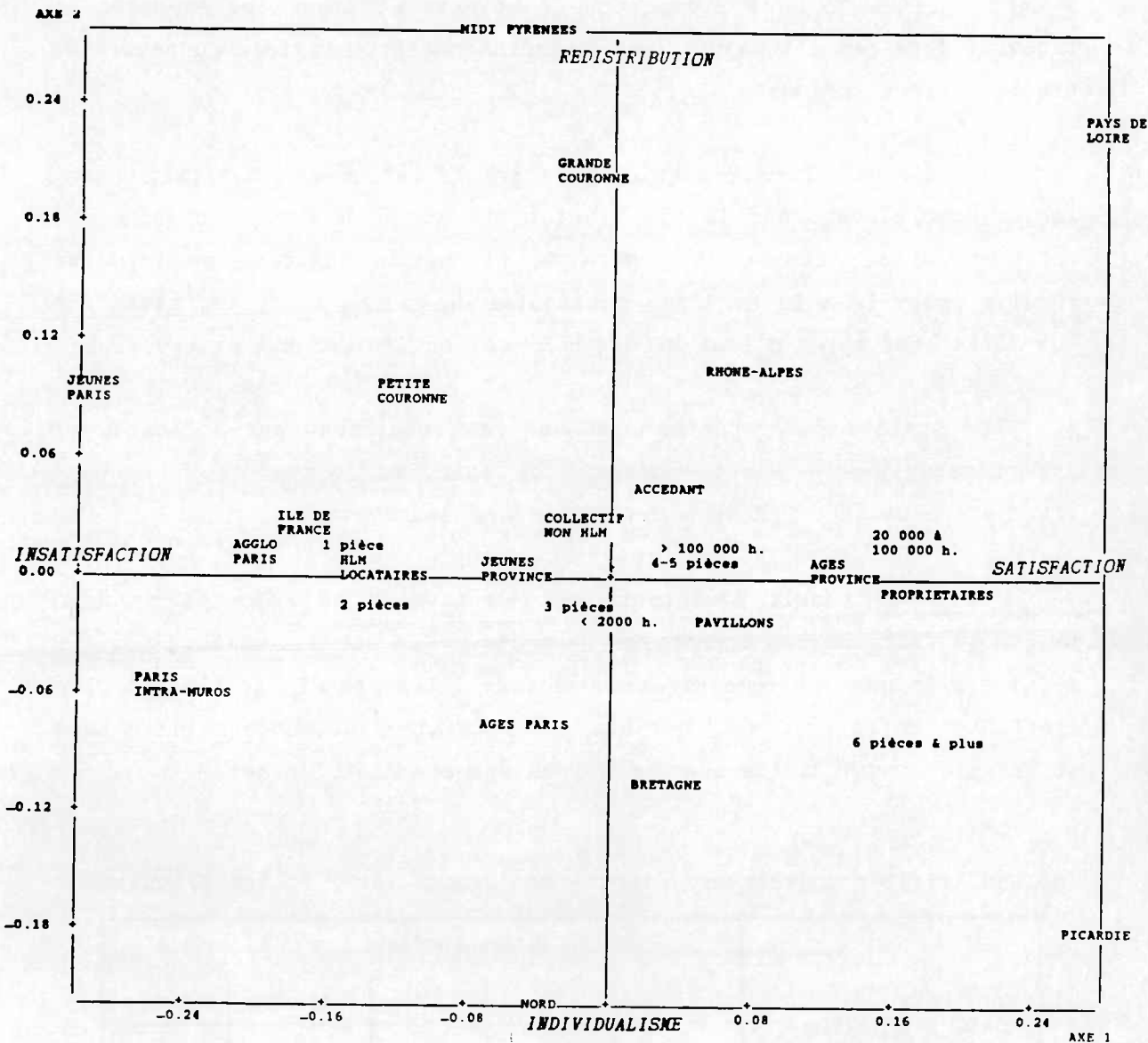
Les statuts d'occupation opposent les locataires aux accédants et aux propriétaires; il est étonnant de voir les locataires du secteur libre et du secteur HLM se projeter au même endroit.

Ceci se traduit également par les niveaux de réponses proches, malgré le fait que les locataires du secteur HLM ont des statuts sociaux moins élevés que les locataires du secteur libre, tandis qu'ils ont plus d'enfants; cette proximité est due aux locataires du secteur libre sans enfant plus insatisfaits que les autres enquêtés sans enfant :

Tableau III-11 : pourcentage d'enquêtés jugeant les P.F. insuffisantes :

statut d'occupation	nombre d'enfants				ensemble
	0	1	2	3 et plus	
propriétaire	61,1%	64,7%	81,5%	72%	64,7%
accédant	67,7%	67,6%	74,2%	74%	71,1%
locataire libre	69,9%	73,5%	78,4%	77,3%	72%
locataire HLM	64%	79,4%	85,9%	81%	72,5%

Figure III-8 : plan principal d'inertie, projection des variables portant sur les conditions de logement.



Les locataires HLM ayant des enfants ont systématiquement des niveaux de réponse plus élevés à cette question. Par contre, à nombre d'enfants égal, la situation des accédants paraît systématiquement plus favorable que celle des locataires, de ce point de vue, et leur niveau de réponse global équivalent tient au fait qu'ils sont plus nombreux à avoir des enfants.

La figure III-8 montre des disparités régionales importantes : les enquêtés habitant l'Est, le bassin parisien (hors Ile de France), l'Ouest et la Méditerranée apparaissent relativement satisfaits des prestations familiales, au contraire des Franciliens. Ceux habitant le sud-ouest et le centre-est se projettent du côté "réformiste et socialisant", s'opposant ainsi aux nordistes moins intéressés par les équipements collectifs et le thème de la progressivité en fonction du revenu.

Les locataires parisiens plus insatisfaits

La position de la région parisienne (à gauche du graphique) apparaît ici étonnante : ses habitants ont des traits socio-démographiques plus caractéristiques des enquêtés que leurs réponses situent à droite du graphique. En effet, ils ont moins d'enfants (0.45 enfant présent au foyer par enquêté, contre 0.86 en province), des statuts sociaux hiérarchiquement supérieurs (17.4% de cadres contre 6.9% en province, et 17.6% d'ouvriers contre 27.7% en province), et des revenus plus élevés (10 960 Fr mensuel par foyer contre 8 380 Fr en province).

Pourtant, leur position dans le plan factoriel traduit un écart significatif dans les pourcentages d'enquêtés estimant les prestations familiales insuffisantes entre la région parisienne (74.1%) et la province (68.3%). C'est donc qu'il existe des écarts beaucoup plus importants à situations comparables.

Figure III-9 : plan principal d'inertie, projection de la PCS (en trois postes) croisée avec la zone de résidence.

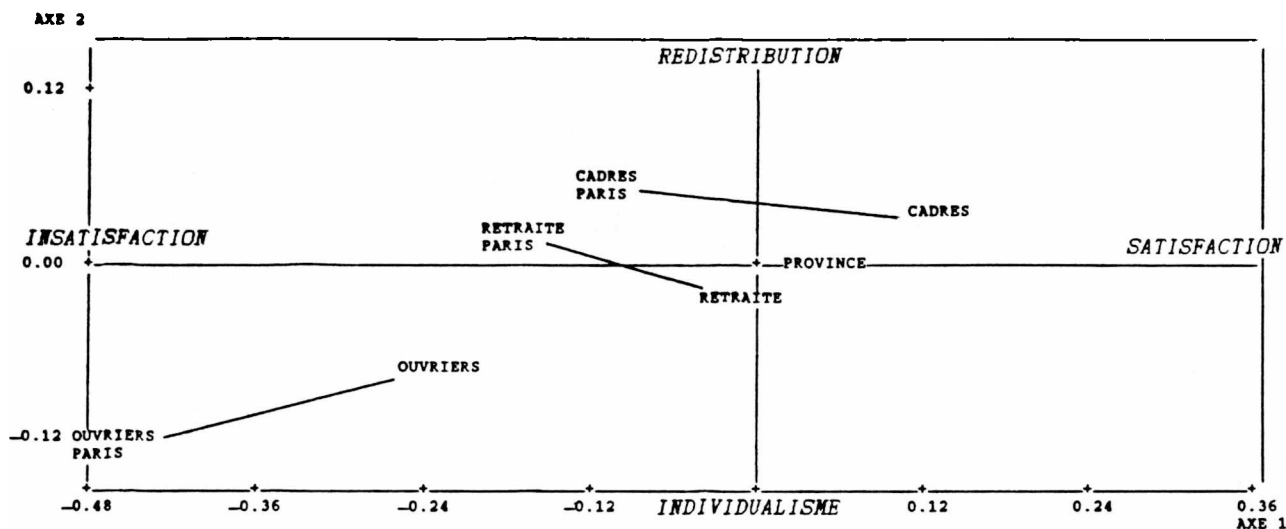
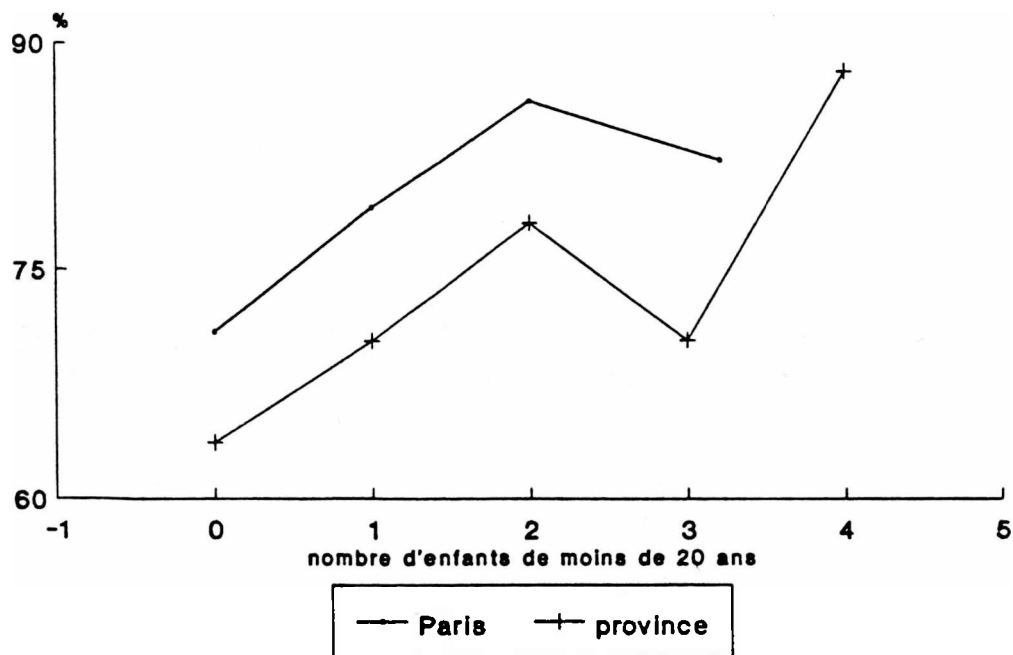


Figure III-10 : pourcentage de réponses " les P.F. ne suffisent pas", selon le nombre d'enfants et la zone de résidence.



Sur la figure III-9 ; on a regroupé les Professions-Catégories Sociales en 3 postes (ouvrier ou homme employé, cadre intermédiaire ou femme employée, et inactif ou retraité), croisés selon la résidence (Paris - province).

A PCS (approximativement) constante les parisiens se projettent très nettement à gauche des provinciaux. Sur une nomenclature plus détaillée, on peut voir que l'écart oscille entre 7 et 9 points :

Tableau III-12 : pourcentage d'enquêtés jugeant les P.F. insuffisantes :

	région de résidence	
	Ile de France	province
PCS du chef de ménage (7)		
cadre, prof. lib.	70,1%	62,1%
intermédiaire	77,9%	68,1%
employé	79,2%	70,2%
ouvrier	81,9%	76,3%

L'examen de ces réponses selon le nombre d'enfants présents au foyer montre un effet similaire (figure III-10) à nombre d'enfants constant.

Il s'agit bien là d'un effet régional distinct de l'influence de l'urbanisation, car, la répartition des enquêtés selon la taille de leur ville de résidence place les grandes villes (plus de 100 000 hab.) à droite du graphique (cf figure III-8).

(7) - Par souci d'homogénéité du point de vue du statut social, on a choisi ici la PCS du chef du ménage auquel appartient l'enquêté.

C'est au chapitre des tensions budgétaires qu'on trouve un effet régional semblable : 67% des habitants de la région parisienne déclarent s'imposer régulièrement des restrictions contre 62.8% des provinciaux. Ils sont également 48.3% à estimer que le logement représente une lourde ou une très lourde charge dans leur budget, contre 39.2% en province.

La situation de logement facteur de disparité géographique

Si le statut social et le nombre d'enfants présentent des caractères cumulatifs avec la résidence en région parisienne, il n'en est pas de même du statut d'occupation du logement (tableau III-13).

Tableau III-13 : pourcentage d'enquêtés déclarant s'imposer des restrictions :

Statut d'occupation du logement	région de résidence	
	Ile de France	province
propriétaire	49.2%	53.4%
accédant	63.6%	67.7%
locataire libre	74.7%	67.3%
locataire HLM	74.1%	73.7%

En effet, les propriétaires et accédants en Ile de France déclarent se restreindre moins souvent que les provinciaux, et les locataires du secteur HLM autant. Par contre, les locataires du secteur libre expliquent à eux seuls que, globalement, les parisiens sont plus nombreux à déclarer des restrictions.

Ils sont d'ailleurs les plus nombreux à déclarer s'imposer des restrictions sur le logement (37% contre 21% en moyenne et 28% pour les locataires provinciaux).

On peut ainsi supposer que la situation du secteur libre du marché locatif en région parisienne (relative pénurie et loyers élevés) est à l'origine de la formation d'une plus forte demande d'accroissement de l'aide aux familles (tableau III-14).

Tableau III-14 : pourcentage d'enquêtés estimant les P.F. insuffisantes,

Statut d'occupation du logement	région de résidence	
	Ile de France	province
propriétaire	68%	64,3%
accédant	70,7%	71,2%
locataire libre	78,6%	69,9%
locataire HLM	71,6%	72,7%

Les locataires du secteur libre présentent, dans le tableau ci-dessus, l'écart positif maximum entre Paris et la province; cet écart est d'autant plus significatif qu'ils représentent 46% des enquêtés en région parisienne (25% en province).

On peut remarquer de surcroît (tableau III-15) que les locataires parisiens du secteur libre ont plutôt moins d'enfants relativement à la moyenne régionale que leurs homologues de province, ce qui exclut que les chiffres ci-dessus soient dûs à un effet de structure lié au nombre d'enfants.

Au contraire, à nombre d'enfants constant, ces écarts sont probablement renforcés, quoique les effectifs soient un peu faibles pour pouvoir le vérifier directement.

Tableau III-15 : nombre moyen d'enfants de moins de 20 ans :

Statut d'occupation du logement	région de résidence	
	Ile de France	province
propriétaire	0,40	0,59
accédant	0,95	1,61
locataire libre	0,30	0,76
locataire HLM	0,72	0,95
ensemble	0,45	0,86

Enfin, les chiffres du tableau III-16 permettent de voir que ces opinions ne sont pas dues à l'influence d'un effet revenu : les revenus des locataires sont, certes, inférieurs aux moyennes régionales, mais tout autant en province et en région parisienne. Si l'on considère le revenu par unité de consommation, ils correspondent à ces moyennes.

Tableau III-16 : revenu mensuel du ménage auquel appartient l'enquêté, indice relatif aux moyennes régionales (entre parenthèses, le revenu par Unité de Consommation) :

Statut d'occupation du logement	région de résidence	
	Ile de France	province
propriétaire	1,3 (1,2)	1,07 (1,08)
accédant	1,64 (1,34)	1,25 (0,99)
locataire libre	0,87 (0,98)	0,9 (1,01)
locataire HLM	0,83 (0,82)	0,79 (0,84)
ensemble	1 (1)	1 (1)

Il semble donc que la situation de locataire en région parisienne induise des tensions relatives qui se traduisent à la fois par l'expression de difficultés budgétaires, et parallèlement par une demande d'accroissement du volume de la politique familiale.

Nous retiendrons de cet exemple qu'une situation particulière, reliant statut d'occupation du logement et conditions locales, peut constituer un élément d'explication, au même titre que d'autres descripteurs socio-démographiques dont le pouvoir explicatif est plus attendu.

Si les locataires parisiens sont un groupe aisément identifiable et suffisamment nombreux pour être ainsi mis en évidence, il ne fait aucun doute que d'autres situations de logement occupent certainement une place tout aussi centrale dans la formation à la fois de l'insatisfaction en matière de politiques sociales, et des tensions qu'elle exprime.

III-5 DEMANDE DE POLITIQUE FAMILIALE ET IMAGES DE LA FECONDITE

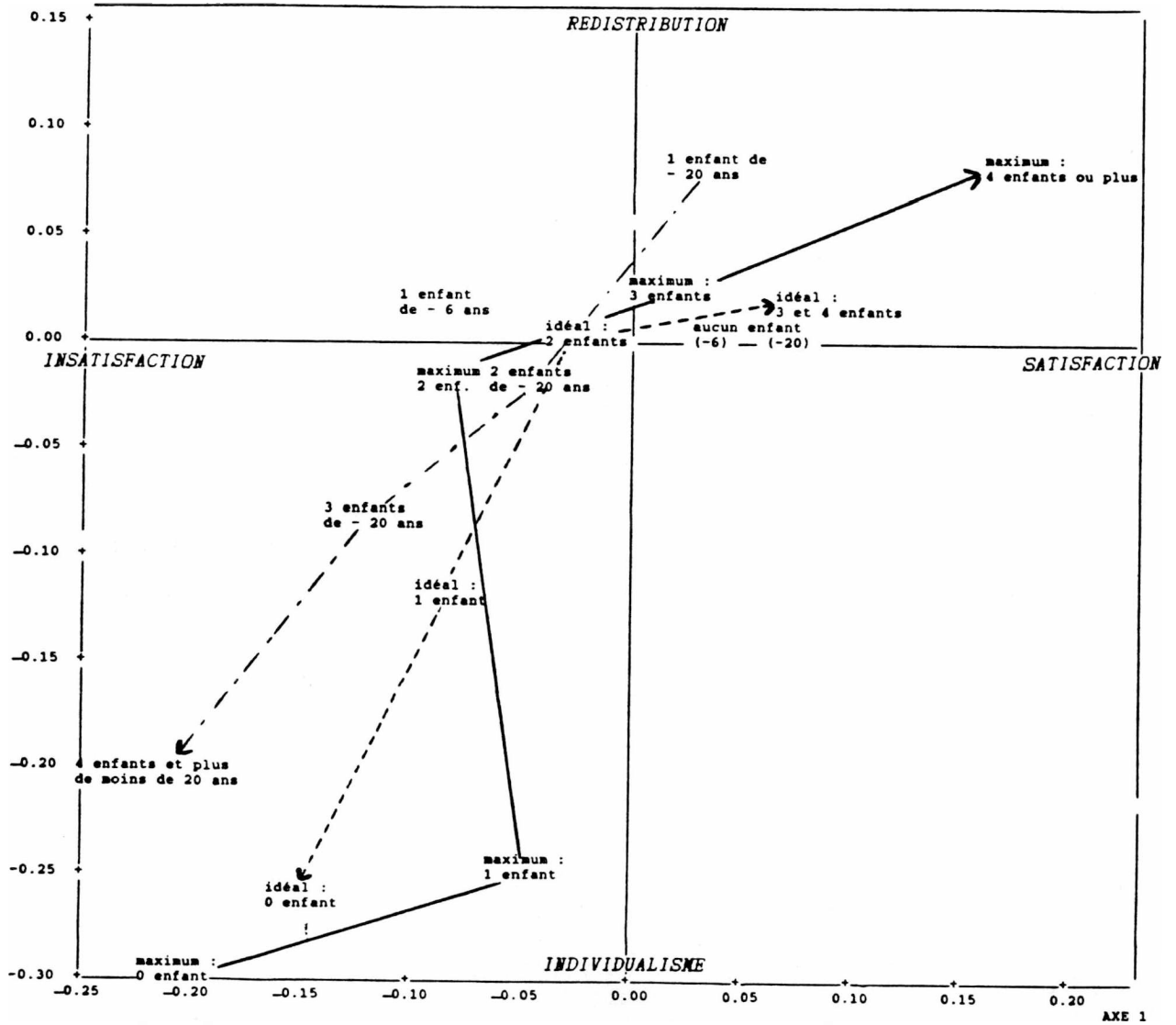
Deux questions abordent dans l'enquête la fécondité selon un propos assez normatif :

Quel est le nombre d'enfants que vous considérez actuellement comme idéal pour une famille en général ?

A votre avis, quel est le nombre maximum d'enfants qu'un couple peut envisager d'élever dans la société actuelle ?

La projection des réponses à ces deux questions sur le plan factoriel précédemment construit (figure III-11) donne des résultats intéressants. Les réponses aux deux questions s'échelonnent de 0 à 4 sur la première bissectrice, de gauche à droite, **en sens inverse du nombre réel d'enfants** (qui progresse de droite à gauche).

Figure III-11 : plan principal d'inertie, projection des variables "nombre idéal d'enfants", et "nombre maximum d'enfants".



Cette disposition est d'autant plus étonnante que les enquêtés déclarent en général un nombre d'enfants idéal très corrélé au nombre de leurs enfants présents au foyer, comme l'atteste le tableau III-17 .

Tableau III-17 : nombre d'enfants des enquêtés selon leur idéal de fécondité

	nombre idéal d'enfants (en classes)		
	0-1	2	3 et plus
nombre idéal d'enfants , , , , ,	0,8	2,0	3,5
nombre d'enfants présents ..	0,5	0,7	0,9
nombre réel d'enfants	1,0	1,5	2,2

Ceci indique clairement que, si les enquêtés ont tendance à se projeter plus à gauche et plus bas sur le plan principal d'inertie quand le nombre réel de leurs enfants présents au foyer augmente, c'est aussi le cas quand le nombre idéal d'enfants qu'ils déclarent diminue, et ce, de manière indépendante.

On lit donc sur la figure III-11 que les enquêtés qui déclarent un idéal de fécondité faible, bien que n'ayant eux-mêmes que peu ou pas d'enfants, expriment de la même manière que les familles ayant le plus d'enfants leur attachement à des mesures importantes d'aide au budget des familles et leur moindre intérêt pour des prestations moins immédiates et plus collectives.

Cette tendance se manifeste de manière plus nette si on analyse les réponses des enquêtés en tenant compte à la fois du nombre de leurs enfants présents au foyer et de leur idéal de fécondité (tableau III-18)

Tableau III-18 : pourcentage d'enquêtés jugeant les P.F. insuffisantes et préférant une augmentation de l'aide en argent:

nombre réel d'enfants	nombre idéal d'enfants		
	0 ou 1	2	3 et plus
aucun	40,8%	36,7%	35%
1 enfant	53,8%	39,4%	36,1%
2 enfants	-	51,9%	43,1%
3 enfants et plus	-	64,6%	53%
ensemble	45,7%	41,5%	39%

A nombre réel d'enfants constant, les enquêtés sont d'autant plus intéressés aux mesures d'aide au budget des familles que leur idéal de fécondité est faible.

Il est tentant d'interpréter ce fait statistique au regard de ce que nous savons maintenant de la formation des opinions sur la politique familiale en renversant la proposition : à nombre d'enfants constant, les enquêtés déclarent un idéal de fécondité plus faible quand leurs conditions de vie les conduisent à exprimer leur insatisfaction et une attente plus grande vis-à-vis de la politique familiale.

De l'idéal au possible : le nombre maximum d'enfants possible

On peut également voir sur la figure III-11 que la ligne reliant les différentes réponses à la question portant sur le nombre **maximum** d'enfants qu'il est possible d'élever, se déploie parallèlement à la ligne du nombre idéal, et dans le même sens, avec toutefois une amplitude plus grande aux extrêmes.

Cette dernière constatation indique que le rapport entre nombre idéal et nombre maximum n'a pas la même signification en bas à gauche, et en haut à droite du plan factoriel : l'idéal serait tendanciellement supérieur au maximum dans le premier cas, au contraire du second où les individus fixeraient cet idéal comme non seulement possible, mais même inférieur à ce qu'ils estiment possible d'assumer.

Une telle interprétation est confirmée par la projection des 3 groupes d'enquêtés formés selon que leur idéal est supérieur, égal ou inférieur à leur maximum, ou par les pourcentages dans ces trois groupes des réponses simultanées que cette projection traduit :

pourcentage d'enquêtés jugeant les P.F. insuffisantes
et préférant une augmentation de l'aide en argent:

idéal > max.	idéal=max.	idéal < max.
45.5%	48.9%	51.5%

La distinction entre le possible et l'idéal de fécondité (lui-même intégrant largement le niveau de vie des enquêtés, comme l'a montré Michel Grignon, cf II-1), telle que la synthétise cet indicateur, révèle bien une tension qui s'exprime aussi par une demande accrue d'aide au budget familial.

On ne sera dès lors pas étonné du fait que les réponses portant sur le nombre maximum d'enfants qu'un couple peut élever discriminent plus fortement les attitudes face à la politique familiale. Les positions extrêmes des points représentant les réponses "maximum 0 enfants" et "maximum 4 enfants ou plus" sur la figure III-11 indiquent clairement cette opposition. Le tableau III-19 montre un écart de 15 points entre les déclarations de ces deux groupes d'enquêtés, d'après l'indicateur que nous avons déjà utilisé pour rendre compte des écarts sur le plan factoriel.

Tableau III-19 : pourcentage d'enquêtés jugeant les P.F. insuffisantes et préférant une augmentation de l'aide en argent:

nombre réel d'enfants	nombre maximum d'enfants			
	0 ou 1	2	3	4 et plus
aucun	46,1%	39,2%	34,8%	30,4%
1 enfant	49,3%	42,4%	40%	28,1%
2 enfants	54,3%	52%	48,2%	40,4%
3 enfants et plus	-	64,9%	55,7%	46,9%
ensemble	48,2%	44,1%	40%	33,2%

A nombre d'enfants constant, l'écart maximum selon le nombre maximum concerne les enquêtés ayant un enfant présent au foyer (21 points). Ces familles sont celles qui relient le plus leur demande d'aide sous forme de prestations en espèce à leur possibilité de pouvoir élever un plus ou moins grand nombre d'enfants.

Il faut préciser ici, que la politique familiale n'est pas le champ exclusif où s'exprime l'insatisfaction des enquêtés qui déclarent qu'il n'est possible d'élever au maximum que 0 ou 1 enfant.

Au contraire, leurs déclarations dans d'autres domaines mettent en évidence l'expression fréquente d'opinions reflétant des sentiments de rejet ou d'exclusion qui débordent le cadre d'action des politiques sociales de la famille. Parmi leurs réponses caractéristiques de ce point de vue, citons :

- pour l'épanouissement des enfants, le fonctionnement de l'école est **défavorable**, 45% contre 30% en moyenne
- pour changer la société, il faut des réformes **radicales**, 37% contre 23% en moyenne
- la justice fonctionne **très mal**, 38% contre 24% en moyenne
- évolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans : **beaucoup moins bien**, 29% contre 19%
- s'impose des restrictions sur le logement, 33% contre 21% en moyenne

- est **beaucoup** inquiet de l'éventualité du chômage, 53% contre 39% en moyenne
- les conditions de vie dans les 5 ans à venir **vont se détériorer beaucoup**, 18% contre 10% en moyenne
- on est mieux soigné si on a des relations et de l'argent : **tout à fait d'accord**, 41% contre 29% en moyenne
- la diffusion de l'informatique est une chose **regrettable**, 19% contre 11% en moyenne
- opinion sur le cadre de vie quotidien : **pas du tout satisfaisant**, 10% contre 4% en moyenne.

Ces points de vue plutôt pessimistes correspondent souvent à des caractéristiques objectives défavorables : la conjonction d'un indice d'équipement faible et d'un niveau de diplôme peu élevé (aucun ou CEP) se rencontre plus fréquemment dans cette population (28% contre 18% en moyenne); les ouvriers y sont surreprésentés (27% contre 18% en moyenne)

Le coût minimal subjectif du troisième enfant et sa part fictive dans le budget des familles augmentent quand les déclarations de nombre maximum d'enfants diminuent.

Le revenu mensuel moyen des ménages croît avec les déclarations sur le nombre maximum d'enfants qu'un couple peut élever :

Tableau III-20 : revenu des ménages selon le nombre maximum d'enfants que les enquêtés déclarent pouvoir élever.

nombre maximum d'enfants	revenu mensuel	revenu mensuel par Unité de Consommation
aucun ou 1	7 946 Fr	4 283 Fr
2 enfants	8 312 Fr	4 234 Fr
3 enfants	8 667 Fr	4 475 Fr
4 enfants	10 014 Fr	5 057 Fr

(encadré)

**L'ESTIMATION SUBJECTIVE DU COUT
DU TROISIEME ENFANT**

Le CREDOC pose depuis 1978 deux questions concernant l'appréciation subjective des charges financières liées à la taille des familles : on demande quel est le revenu *minimum* dont doit disposer un ménage pour élever deux enfants, puis trois enfants. Le coût *minimal* subjectif du troisième enfant, pour un couple de deux enfants, est la différence entre ces deux revenus *normatifs*.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de cet indice depuis 1978, ainsi que celle du coût déflaté (ramené en Francs 1978 à l'aide de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE)

**L'estimation subjective du coût du 3^{ème} enfant reste stable
en termes réels**

Années	Estimation en Francs courants	Estimation en Francs 1978
1978	808	808
1979	892	809
1980	999	797
1981	1107	779
1982	1143	720
1983	1447	831
1984	1545	823
1985	1703	859
1986	1693	829
1987	1757	836

(encadré)

(encadré)

La faible différence entre le coût estimé en francs constants de 1978 à 1987, incite à voir dans cette série chronologique un ajustement approximatif d'un coût subjectif (fixe en valeur "réelle") à l'inflation. De plus, les enquêtes semblent estimer un coût relatif stable dans la structure budgétaire normale d'un ménage :

La part du 3^{ème} enfant dans la consommation des ménages reste stable

Années	Estimation du revenu nécessaire pour une famille avec		coût du 3 ^{ème} enfant	part du 3 ^{ème} enfant
	2 enfants	3 enfants		
1978	4424	5232	808	18.3%
1979	4986	5880	892	17.9%
1980	5662	6661	999	17.6%
1981	6438	7545	1107	17.2%
1982	6437	7580	1143	17.8%
1983	7458	8905	1447	19.4%
1984	7800	9345	1545	19.8%
1985	8898	10601	1703	19.1%
1986	8392	10085	1693	20.2%
1987	8531	10288	1757	20.6%

L'enquête "budget des familles" de l'INSEE, a permis une mesure directe (L. BLOCH et M. GLAUDE - 1983), qui conduit à évaluer les dépenses des couples ayant 2 et 3 enfants à, respectivement 13180 Fr et 15230 Fr, pour conserver le niveau de vie d'un couple sans enfant dépensant 9760 Fr (actualisés 1983). L'écart avec nos mesures fait ressortir le caractère *normatif minimal* des questions posées. Néanmoins, la stabilité de la part du troisième enfant au cours du temps montre la fiabilité de cette appréciation subjective.

(encadré)

Par contre, le coût estimé par les enquêtés du troisième enfant (voir encadré), non seulement ne varie pas dans le même sens - ce qui serait plus attendu, puisqu'il est corrélé au revenu des ménages -, mais prend même sa valeur maximale pour le groupe "aucun ou 1 enfant" (tableau III-21).

C'est-à-dire que les enquêtés se singularisant par les réponses les plus faibles à cette question ont tendance à surestimer (relativement aux autres) le coût économique du troisième enfant :

Tableau III-21 : coût subjectif actualisé du 3ème enfant

nombre maximum d'enfants	revenu mensuel estimé avec 2 enfants	revenu mensuel estimé avec 3 enfants	coût du 3ème enfant (calculé)
aucun ou 1	9115 Fr	11078 Fr	1963 Fr
2 enfants	8579 Fr	10392 Fr	1820 Fr
3 enfants	8492 Fr	10261 Fr	1781 Fr
4 enfants	8846 Fr	10669 Fr	1828 Fr

Comparer les revenus des enquêtés et leurs estimations du coût du troisième enfant est une opération à peine licite, dans la mesure où les échelles utilisées pour comparer les revenus de ménages de compositions différentes ne permettent pas d'assurer une stricte comparabilité des ressources, les consommations n'étant de surcroît, en général, pas orientées de la même manière.

Cependant, pour fixer les idées, on a calculé les deux ratios qui rapportent le coût estimé du troisième enfant aux revenus des ménages, ou à leur revenu par unité de consommation.

Pour calculer le revenu par unité de consommation, on utilise ici l'échelle d'Oxford, qui défavorise plutôt les ménages de grande taille

plus fréquents dans les groupes déclarant "3 enfants" et "4 enfants ou plus".

La démonstration porte de ce fait sur des écarts "réduits" du ratio coût/revenu par UC, et l'hypothèse testée est plus faible que sa traduction statistique (tableau III-22).

Tableau III-22 : comparaison du coût subjectif du 3ème enfant et du revenu du ménage des enquêtés.

nombre maximum d'enfants	coût du 3ème enfant par rapport ;	
	au revenu mensuel du ménage	au revenu mensuel par unité de consommation
aucun ou 1	24%	46%
2 enfants	22%	43%
3 enfants	20%	40%
4 enfants	18%	36%

La comparaison des groupes extrêmes montre une différence significative : de 0.36 unité de consommation à 0.46 selon qu'on estime possible d'élever 4 ou plus enfants, ou au maximum 1 enfant.

La régularité avec laquelle ils décroissent suggère une véritable "tension budgétaire imaginaire" portant sur le coût minimum subjectif du troisième enfant, tension décroissant avec le nombre d'enfants que les enquêtés estiment possible d'élever.

On peut interpréter cette anomalie apparente du point de vue de la rationalité économique comme l'indice que l'estimation du coût économique par les enquêtés d'enfants qu'ils estiment ne pas pouvoir élever, soit est surévaluée parce que ce coût est décrit en même temps comme un obstacle, soit intègre des difficultés autres que strictement monétaires.

III-6 OPINIONS SUR LA SOCIETE

Nous venons de voir à propos du groupe des enquêtés donnant des réponses plus faibles à la question portant sur le nombre maximum d'enfants qu'un couple peut élever, que cette attitude implique un point de vue assez pessimiste porté sur la société, et l'expression d'opinions suggérant un certain sentiment d'exclusion.

Ces opinions se projettent (figure III-12) sur le plan factoriel résultant de l'analyse des questions de politique familiale de manière tout à fait cohérente avec cet éclairage partiel, à gauche et plutôt vers le bas du plan.

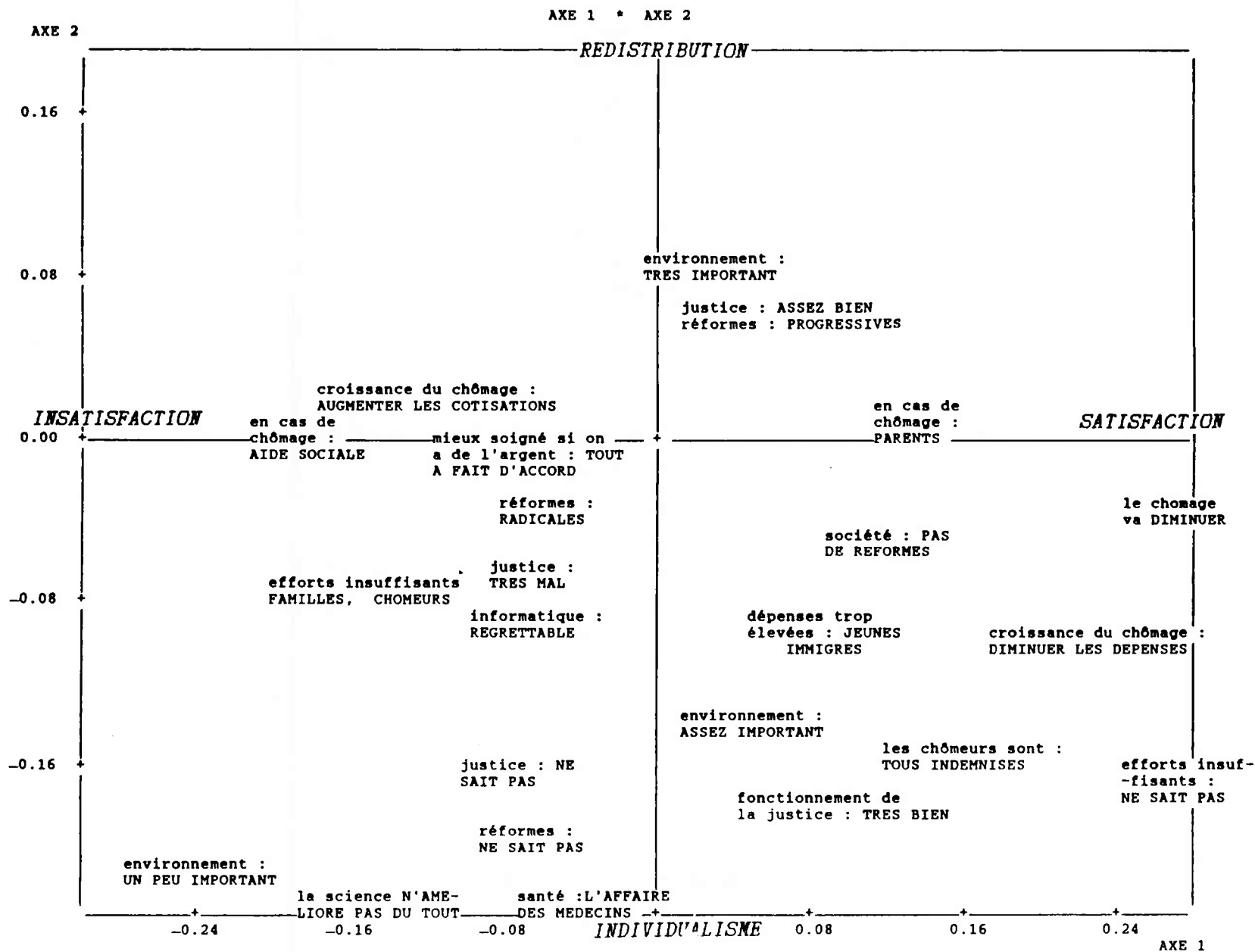
Au contraire, vers le pôle de satisfaction, on trouve des propositions optimistes ou manifestant une certaine assurance : le chômage va diminuer, en cas de chômage, on ferait plutôt appel à des parents, ou encore la société n'a pas besoin d'être transformée.

Plus bas et à droite, c'est-à-dire quand on s'éloigne du pôle progressiste (en haut du graphique), on trouve des propositions qui semblent relever plus fermement de la défense des intérêts des classes aisées : face à la montée des charges du chômage, il faut diminuer les dépenses, et les dépenses de la collectivité sont trop élevées pour les immigrés et les jeunes.

Ces prises de positions s'accompagnent également d'une certaine méconnaissance (les chômeurs sont tous indemnisés), ou même de désaffection vis-à-vis des enjeux d'une politique sociale (pour quelle catégorie de Français les efforts sont-ils insuffisants : ne sait pas).

En haut du plan, on trouve les opinions écologistes et réformistes, ces dernières illustrant le sens des modalités actives qui s'y projettent également (items redistributionnistes, développement des solutions collectives).

Figure III-12 : plan principal d'inertie, projection des opinions sur le fonctionnement et l'évolution de la société .



Nous voyons apparaître, comme variables illustratives, des séquences d'opinions traitant de la justice, des transformations de la société ou de l'environnement, qui sont tout-à-fait proches des déclarations des enquêtés à propos de la politique familiale.

Ainsi, les représentations à l'oeuvre dans l'élaboration des opinions sur les politiques sociales de la famille - du moins, telles qu'elles sont abordées dans l'enquête - ne sont pas autonomes par rapport au champ plus vaste de la perception des faits sociaux et de la politique.

III-7 UNE EVOLUTION ASSEZ HOMOGENE

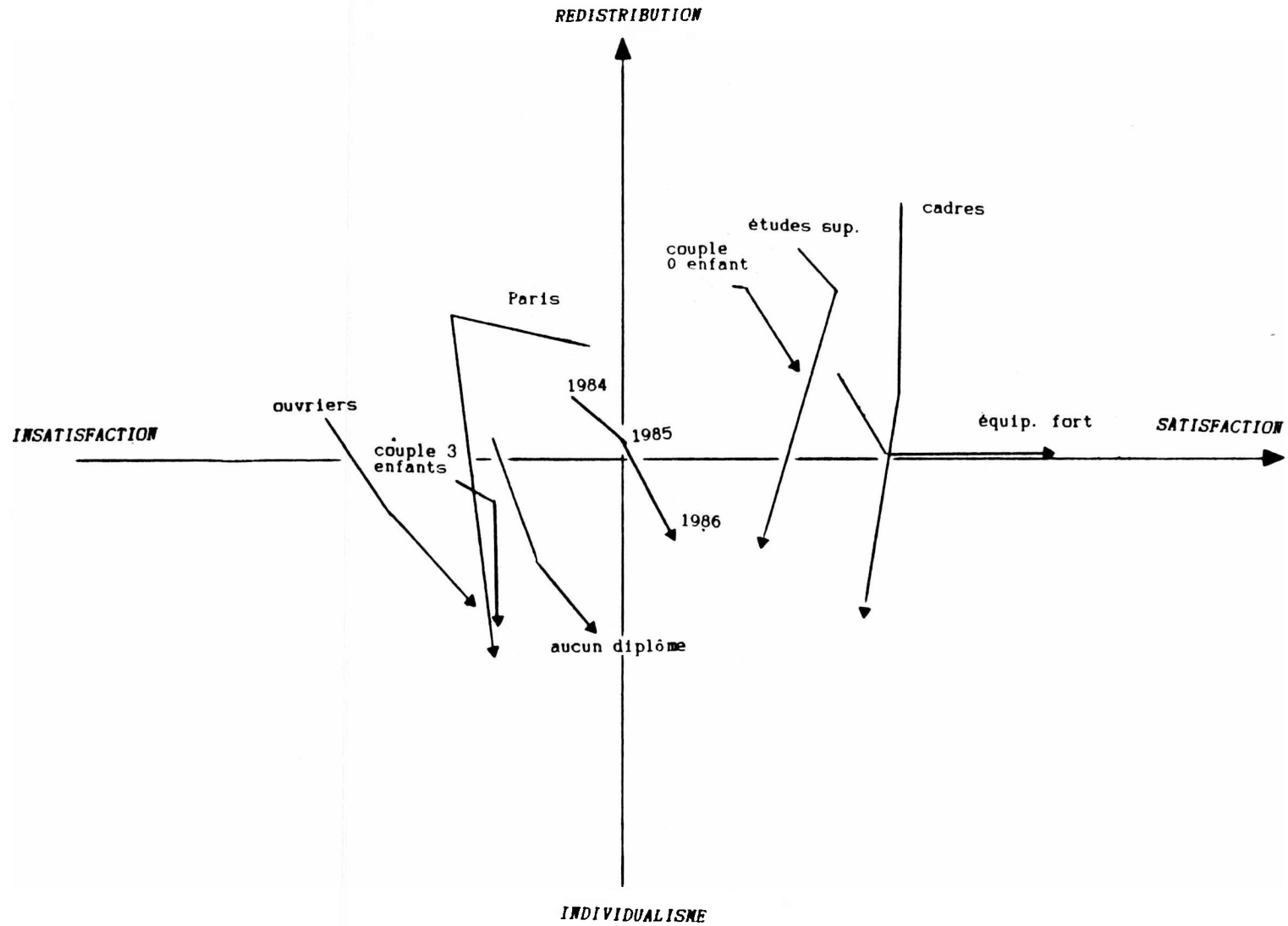
Nous avons pour l'instant traité les trois vagues d'enquête retenues comme si les 6000 enquêtés avaient été interrogés simultanément, afin d'obtenir des effectifs suffisants pour opérer des croisements de situations, ce qu'une seule vague d'enquête n'aurait pas permis avec la même fiabilité.

Ceci est légitime, dans la mesure où les corrélations observées entre questions actives sont stables sur la période, ce qui a été vérifié.

Néanmoins, l'année d'enquête est une variable illustrative comme les autres, et qui peut être projetée sur le plan factoriel issu de l'analyse des correspondances portant sur les variables de politiques sociales (en pointillés sur la figure III-13).

L'évolution globale que fait apparaître la ligne brisée reliant ces trois points est un déplacement orthogonal à la première bissectrice. Il traduit à la fois une augmentation des réponses corrélées positivement au premier axe - donc du niveau global de satisfaction -, et des réponses corrélées négativement avec le second - c'est-à-dire des solutions individualistes.

Figure III-13 : plan principal d'inertie, évolution dans l'espace des opinions en matière de politique sociale, de quelques catégories d'enquêtés.



Ainsi, le taux des réponses "suffisantes" à la question portant sur les prestations destinées aux familles passe de 28.1% en 1984 à 33.2% en 1986, tandis que le choix de l'aide en argent pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles emporte 47% des suffrages en 1986 contre 43.5% en 1984.

Le déplacement vers la droite du graphique est à mettre en relation avec l'élévation du niveau général de satisfaction entre 1984 et 1986 tel qu'il a été mis en évidence au paragraphe I-6.

La figure III-13 présente les trajectoires de quelques catégories d'enquêtés, au cours des trois années étudiées. L'analyse des trajectoires d'un ensemble assez vaste d'indicateurs sociaux-économiques montre que celles-ci sont le plus souvent parallèles à la trajectoire moyenne de l'échantillon, et varient dans le même sens.

La structure mise en évidence se déplace plus qu'elle ne se transforme.

Seuls les habitants de l'agglomération parisienne ne participent pas à l'élévation du niveau de satisfaction vis-à-vis des prestations familiales. Cependant, cette remarque est nuancée par le fait qu'entre 1980 et 1984, les jeunes parisiens sont devenus globalement plus satisfaits que le reste la population, alors qu'ils l'étaient moins auparavant; il peut s'agir ici d'un simple effet de rattrapage.

Par contre, la relative désaffection vis à vis des aides collectives ou préaffectées, et des idées réformistes, touche toutes les catégories, même si le repli sur des stratégies plus individuelles n'a probablement pas le même sens pour les catégories aisées ou moins concernées (celles qui se projettent à droite du plan factoriel, vers le pôle de satisfaction), et pour les familles les plus modestes. Une interprétation extrême serait de penser que se répandent une certaine perte de confiance parmi ces dernières, en même temps qu'un sens peut-être plus étroit de leur intérêt chez les premières.

Il est probable que cette analyse menée sur une plus longue période ferait apparaître des déformations plus significatives, mais par contre, le fait de réduire la période de référence à trois années nous assure que les réponses des enquêtés à ces trois dates sont recueillies dans des contextes comparables.

On pense, par exemple à la forte augmentation du montant des allocations familiales au mois d'août 1981, qui a pu induire la diminution très sensible des réponses "augmenter l'aide en argent" constatée alors (-13 points entre 1980 et 1981).

Certes, la période 1984-1986 a vu la création de l'allocation au jeune enfant (AJE) et de l'allocation parentale d'éducation (APE), mais on fait l'hypothèse que ces mesures sont moins immédiatement sensibles pour les allocataires que l'augmentation des versements qui a eu lieu en 1981 (de +30% pour 2 enfants, +70% pour 3 enfants). L'APE, de surcroît, n'a touché qu'un nombre restreint de familles, tandis que l'AJE pouvait apparaître comme une mesure technique de réaménagement de prestations déjà existantes.

Références bibliographiques sommaires

- BLOCH L. et GLAUDE M. (1983) - Une approche du coût de l'enfant, in Economie et Statistique, N°155, p51-67.
- CALOT G. (1981) - La baisse de la fécondité depuis 15 ans, in Travaux et documents, cahiers N°92, INED, p35-46.
- DESPLANQUES G. (1986) - 50 ans de fécondité en France : rangs et intervalles entre naissances, in Population N°2 mars-avril 1986, p233-258.
- DESPLANQUES G. (1985) - Fécondité et milieu social, in Economie et Statistique, N° 175, p21-38.
- GRIGNON M. (1987) - Comprendre le projet familial pour cibler la politique, 29p, collection des rapports, CREDOC.
- HAEUSLER L. (1988) - Les opinions des Français, retour aux valeurs traditionnelles, Consommation et mode de vie N° 31, CREDOC Juillet 1988.
- HOUZEL VAN EFFENTERRE Y. (1985) - Une estimation subjective du coût de l'enfant, in Consommation N°1-1985, p31, CREDOC.
- LATTES G. (1987) - Transferts de ressources et types de familles Evolution 1970-1982, 124p, les collections de l'Insee, série M n°124.
- LATTES G. (1987) - La politique familiale de 1970 au plan famille, in Economie et Statistiques, N° 203, p49-67.
- LEBART L. (1988) - Contribution of classification to the processing of longitudinal socio-economic surveys, in Classification and related methods of data analysis, p113-120 H.H. Bock.
- LEBART L. (1986) - Sept ans de perceptions, évolution et structure des opinions et 1978 à 1984, 222p, collection des rapports, CREDOC.
- LERIDON H. (1985)- La baisse de la fécondité depuis 1965 : moins de grossesses désirées, in Population N°3 mai-juin 1985, p507-526.
- TABARD N. (1974) - Besoins et aspirations des familles et des jeunes, 514p, collection Etudes CAF, C.N.A.F. CREDOC.

17 FEV. 1989

Septembre 1988

N° 49



Sont récemment parus

- ▶ Développement social des quartiers : Les sites concernés et leurs caractéristiques socio-économiques par rapport aux autres communes françaises ou aux autres quartiers de l'ILE-DE-FRANCE, par Nicole Tabard, Isa Aldeghi, Frédéric Chateau, Thierry Lambert, N° 44, Avril 1988.
 - ▶ L'emploi des femmes dans la dynamique spatiale, par Isa Aldeghi, Frédéric Chateau, Thierry Lambert et Nicole Tabard, N° 45, Septembre 1988.
 - ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", Attitudes vis-à-vis de l'énergie, rapport technique complémentaire, vague de printemps 1988, N° 46, Novembre 1988.
 - ▶ Le taux d'épargne des ménages dans cinq grands pays de l'O.C.D.E. : problèmes de mesure et analyse sur le moyen terme, par Alain Galibert, N° 47, Novembre 1988.
 - ▶ Analyse méthodologique d'une enquête d'opinion sur les déplacements urbains : l'enquête ménage LYON 1986, questionnaire complémentaire N° 2, par Nicole Tabard, N° 48, Octobre 1988.
- 